

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 26 - DECEMBRE 2011

SOMMAIRE

36	- Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)		
	Arrêté N °2011319-0015 - arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0201 fixant le		
	montant des		
	recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier de Châteauroux		1
	Arrêté N°2011319-0016 - arrêté n°2011- OSMS- VAL-36- I-0200 fixant le montant des		
	recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier d'Issoudun		4
	Arrêté N°2011319-0017 - arrêté n°2011- OSMS- VAL-36- I-0203 fixant le montant des		
	recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier de La Châtre		7
	Arrêté N°2011319-0018 - arrêté n° 2011- OSMS- VAL-36- I-0202 fixant le montant des		
	recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier de Le Blanc		10
	Avis - AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT DE 6 AIDES SOIGNANT(E)S -		10
	HL de SULLY SUR LOIRE (45)		13
	Avis - AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) INFIRMIER(E)		1.5
	DIPLOME(E) D'ETAT - HL de SULLY/ LOIRE (45)		15
	Avis - AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN OUVRIER		17
	PROFESSIONNEL QUALIFIE - HL de SULLY SUR LOIRE (45)		1 /
	- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de DCSPP)	s Populations de l'Ind	re
	Service de la Cohésion Sociale		
~	Arrêté N °2011308-0046 - portant agrément à l'Abri de Nuit d'Issoudun pour		
	l'intermédiation locative et la gestion locative sociale sur le département de l'Indre		19
36	- Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)		
	Arrêté N°2011312-0005 - Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en Berry		
	d'exécuter les travaux pour raccorder le site photovoltaïque production de 144		
	KVA de M. Lerouge SAS AMISOLEIL 87 - Boudan, sur la commune de La		
	Chapelle Orthemale (36)		22
	Arrêté N °2011329-0011 - Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en Berry		
	d'exécuter les travaux de mise en conformité HTA PC Moreau au lieu- dit "La Grande Justice" sur la commune de Cluis (36)		26
	Arrêté N °2011332-0009 - Arrêté annulant et remplaçant l'arrêté n ° 2011252-0011		
	du 9 septembre 2011 portant dissolution portant dissolution de l'Association Foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN et nomination d'un agent spécial		30
	Arrêté N°2011333-0006 - Arrêté portant autorisation au Syndicat Départemental		
	d'Energies de l'Indre, de déposer le poste cabine haute et de poser un poste 3 UF "Bourg" sur la commune de Concremiers (36)		33

Arrêté N °2011333-0007 - Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux pour créer une liaison haute tension souterraine, sur la commune de La Berthenoux (36)	37
Arrêté N°2011333-0008 - Arrêté portant autorisation au Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région d'Argenton sur Creuse de dissimuler le réseau basse tension au lieu- dit "La Jarrige" sur la commune de Cuzion (36)	 41
Arrêté N°2011335-0008 - Fixant des prescriptions spécifiques, an application de l'article L 214-3 du code de l'environnement, au récépissé de déclaration D 09/2011 relatif à l'épandage des boues issues de la station d'épuration de DUN LE POELIER	 45
Arrêté N $^\circ 2011336\text{-}0004$ - Portant déclassement d'un immeuble du domaine public ferroviaire, immeuble cadastré section DM numéro 388, à Châteauroux.	 49
36 - Préfecture de l'Indre	
Direction du Cabinet et de la Sécurité	
Arrêté N °2011335-0001 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2012	 51
Arrêté N°2011335-0002 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale au titre de la promotion du 1er janvier 2012	 55
Arrêté N °2011335-0003 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2012	 81
Arrêté N °2011336-0007 - Arrêté abrogeant le plan de secours spécialisé conditions atmosphériques exceptionnelles - phénomène neige verglas	 107
Secrétariat Général	
Arrêté N °2011321-0018 - Préfecture de la zone de défense et sécurité Ouest - arrêté n ° 11-19 - délégation de signature à Monsieur Marcel RENOUF	 109
Arrêté N °2011326-0007 - Préfecture de zone de défense et de sécurité Ouest - SGAP - arrêté fixant la date limite de transmission des dossiers d'inscription à un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint technique de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre- mer, au titre de l'année 2011	 112
Arrêté N °2011334-0001 - répartition du produit des amendes de police relevées par les radars automatiques. Répartition 2011. Département de l'Indre	 115
Arrêté N °2011334-0002 - annulation de la subvention au titre de la DGE pour l'année 2009 revenant au RPI Chassignolles, Le Magny pour l'acquisition de 5 ordinateurs.	 117
Arrêté N °2011334-0004 - annulation de la subvention DGE pour l'annnée 2008 revenant à la commune de Sacierges Saint Martin pour l'acquisition de matériel informatique.	119
Arrêté N °2011335-0006 - Classement de l'office de tourisme du pays de George Sand de La Châtre	 121
Arrêté N °2011335-0007 - arrêté portant délégation de signature à Monsieur Jean- Marc MAJERES, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et abrogeant l'arrêté du 12 octobre 2011	 123
Arrêté N°2011339-0001 - Fixation de l'indemnité due aux instituteurs non logés au titre de l'année 2011.	132

Arrêté N°2011339-0002 - Arrêté déclarant d'utilité publique des travaux	
nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans,	
par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes	
d'Étrechet et Diors, et portant cessibilité des parcelles nécessaires à la	
réalisation de ces travaux	 135
Arrêté N°2011339-0003 - Renouvellement de l'habilitation dans le domaine	
funéraire de M. HYVERNAT	 149
Arrêté N°2011340-0002 - arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté du 6	
décembre 2010, portant délégation de signature de Madame Michèle	
GOMONT- JACQUEMIN, directrice de la réglementation, des libertés publiques et	
des	151
collectivités locales.	 131



Arrêté n °2011319-0015

signé par Martine CRESPO, Responsable du département de l'offre de soins (siège ARS) le 15 Novembre 2011

36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)

arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0201 fixant le montant des recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier de Châteauroux

AGENCE REGIONALE DE SANTE DU CENTRE

ARRETE N° 2011-OSMS-VAL-36-I-0201

fixant le montant des recettes d'Assurance Maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de Septembre du centre hospitalier de Châteauroux

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé du Centre,

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code de la santé publique;

Vu la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 modifiée, et notamment son article 33 ;

Vu la loi n° 2008-1330 du 17 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009;

Vu la loi n°2009-1646 du 24 décembre 2009 de financement de la sécurité sociale pour 2010 ;

Vu le décret n° 2004-1539 du 30 décembre 2004 modifié relatif aux objectifs de dépenses des établissements de santé ainsi qu'à la fixation de leurs ressources financées par l'assurance maladie et modifiant le code de la sécurité sociale, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2004 modifié relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale des établissements de santé publics et privés ayant une activité d'hospitalisation à domicile et à la transmission d'informations issues de ce traitement ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2008 relatif aux modalités de versement des ressources des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale par les caisses d'assurance maladie mentionnées à l'article R.174-1 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 22 février 2008 relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale et des données de facturation correspondantes, produites par les établissements de santé publics ou privés ayant une activité en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie, et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article L.6113-8 du code de la santé publique;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 modifiant l'arrêté du 19 février 2009 relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L.162-22-9 du code de la sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2011 fixant pour l'année 2011 les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L. 162-22-10 du code de la sécurité sociale et aux IV et V de l'article 33 modifié de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ;

Vu les résultats issus de la valorisation de l'activité constatée et validée à partir de la plateforme e-PMSI (MAT2A STC).

ARRÊTE

Article 1^{er} : La somme à verser par la caisse primaire d'assurance maladie de l'Indre est arrêtée à 6 317 933,89 € soit :

5 207 304,74 € au titre de l'activité d'hospitalisation,

520 228,13 € au titre de l'activité externe (y compris ATU, FFM, et SE),

386 036,97 € au titre des spécialités pharmaceutiques,

118 439,08 € au titre des produits et prestations,

85 821,40 € au titre de HAD valorisation AM des RAPSS,

103,57 € au titre de HAD valorisation des dépenses des molécules onéreuses.

Article 2: Le présent arrêté est notifié au centre hospitalier de Châteauroux et la caisse primaire d'assurance maladie de l'Indre pour exécution.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département concerné et de la région Centre.

Fait à orléans, le 15 novembre 2011 Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre Pour le directeur de l'offre sanitaire et médico-sociale La responsable de département Offre de soins Signé : Martine CRESPO



Arrêté n °2011319-0016

signé par Martine CRESPO, Responsable du département de l'offre de soins (siège ARS) le 15 Novembre 2011

36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)

arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0200 fixant le montant des recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier d'Issoudun

AGENCE REGIONALE DE SANTE DU CENTRE

ARRETE N° 2011-OSMS-VAL-36-I-0200

fixant le montant des recettes d'Assurance Maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de Septembre du centre hospitalier ''La Tour Blanche'' d'Issoudun

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre,

Vu le code de la sécurité sociale;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 modifiée, et notamment son article 33 ;

Vu la loi n° 2008-1330 du 17 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009;

Vu la loi n°2009-1646 du 24 décembre 2009 de financement de la sécurité sociale pour 2010 ;

Vu le décret n° 2004-1539 du 30 décembre 2004 modifié relatif aux objectifs de dépenses des établissements de santé ainsi qu'à la fixation de leurs ressources financées par l'assurance maladie et modifiant le code de la sécurité sociale, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2004 modifié relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale des établissements de santé publics et privés ayant une activité d'hospitalisation à domicile et à la transmission d'informations issues de ce traitement ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2008 relatif aux modalités de versement des ressources des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale par les caisses d'assurance maladie mentionnées à l'article R.174-1 du code de la sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 22 février 2008 relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale et des données de facturation correspondantes, produites par les établissements de santé publics ou privés ayant une activité en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie, et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article L.6113-8 du code de la santé publique;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 modifiant l'arrêté du 19 février 2009 relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L.162-22-9 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2011 fixant pour l'année 2011 les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L. 162-22-10 du code de la sécurité sociale et aux IV et V de l'article 33 modifié de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ;

Vu les résultats issus de la valorisation de l'activité constatée et validée à partir de la plateforme e-PMSI (MAT2A STC).

ARRÊTE

Article 1^{er} : La somme à verser par la caisse primaire d'assurance maladie de l'Indre est arrêtée à 489 591,27 € soit :

398 285,30 € au titre de l'activité d'hospitalisation,

65 918,33 € au titre de l'activité externe (y compris ATU, FFM, et SE),

25 387,64 € au titre des spécialités pharmaceutiques,

Article 2: Le présent arrêté est notifié au centre hospitalier "La Tour Blanche" d'Issoudun et la caisse primaire d'assurance maladie de l'Indre pour exécution.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département concerné et de la région Centre.

Fait à orléans, le 15 novembre 2011

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre
Pour le directeur de l'offre sanitaire et médico-sociale
La responsable de département Offre de soins
Signé : Martine CRESPO



Arrêté n °2011319-0017

signé par Martine CRESPO, Responsable du département de l'offre de soins (siège ARS) le 15 Novembre 2011

36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)

arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0203 fixant le montant des recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier de La Châtre

AGENCE REGIONALE DE SANTE DU CENTRE

ARRETE N° 2011-OSMS-VAL-36-I-0203

fixant le montant des recettes d'Assurance Maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de Septembre du centre hospitalier de La Châtre

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre,

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code de la santé publique;

Vu la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 modifiée, et notamment son article 33 ;

Vu la loi n° 2008-1330 du 17 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009;

Vu la loi n°2009-1646 du 24 décembre 2009 de financement de la sécurité sociale pour 2010 ;

Vu le décret n° 2004-1539 du 30 décembre 2004 modifié relatif aux objectifs de dépenses des établissements de santé ainsi qu'à la fixation de leurs ressources financées par l'assurance maladie et modifiant le code de la sécurité sociale, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2004 modifié relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale des établissements de santé publics et privés ayant une activité d'hospitalisation à domicile et à la transmission d'informations issues de ce traitement ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2008 relatif aux modalités de versement des ressources des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale par les caisses d'assurance maladie mentionnées à l'article R.174-1 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 22 février 2008 relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale et des données de facturation correspondantes, produites par les établissements de santé publics ou privés ayant une activité en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie, et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article L.6113-8 du code de la santé publique;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 modifiant l'arrêté du 19 février 2009 relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L.162-22-9 du code de la sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2011 fixant pour l'année 2011 les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L. 162-22-10 du code de la sécurité sociale et aux IV et V de l'article 33 modifié de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ;

Vu les résultats issus de la valorisation de l'activité constatée et validée à partir de la plateforme e-PMSI (MAT2A STC).

ARRÊTE

Article 1er : La somme à verser par la caisse de mutualité sociale agricole de l'Indre est arrêtée à $274\,585,02\,$ € soit :

270 395,78 € au titre de l'activité d'hospitalisation,

4 189,24 € au titre de l'activité externe (y compris ATU, FFM, et SE),

Article 2: Le présent arrêté est notifié au centre hospitalier de La Châtre et la caisse de mutualité sociale agricole de l'Indre pour exécution.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département concerné et de la région Centre.

Fait à orléans, le 15 novembre 2011

Pour le directeur général de l'Agence régionale de santé du Centre
Pour le directeur de l'offre sanitaire et médico-sociale
La responsable de département Offre de soins
Signé: Martine CRESPO



Arrêté n °2011319-0018

signé par Martine CRESPO, Responsable du département de l'offre de soins (siège ARS) le 15 Novembre 2011

36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)

arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0202 fixant le montant des recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier de Le Blanc

AGENCE REGIONALE DE SANTE DU CENTRE

ARRETE N° 2011-OSMS-VAL-36-I-0202

fixant le montant des recettes d'Assurance Maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de Septembre du centre hospitalier de Le Blanc

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre,

Vu le code de la sécurité sociale;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 modifiée, et notamment son article 33 ;

Vu la loi n° 2008-1330 du 17 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009;

Vu la loi n°2009-1646 du 24 décembre 2009 de financement de la sécurité sociale pour 2010 ;

Vu le décret n° 2004-1539 du 30 décembre 2004 modifié relatif aux objectifs de dépenses des établissements de santé ainsi qu'à la fixation de leurs ressources financées par l'assurance maladie et modifiant le code de la sécurité sociale, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2004 modifié relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale des établissements de santé publics et privés ayant une activité d'hospitalisation à domicile et à la transmission d'informations issues de ce traitement ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2008 relatif aux modalités de versement des ressources des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale par les caisses d'assurance maladie mentionnées à l'article R.174-1 du code de la sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 22 février 2008 relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale et des données de facturation correspondantes, produites par les établissements de santé publics ou privés ayant une activité en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie, et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article L.6113-8 du code de la santé publique;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 modifiant l'arrêté du 19 février 2009 relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L.162-22-9 du code de la sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2011 fixant pour l'année 2011 les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L. 162-22-10 du code de la sécurité sociale et aux IV et V de l'article 33 modifié de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ;

Vu les résultats issus de la valorisation de l'activité constatée et validée à partir de la plateforme e-PMSI (MAT2A STC).

ARRÊTE

Article 1er : La somme à verser par la caisse de mutualité sociale agricole de l'Indre est arrêtée à $1\ 163\ 595,11\ {
m \r{l}}$ soit :

1 004 368,71 € au titre de l'activité d'hospitalisation,

157 852,48 € au titre de l'activité externe (y compris ATU, FFM, et SE),

1 373,92 € au titre des produits et prestations,

Article 2: Le présent arrêté est notifié au centre hospitalier de Le Blanc et la caisse de mutualité sociale agricole de l'Indre pour exécution.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département concerné et de la région Centre.

Fait à orléans, le 15 novembre 2011

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre
Pour le directeur de l'offre sanitaire et médico-sociale
La responsable de département Offre de soins
Signé: Martine CRESPO



Avis

signé par Dominique HARDY, Délégué territorial ARS le 02 Décembre 2011

36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT DE 6 AIDES SOIGNANT(E)S - HL de SULLY SUR LOIRE (45)

Avis - 06/12/2011 Page 13

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

RECRUTEMENT D'AIDES SOIGNANT(E)S

Un concours sur titres est ouvert à l'Hôpital Local de Sully/Loire en vue de pourvoir 6 postes d'aides soignant (e)s.

Référence :

- Décret n° 2007-1188 du 3 Août 2007 modifié portant statuts particuliers des aides-soignants et agents de services hospitaliers qualifiés de la Fonction Publique Hospitalière

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions suivantes :

♦ Etre titulaires soit du diplôme d'Etat d'aide soignant, soit du diplôme d'Etat d'aide médico psychologique, soit du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou titulaires d'une attestation d'aptitude.

Modalités d'envoi des candidatures :

Contenu du dossier

- ◆ Une lettre de candidature faisant référence au présent avis de recrutement
- ♦ Un curriculum vitae détaillé
- ♦ Une photocopie de la carte nationale d'identité,
- Une photocopie des pages renseignées du livret de famille
- ♦ La photocopie des diplômes

Date limite du dépôt des candidatures : le 30 décembre 2011 à :

Monsieur le Directeur Hôpital Local 15, Avenue du Petit Parc 45600 Sully/Loire

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des ressources Humaines de l'établissement (02.38.27.55.00)

Page 14 Avis - 06/12/2011



Avis

signé par Dominique HARDY, Délégué territorial ARS le 02 Décembre 2011

36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) INFIRMIER(E) DIPLOME(E) D'ETAT - HL de SULLY/ LOIRE (45)

Avis - 06/12/2011 Page 15

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

RECRUTEMENT D'INFIRMIER(E)S DIPLOME(E)S D'ETAT

Un concours sur titres en vue de pourvoir 1 poste d'infirmier(e) diplômé(e) d'Etat est organisé à l'Hôpital local de Sully/Loire.

Peuvent faire acte de candidature les titulaires soit du diplôme d'Etat d'infirmier, soit les titulaires d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier, soit les titulaires du diplôme d'infirmier du secteur psychiatrique.

Référence : décret n°2010.1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière

Les candidatures devront être adressées avant le 30 décembre 2011 par écrit à l'attention de :

Monsieur le Directeur Hôpital Local 15, avenue du Petit Parc 45600 Sully/Loire

Les candidatures devront comporter :

- 1 lettre de motivation
- 1 curriculum vitae
- 1 copie des diplômes exigés
- 1 copie du livret de famille ou de la carte d'identité

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement (02.38.27.55.00)

Page 16 Avis - 06/12/2011



Avis

signé par Dominique HARDY, Délégué territorial ARS le 02 Décembre 2011

36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN OUVRIER PROFESSIONNEL QUALIFIE - HL de SULLY SUR LOIRE (45)

Avis - 06/12/2011 Page 17

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

RECRUTEMENT D'OUVRIER PROFESSIONNEL QUALIFIE

Un concours sur titres en vue de pourvoir 1 poste d'OPQ est organisé à l'Hôpital de Sully/Loire

• 1 poste au service restauration

<u>Référence</u>: décret modifié n°91-45 Décret modifié n° 91-45 du 14 janvier 1991 portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la fonction publique hospitalière

Peuvent faire acte de candidature les titulaires d'un CAP ou d'un BEP ou d'une qualification reconnue équivalente.

Les candidatures devront être adressées par écrit avant le 30 décembre 2011_à l'attention de :

Monsieur le Directeur Hôpital Local 15, avenue du Petit Parc 45600 Sully/Loire.

Les candidatures devront comporter :

- 1 lettre de motivation
- 1 curriculum vitae
- 1 copie des diplômes exigés
- 1 copie du livret de famille ou de la carte d'identité

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des ressources humaines (02.38.27.55.00)

Page 18 Avis - 06/12/2011



Arrêté n °2011308-0046

signé par Phillippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre le 04 Novembre 2011

36 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Indre (DDCSPP)

Service de la Cohésion Sociale

Unité Protection des Populations Vulnérables et Insertion par l'Hébergement et le Logement

portant agrément à l'Abri de Nuit d'Issoudun pour l'intermédiation locative et la gestion locative sociale sur le département de l'Indre



ARRÊTÉ nº



portant agrément à l'abri de nuit d'Issoudun pour l'intermédiation locative et la gestion locative sociale sur le département de l'Indre



Le Préfet de l'Indre, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le code de la construction et de l'habitation;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 265-1, L. 322-1 et L. 345-2;

Vu la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 21;

Vu le décret n° 2007-1688 du 29 novembre 2007 relatif aux plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées ;

Vu le décret n°2009-1684 du 30 décembre 2009 relatif aux agréments des organismes exerçant des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées ;

Vu la demande de l'abri de nuit d'Issoudun, située, 40 rue des Alouettes 36100 Issoudun, en vue d'obtenir l'agrément pour l'intermédiation et la gestion locative sociale en date du 27 janvier 2011;

Vu les missions actuelles de l'abri de nuit d'Issoudun en matière d'hébergement et de logement;

Considérant, qu'au regard des documents fournis à l'appui de la demande d'agrément, l'organisme remplit les conditions fixées à l'article R.365-3 et R.365-5 du code de la construction et de l'habitation;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ;

ARRÊTE

Article 1^{er}: L'abri de nuit d'Issoudun, située 40 rue des Alouettes 36100 Issoudun, est agréé au titre de l'intermédiation locative et de la gestion locative sociale dans l'Indre.

Article 2: L'agrément est délivré pour 5 ans, renouvelable. L'organisme est tenu de transmettre à la DDCSPP de l'Indre, chaque année, un bilan de son activité ainsi que ses comptes financiers.

Article 3: En cas de manquements graves de l'organisme agréé à ses obligations, et après que celui-ci aura été mis en mesure de présenter ses observations, le retrait de l'agrément peut être prononcé par le représentant de l'Etat sur le département.

Article 4 : La décision d'agrément sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre.

Article 5: Le Secrétaire Général et le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sont chargés chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Philippe MALIZARD

St par délégation Secrétaire Général



Arrêté n °2011312-0005

signé par David VRIGNAUD, Chef du Service Connaissance, Planification, Aménagement et Evaluation.
le 08 Novembre 2011

36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)

Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux pour raccorder le site photovoltaïque production de 144 KVA de M. Lerouge SAS AMISOLEIL 87 - Boudan, sur la commune de La Chapelle Orthemale (36)



PREFECTURE DE L'INDRE

Direction Départementale des Territoires Service Connaissance Planification Aménagement et Evaluation Unité Aménagement et Emergences de Projets Distribution d'Energie Electrique

ARRETE no

portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux pour raccorder le site photovoltaique production de 144 KVA de M.Lerouge SAS AMISOLEIL 87 – Boudan, sur la commune de La Chapelle Orthemale (36).

Le Préfet de l'Indre, Chevalier de la Légion d'honneur

Le directeur départemental des territoires chargé du Contrôle de la Distribution d'Energie Electrique;

Vu la demande 50-11030 n° D328/043735 en date du 13 mai 2011, présentée par ERDF Indre en Berry ;

Vu le code de l'énergie;

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie électrique ;

Vu le décret du 29 juillet 1927 modifié par les décrets des 28 mars 1935, 7 juin 1950 et 14 août 1975, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 50 :

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz;

Vu l'arrêté du 17 mai 2001 modifié par les arrêtés des 10 mai 2006 et 26 janvier 2007 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0021 du 06 décembre 2010 accordant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, directeur départemental des territoires de l'Indre ;

Vu la décision du 08 décembre 2010 donnant subdélégation de signature à Monsieur David VRIGNAUD, chef de service du SCPAE de la direction départementale des territoires de l'Indre ;

Consultations

Vu les avis des services concernés de la Direction Départementale des Territoires en dates du 26 et du 27 mai 2011 ;

Vu l'avis de France Télécom - Unité d'Intervention Pays de Loire, en date du 27 mai 2011;

Vu l'avis du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Indre, en date du 08 juin 2011 ;

Vu l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, en date du 24 mai 2011;

Vu l'avis réputé favorable de Monsieur le maire de la commune de la Chapelle Orthemale ;

Vu l'avis réputé favorable de la Direction Départementale de la Protection Civile de l'Indre ;

Vu l'avis réputé favorable du service GRTgaz Région Centre Atlantique;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Indre, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique ;

ARRETE

Article 1: Le raccordement du site photovoltaique production de 144 KVA de M.Lerouge SAS AMISOLEIL 87 – Boudan, sur la commune de La Chapelle Orthemale (36), est autorisé.

<u>Article 2</u>: Le demandeur devra se conformer aux dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Article 3 : La réalisation des travaux devra faire l'objet d'une demande de permission de voirie préalable auprès des gestionnaires des infrastructures routières concernées, et/ou une demande d'arrêté de circulation.

Article 4 : Il existe, sur la zone concernée par le projet, un réseau France Télécom.

En première analyse, il apparaît que le réseau devrait subir des modifications.

Une intervention des services de France Télécom sera nécessaire et elle devra être coordonnée avec les entreprises chargées des travaux.

Pour cela, France Télécom devra être informé le plus tôt possible du début des travaux et de la date de la réunion d'ouverture du chantier.

Les entreprises devront se renseigner par DICT pour connaître la position exacte des installations afin d'assurer la protection du réseau France Télécom.

<u>Article 5</u>: La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés.

<u>Article 6</u>: Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- insertion au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre ;
- affichage en Préfecture pendant deux mois ;

 affichage en mairie de la Chapelle Orthemale pendant deux mois. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat, qui sera envoyé à la Direction Départementale des Territoires (contrôle DEE)

<u>Article 7</u>: Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Indre, Monsieur le maire de la commune de la Chapelle Orthemale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le 08 novembre 2011

Le Directeur Départemental des Territoires par subdélégation le chef du SCPAE

David VRIGNAUD

<u>voie de recours</u>: En cas de contestation de la présente décision, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la présente notification pour introduire un recours devant le Tribunal Administratif – 1 cours Vergniaud – 87 031 LIMOGES Cedex

Le présent arrêté sera adressé à :

- ERDF Indre en Berry – groupe ingénierie – M.Fabrice DUPUIS 6 rue du 8 mai 1945 – BP 139 – 36003 CHATEAUROUX cédex (qui voudra bien en accuser réception à la DDT de l'Indre)

Copie sera adressée à :

- Délégation Territoriale Nord
- Mairie de la Chapelle Orthemale



Arrêté n °2011329-0011

signé par David VRIGNAUD, Chef du Service Connaissance, Planification, Aménagement et Evaluation.
le 25 Novembre 2011

36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)

Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux de mise en conformité HTA PC Moreau au lieu- dit "La Grande Justice" sur la commune de Cluis (36)



PREFECTURE DE L'INDRE

Direction Départementale des Territoires Service Connaissance Planification Aménagement et Evaluation Unité Aménagement et Emergences de Projets Distribution d'Energie Electrique

ARRETE no

portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux de mise en conformité HTA PC Moreau au lieu-dit «la Grande Justice», sur la commune de Cluis (36).

Le Préfet de l'Indre, Chevalier de la Légion d'honneur

Le directeur départemental des territoires chargé du Contrôle de la Distribution d'Energie Electrique;

Vu la demande 50-11031 n° D328/055385 en date du 17 mai 2011, présentée par ERDF Indre en Berry ;

Vu le code de l'énergie;

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie électrique ;

Vu le décret du 29 juillet 1927 modifié par les décrets des 28 mars 1935, 7 juin 1950 et 14 août 1975, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 50 :

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz;

Vu l'arrêté du 17 mai 2001 modifié par les arrêtés des 10 mai 2006 et 26 janvier 2007 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0021 du 06 décembre 2010 accordant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, directeur départemental des territoires de l'Indre ;

Vu la décision du 08 décembre 2010 donnant subdélégation de signature à Monsieur David VRIGNAUD, chef de service du SCPAE de la direction départementale des territoires de l'Indre ;

Consultations

Vu les avis des services concernés de la Direction Départementale des Territoires en date du 23 mai 2011;

Vu l'avis des services du Conseil Général de l'Indre, en date du 07 juin 2011 ;

Vu l'avis de France Télécom - Unité d'Intervention Pays de Loire, en date du 27 mai 2011 ;

Vu l'avis du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Indre, en date du 08 juin 2011 ;

Vu l'avis de Monsieur le maire de la commune de Cluis, en date du 24 mai 2011 ;

Vu l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, en date du 24 mai 2011;

Vu l'avis de l'Inspection Académique de l'Indre, en date du 30 mai 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable de la Direction Départementale de la Protection Civile de l'Indre ;

Vu l'avis réputé favorable du service GRTgaz Région Centre Atlantique ;

Vu l'avis réputé favorable de la Sous Préfecture de La Châtre ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Indre, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique ;

ARRETE

<u>Article 1</u>: La mise en conformité HTA PC Moreau au lieu-dit «la Grande Justice» sur la commune de Cluis (36), est autorisée.

<u>Article 2</u>: La traversée de chaussée de la RD 990 au PR 30+490 se fera par fonçage, et sur 1 m minimum de part et d'autre de la chaussée. Le remplissage et l'ouverture des tranchées sous accotement ayant servi à positionner la foreuse, devra être réalisé en matériaux 0,31.5 soigneusement compactés par couche de 20 cm.

<u>Article 3</u>: Le demandeur devra se conformer aux dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

<u>Article 4</u>: La réalisation des travaux devra faire l'objet d'une demande de permission de voirie préalable auprès des gestionnaires des infrastructures routières concernées, et/ou une demande d'arrêté de circulation.

Article 5 : Il existe, sur la zone concernée par le projet, un réseau France Télécom.

En première analyse, il apparaît que le réseau devrait subir des modifications.

Une intervention des services de France Télécom sera nécessaire et elle devra être coordonnée avec les entreprises chargées des travaux.

Pour cela, France Télécom devra être informé le plus tôt possible du début des travaux et de la date de la réunion d'ouverture du chantier.

Les entreprises devront se renseigner par DICT pour connaître la position exacte des installations afin d'assurer la protection du réseau France Télécom.

<u>Article 6</u>: La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés.

Article 7 : Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- insertion au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre ;
- affichage en Préfecture pendant deux mois ;
- affichage en mairie de Cluis pendant deux mois. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat, qui sera envoyé à la Direction Départementale des Territoires (contrôle DEE)

<u>Article 8</u>: Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Indre, Monsieur le maire de la commune de Cluis sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le 25 novembre 2011

Le Directeur Départemental des Territoires par subdélégation le chef du SCPAE

David VRIGNAUD

<u>voie de recours</u>: En cas de contestation de la présente décision, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la présente notification pour introduire un recours devant le Tribunal Administratif – 1 cours Vergniaud – 87 031 LIMOGES Cedex

Le présent arrêté sera adressé à :

- ERDF Indre en Berry – groupe ingénierie – M.Fabrice DUPUIS 6 rue du 8 mai 1945 – BP 139 – 36003 CHATEAUROUX cédex (qui voudra bien en accuser réception à la DDT de l'Indre)

Copie sera adressée à :

- Délégation Territoriale Sud
- Mairie de Cluis



Arrêté n °2011332-0009

signé par Phillippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre le 28 Novembre 2011

36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)

Arrêté annulant et remplaçant l'arrêté n ° 2011252-0011 du 9 septembre 2011 portant dissolution portant dissolution de l'Association Foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN et nomination d'un agent spécial



PREFET DE L'INDRE

Direction départementale des Territoires Service Connaissance, Planification, Aménagement, Évaluation

ARRETE N° 2011332-0009 du 28 NOVEMBRE 2011

annulant et remplaçant l'arrêté n° 2011252-0011 du 9 septembre 2011 portant dissolution portant dissolution de l'Association Foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN et nomination d'un agent spécial

Le préfet, Chevalier de la légion d'honneur

Vu les articles L 123-8 et R 123-16 du Code rural et de la pêche maritime,

Vu l'article 40 de l'ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs du Préfet et à l'organisation des services et organismes publics de l'Etat dans les régions et les départements,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 juillet 1984 portant institution d'une association foncière dans la commune de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN,

Vu la délibération du bureau de l'association foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN, en date du 19 juillet 2011, proposant la dissolution de ladite association foncière et l'incorporation des chemins d'exploitation et fossés dans le domaine privé des communes intéressées,

Vu la délibération du conseil municipal de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN en date du 21 juillet 2011,

Vu la délibération du conseil municipal de GUILLY en date du 18 juillet 2011,

Vu la délibération du conseil municipal de FONTENAY en date du 11 novembre 2011,

Sur proposition de M. le directeur départemental des territoires,

ARRETE:

<u>Article 1er</u> - Est autorisée la dissolution de l'association foncière de remembrement de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN constituée par arrêté préfectoral en date du 9 juillet 1984

<u>ARTICLE 2</u> - L'excédent disponible dans les caisses de l'association foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN sera transféré au budget de la commune de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN, conformément à la délibération du bureau de l'association foncière du 19 juillet 2011.

<u>ARTICLE 3</u> - Les fossés et chemins d'exploitation créés à l'issue du remembrement de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN et les ouvrages attenants sont incorporés dans les domaines privés des communes de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN, FONTENAY et GUILLY.

<u>ARTICLE 4</u> – M. René GAUTHIER, Président de l'association foncière, est nommé agent spécial de l'association foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN et est autorisé à signer toutes pièces administratives et comptables nécessaires pour solder les comptes de cette association.

<u>ARTICLE 5</u> - Le secrétaire général de la Préfecture, le directeur départemental des finances publiques, le trésorier de Châteauroux, le directeur départemental des territoires, le président de l'Association Foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour LE PRÉFET,
et par délégation
Le Secrétaire Général
Philippe MALIZARD



PREFECTURE INDRE

Arrêté n °2011333-0006

signé par David VRIGNAUD, Chef du Service Connaissance, Planification, Aménagement et Evaluation.
le 29 Novembre 2011

36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)

Arrêté portant autorisation au Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre, de déposer le poste cabine haute et de poser un poste 3 UF "Bourg" sur la commune de Concremiers (36)



PREFECTURE DE L'INDRE

Direction Départementale des Territoires Service Connaissance Planification Aménagement et Evaluation Unité Aménagement et Emergences de Projets Distribution d'Energie Electrique

ARRETE n°

portant autorisation au Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre, de déposer le poste cabine haute et de poser un poste 3 UF «Bourg», sur la commune de Concremiers (36).

Le Préfet de l'Indre, Chevalier de la Légion d'honneur

Le directeur départemental des territoires chargé du Contrôle de la Distribution d'Energie Electrique;

Vu la demande 50-11038 n° D328/058547 en date du 17 juin 2011, présentée par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre ;

Vu le code de l'énergie;

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie électrique ;

Vu le décret du 29 juillet 1927 modifié par les décrets des 28 mars 1935, 7 juin 1950 et 14 août 1975, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 50 ;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz;

Vu l'arrêté du 17 mai 2001 modifié par les arrêtés des 10 mai 2006 et 26 janvier 2007 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0021 du 06 décembre 2010 accordant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, directeur départemental des territoires de l'Indre ;

Vu la décision du 08 décembre 2010 donnant subdélégation de signature à Monsieur David VRIGNAUD, chef de service du SCPAE de la direction départementale des territoires de l'Indre ;

Consultations

Vu les avis des services concernés de la Direction Départementale des Territoires, en dates du 04 et 05 juillet 2011 ;

Vu l'avis de France Télécom - Unité d'Intervention Pays de Loire, en date du 05 juillet 2011;

Vu l'avis du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Indre en date du 07 juillet 2011 ;

Vu l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, en date du 05 juillet 2011 ;

Vu l'avis de l'Inspection Académique de l'Indre, en date du 04 juillet 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable de Monsieur le maire de la commune de Concremiers ;

Vu l'avis réputé favorable de la Direction Départementale de la Protection Civile ;

Vu l'avis réputé favorable du service GRTgaz Région Centre Atlantique ;

Vu l'avis réputé favorable de la Sous Préfecture du Blanc ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Indre, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique ;

ARRETE

<u>Article 1</u>: La dépose du poste cabine haute et la pose d'un poste 3 UF «Bourg», sur la commune de Concremiers (36), sont autorisées.

<u>Article 2</u>: Le demandeur devra se conformer aux dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Article 3: Il existe, sur la zone concernée par le projet, un réseau France Télécom.

En première analyse, il apparaît que le réseau devrait subir des modifications.

Une intervention des services de France Télécom sera nécessaire et elle devra être coordonnée avec les entreprises chargées des travaux.

Pour cela, France Télécom devra être informé le plus tôt possible du début des travaux et de la date de la réunion d'ouverture du chantier.

Les entreprises devront se renseigner par DICT pour connaître la position exacte des installations afin d'assurer la protection du réseau France Télécom.

<u>Article 4</u>: La réalisation des travaux devra faire l'objet d'une demande de permission de voirie préalable auprès des gestionnaires des infrastructures routières concernées, et/ou une demande d'arrêté de circulation.

<u>Article 5</u>: La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés.

<u>Article 6</u>: Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- insertion au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre ;
- affichage en Préfecture pendant deux mois ;
- affichage en mairie de Concremiers pendant deux mois. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat, qui sera envoyé à la Direction Départementale des Territoires (contrôle DEE)

<u>Article 7</u>: Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Indre, Monsieur le maire de la commune de Concremiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le 29 novembre 2011

Le Directeur Départemental des Territoires par subdélégation le chef du SCPAE

David VRIGNAUD

<u>voie de recours</u>: En cas de contestation de la présente décision, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la présente notification pour introduire un recours devant le Tribunal Administratif – 1 cours Vergniaud – 87 031 LIMOGES Cedex

Le présent arrêté sera adressé à :

 Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre 34 place voltaire BP 218 36004 CHATEAUROUX (qui voudra bien en accuser réception à la DDT de l'Indre)

Copie sera adressée à:

- Délégation Territoriale Sud
- Mairie de Concremiers



PREFECTURE INDRE

Arrêté n °2011333-0007

signé par David VRIGNAUD, Chef du Service Connaissance, Planification, Aménagement et Evaluation.
le 29 Novembre 2011

36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)

Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux pour créer une liaison haute tension souterraine, sur la commune de La Berthenoux (36)



PREFECTURE DE L'INDRE

Direction Départementale des Territoires Service Connaissance Planification Aménagement et Evaluation Unité Aménagement et Emergences de Projets Distribution d'Energie Electrique

ARRETE no

portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux pour créer une liaison haute tension souterraine, sur la commune de La Berthenoux (36).

Le Préfet de l'Indre, Chevalier de la Légion d'honneur

Le directeur départemental des territoires chargé du Contrôle de la Distribution d'Energie Electrique;

Vu la demande 50-11033 n° D328/034427 en date du 30 mai 2011, présentée par ERDF Indre en Berry ;

Vu le code de l'énergie;

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie électrique ;

Vu le décret du 29 juillet 1927 modifié par les décrets des 28 mars 1935, 7 juin 1950 et 14 août 1975, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 50 ;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz;

Vu l'arrêté du 17 mai 2001 modifié par les arrêtés des 10 mai 2006 et 26 janvier 2007 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0021 du 06 décembre 2010 accordant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, directeur départemental des territoires de l'Indre ;

Vu la décision du 08 décembre 2010 donnant subdélégation de signature à Monsieur David VRIGNAUD, chef de service du SCPAE de la direction départementale des territoires de l'Indre ;

Consultations

Vu les avis des services concernés de la Direction Départementale des Territoires en dates du 08 et 10 juin 2011 ;

Vu l'avis du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Indre, en date du 24 juin 2011 ;

Vu l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, en date du 15 juin 2011;

Vu l'avis de l'Inspection Académique de l'Indre, en date du 15 juin 2011;

Vu l'avis réputé favorable de France Télécom - Unité d'Intervention Pays de Loire ;

Vu l'avis réputé favorable de Monsieur le maire de la commune de La Berthenoux ;

Vu l'avis réputé favorable de la Direction Départementale de la Protection Civile de l'Indre ;

Vu l'avis réputé favorable du service GRTgaz Région Centre Atlantique;

Vu l'avis réputé favorable de la Sous Préfecture de La Châtre ;

Vu l'avis réputé favorable de la Chambre d'Agriculture de l'Indre;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Indre, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique ;

ARRETE

Article 1 : La création d'une liaison haute tension souterraine, sur la commune de La Berthenoux (36), est autorisée.

<u>Article 2</u>: Le demandeur devra se conformer aux dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Article 3 : La réalisation des travaux devra faire l'objet d'une demande de permission de voirie préalable auprès des gestionnaires des infrastructures routières concernées, et/ou une demande d'arrêté de circulation.

Article 4 : Il existe, sur la zone concernée par le projet, un réseau France Télécom.

En première analyse, il apparaît que le réseau devrait subir des modifications.

Une intervention des services de France Télécom sera nécessaire et elle devra être coordonnée avec les entreprises chargées des travaux.

Pour cela, France Télécom devra être informé le plus tôt possible du début des travaux et de la date de la réunion d'ouverture du chantier.

Les entreprises devront se renseigner par DICT pour connaître la position exacte des installations afin d'assurer la protection du réseau France Télécom.

<u>Article 5</u>: La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés.

<u>Article 6</u>: Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- insertion au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre ;
- affichage en Préfecture pendant deux mois ;
- affichage en mairie de La Berthenoux pendant deux mois. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat, qui sera envoyé à la Direction Départementale des Territoires (contrôle DEE)

<u>Article 7</u>: Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Indre, Monsieur le maire de la commune de La Berthenoux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le 29 novembre 2011

Le Directeur Départemental des Territoires par subdélégation le chef du SCPAE

David VRIGNAUD

<u>voie de recours</u>: En cas de contestation de la présente décision, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la présente notification pour introduire un recours devant le Tribunal Administratif – 1 cours Vergniaud – 87 031 LIMOGES Cedex

Le présent arrêté sera adressé à :

- ERDF Indre en Berry – groupe ingénierie – M.Fabrice DUPUIS 6 rue du 8 mai 1945 – BP 139 – 36003 CHATEAUROUX cédex (qui voudra bien en accuser réception à la DDT de l'Indre)

Copie sera adressée à:

- Délégation Territoriale Sud
- Mairie de La Berthenoux



PREFECTURE INDRE

Arrêté n °2011333-0008

signé par David VRIGNAUD, Chef du Service Connaissance, Planification, Aménagement et Evaluation.
le 29 Novembre 2011

36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)

Arrêté portant autorisation au Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région d'Argenton sur Creuse de dissimuler le réseau basse tension au lieu- dit "La Jarrige" sur la commune de Cuzion (36)



PREFECTURE DE L'INDRE

Direction Départementale des Territoires Service Connaissance Planification Aménagement et Evaluation Unité Aménagement et Emergences de Projets Distribution d'Energie Electrique

ARRETE no

portant autorisation au Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région d'Argenton sur Creuse de dissimuler le réseau basse tension au lieu-dit «la Jarrige», sur la commune de Cuzion (36).

Le Préfet de l'Indre, Chevalier de la Légion d'honneur

Le directeur départemental des territoires chargé du Contrôle de la Distribution d'Energie Electrique;

Vu la demande 50-11032 n° D328/048534 en date du 25 mai 2011, présentée par Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région d'Argenton sur Creuse ;

Vu le code de l'énergie;

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie électrique ;

Vu le décret du 29 juillet 1927 modifié par les décrets des 28 mars 1935, 7 juin 1950 et 14 août 1975, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 50 :

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz;

Vu l'arrêté du 17 mai 2001 modifié par les arrêtés des 10 mai 2006 et 26 janvier 2007 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0021 du 06 décembre 2010 accordant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, directeur départemental des territoires de l'Indre ;

Vu la décision du 08 décembre 2010 donnant subdélégation de signature à Monsieur David VRIGNAUD, chef de service du SCPAE de la direction départementale des territoires de l'Indre ;

PLACE DE LA VICTOIRE ET DES ALLIES - B.P. 583 - 36019 CHATEAUROUX CEDEX - TÉLÉPHONE : 02 54 29 50 00 - TÉLÉCOPIE : 02 54 34 10 08 site internet : www.indre.pref.gouv.fr

1

Consultations

Vu les avis des services concernés de la Direction Départementale des Territoires, en date du 06 juin 2011 ;

Vu l'avis des services du Conseil Général de l'Indre, en date du 22 juin 2011 ;

Vu l'avis de France Télécom - Unité d'Intervention Pays de Loire, en date du 06 juin 2011 ;

Vu l'avis du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Indre, en date du 24 juin 2011 ;

Vu l'avis de Monsieur le maire de la commune de Cuzion, en date du 01 juin 2011 ;

Vu l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, en date du 07 juin 2011 ;

Vu l'avis de l'Inspection Académique de l'Indre, en date du 06 juin 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable de la Direction Départementale de la Protection Civile de l'Indre ;

Vu l'avis réputé favorable du service GRTgaz Région Centre Atlantique;

Vu l'avis réputé favorable de la Sous Préfecture de La Châtre ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Indre, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique ;

ARRETE

- <u>Article 1</u>: La dissimulation du réseau basse tension au lieu-dit «La Jarrige», sur la commune de Cuzion (36), est autorisée.
- <u>Article 2</u>: Le remblaiement des tranchées sera réalisé conformément au règlement général sur la conservation et la surveillance des routes départementales. Le domaine public sera nettoyé et remise en état.
- <u>Article 3</u>: Le demandeur devra se conformer aux dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.
- <u>Article 4</u>: La réalisation des travaux devra faire l'objet d'une demande de permission de voirie préalable auprès des gestionnaires des infrastructures routières concernées, et/ou une demande d'arrêté de circulation.

Article 5: Il existe, sur la zone concernée par le projet, un réseau France Télécom.

En première analyse, il apparaît que le réseau devrait subir des modifications.

Une intervention des services de France Télécom sera nécessaire et elle devra être coordonnée avec les entreprises chargées des travaux.

Pour cela, France Télécom devra être informé le plus tôt possible du début des travaux et de la date de la réunion d'ouverture du chantier.

Les entreprises devront se renseigner par DICT pour connaître la position exacte des installations afin d'assurer la protection du réseau France Télécom.

<u>Article 6</u>: La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés.

Article 7 : Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- insertion au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre ;
- affichage en Préfecture pendant deux mois ;
- affichage en mairie de Cuzion pendant deux mois. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat, qui sera envoyé à la Direction Départementale des Territoires (contrôle DEE)

<u>Article 8</u>: Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Indre, Monsieur le maire de la commune de Cuzion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le 29 novembre 2011 Le Directeur Départemental des Territoires par subdélégation le chef du SCPAE

David VRIGNAUD

<u>voie de recours</u>: En cas de contestation de la présente décision, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la présente notification pour introduire un recours devant le Tribunal Administratif – 1 cours Vergniaud – 87 031 LIMOGES Cedex

Le présent arrêté sera adressé à :

Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région d'Argenton sur Creuse
 2/1 rue Flandres Dunkerque – 36000 CHATEAUROUX cédex
 (qui voudra bien en accuser réception à la DDT de l'Indre)

Copie sera adressée à :

- Délégation Territoriale Sud
- Mairie de Cuzion



PREFECTURE INDRE

Arrêté n °2011335-0008

signé par Marc GIRODO - Directeur départemental des territoires de l'Indre le 01 Décembre 2011

36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)

Fixant des prescriptions spécifiques, an application de l'article L 214-3 du code de l'environnement, au récépissé de déclaration D 09/2011 relatif à l'épandage des boues issues de la station d'épuration de DUN LE POELIER



PRÉFET DE L'INDRE

ARRETE PREFECTORAL n° 2011335-0008 du 1er décembre 2011 Fixant des prescriptions spécifiques, en application de l'article L.214-3 du code de l'environnement, au récépissé de déclaration n° D 09/2011 relatif à l'épandage des boues issues de la station d'épuration de DUN LE POELIER

LE PREFET DE L'INDRE Chevalier de la Légion d'honneur

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.214-1 à L.214-11 ; R 211-22 et R 211-23, R 211-26 à R 211-47, R 211-94 et R 211-95 et R 216-7, R 214-1 à R 214-56 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2224.7 à L2224.12 ainsi que la section 2 du chapitre IV du titre II du livre II de la deuxième partie réglementaire du code ;

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2006-503 du 2 mai 2006 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnées aux articles L. 2224-8 et L. 2224-10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les dispositions du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) du bassin Loire-Bretagne approuvé par arrêté le 18 novembre 2009 ;

Vu l'arrêté interministériel du 22 novembre 1993 relatif au Code des bonnes pratiques agricoles,

Vu l'arrêté interministériel du 8 janvier 1998 fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles, pris en application des articles R 211-26 à R 211-47 du code de l'environnement relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 janvier 2006 portant délimitation des zones sensibles dans le bassin Loire-Bretagne,

Vu l'arrêté n° 2011143 -0010 du 23 mai 2011, portant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, Directeur Départemental des Territoires de l'INDRE,

Vu la décision du 08 juin 2011 portant subdélégation de signature de Monsieur Marc GIRODO, Directeur Départemental des Territoires,

Vu le dossier de déclaration déposé en date du 29 juillet 2011 par la société SAUR, exploitant de la station d'épuration de DUN LE POELIER et producteur des boues de cette station d'épuration, enregistré sous le n° 36-2011-00073 et concernant le plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration de DUN LE POELIER,

Vu les compléments d'informations apportés le 12 septembre 2011 et le 12 octobre 2011 au dossier de déclaration initial;

Vu le récépissé de déclaration n° D 09/2011 délivré le 24 octobre 2011 à la SAUR,

Vu l'absence de remarque du déclarant concernant le projet d'arrêté fixant des prescriptions spécifiques transmis par courrier en date du 24 octobre 2011,

Considérant que les boues issues de la station d'épuration de Dun le Poëlier contiennent en moyenne 24,4 kg d'azote par tonne de matière sèche, soit pour les 60 tonnes de matière sèche du curage de ma lagune de Dun le Poëlier 1,46 t d'azote et que la quantité d'azote épandue à l'hectare sera d'environ 51 kg d'azote par hectare,

Considérant qu'un épandage d'automne de boues avant culture de printemps peut entrainer le ruissellement des fertilisants vers les cours d'eau ou les nappes souterraines si les terres restent nues,

Considérant que pour réduire la pollution organique et ainsi atteindre le bon état écologique des masses d'eau concernées à l'horizon 2015, des prescriptions particulières doivent être fixées,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE:

Article 1: Conditions générales

Les installations, objet du présent arrêté sont situées, installées et exploitées conformément aux plans et contenu du dossier de demande de déclaration non contraires aux dispositions du présent arrêté.

Toutes modifications apportées aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant, à l'exercice des activités ou à leur voisinage et entraînant un changement notable des éléments du dossier de déclaration initiale doit être porté, avant sa réalisation à la connaissance du préfet qui peut exiger une nouvelle déclaration.

Article 2: Prescriptions générales

Le déclarant devra respecter les prescriptions générales définies dans l'arrêté ministériel du 08 janvier 1998 dont les références sont indiquées dans les visas du présent arrêté et qui sont joints au présent arrêté.

Article 3: Prescriptions spécifiques

3-1: Epandage automnal avant culture de printemps:

Une culture intermédiaire piège à nitrates (CIPAN) devra être implantée au plus tard 8 jours après les épandages de boues en automne et avant culture de printemps. Celle-ci devra rester implantée aussi longtemps que possible, sa destruction ne devra intervenir qu'après avis du service en charge de la police de l'eau.

3-2 : délais d'enfouissage des boues après épandage:

L'enfouissement après épandage devra intervenir au plus tard dans les 48 heures.

Article 4: Modifications des prescriptions

Si le déclarant veut obtenir la modification de certaines des prescriptions spécifiques applicables à

l'installation, il en fait la demande au préfet, qui statue alors par arrêté.

Le silence gardé par l'administration pendant plus de trois mois sur la demande du déclarant vaut décision de rejet.

Article 5: Droits des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 6: Autres réglementations

Le présent arrêté ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Article 7: Publication et information des tiers

Une copie de cet arrêté sera transmise à la mairie de Brion et la mairie de Saint-Maur pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Ces informations seront mises à disposition du public sur le site internet de la préfecture de l'Indre pendant une durée d'au moins 6 mois.

Article 8 : Voies et délais de recours

La présente décision ne peut être déférée qu'auprès du Tribunal administratif de LIMOGES :

- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L.211-1 et L.511-1 dans un délai d'un an à compter de la publication ou de l'affichage de ces décisions. Toutefois, si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage de ces décisions, le délai de recours continue à courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service ;
- par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision leur a été notifiée.

L'introduction d'un recours devant le tribunal administratif impose de s'acquitter d'une contribution de 35€ par l'apposition d'un timbre fiscal sur la requête ou de justifier du dépôt d'une demande d'aide juridictionnelle.

Article 9: Exécution:

Le secrétaire général de la préfecture de l'Indre et le directeur départemental des territoires de l'Indre en charge de la police de l'eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le Directeur Départemental des Territoires

Signé: Marc GIRODO



PREFECTURE INDRE

Arrêté n °2011336-0004

signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre le 02 Décembre 2011

36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)

Portant déclassement d'un immeuble du domaine public ferroviaire, immeuble cadastré section DM numéro 388, à Châteauroux.



PRÉFET DE L'INDRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service Sécurité Risques

Coordination et Observation des Réseaux de Transport

ARRETE N°2011336-0004 du 8 2 DEC. 2011

portant déclassement d'un immeuble du domaine public ferroviaire, immeuble cadastré section DM numéro 388, à Châteauroux

Le préfet de l'Indre,

Vu le code des transports, notamment ses articles L 2141-13 et suivants,

Vu le décret n° 82.389 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements, notamment son article 14;

Vu le décret n° 83.816 du 13 septembre 1983 relatif au domaine confié à la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) notamment son article 17;

Vu l'arrêté de M. le Ministre des Transports, en date du 5 juin 1984, modifié par l'arrêté en date du 5 octobre 2001, fixant à 300 000 Euros le montant de la valeur des immeubles dépendant du domaine public ferroviaire géré par la S.N.C.F. au-dessous duquel des décisions de déclassement de ces immeubles sont prononcées par le Préfet;

Vu la circulaire du 2 juillet 1984, relative à la gestion du domaine immobilier confié à la S.N.C.F.;

Vu le dossier présenté par la S.N.C.F. (Direction de l'immobilier, région de Limoges) le 10 octobre 2011;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Indre,

ARRÊTE

Article 1:

Est déclassé, en vue de son aliénation, le terrain partiellement bâti dépendant du domaine public ferroviaire d'une surface de 627 m², situé 24 rue Ratouis de Limay sur la commune de Châteauroux et cadastré section DM numéro 388, figurant sous teinte jaune au plan annexé au présent arrêté.

Article 2:

Le secrétaire général de la préfecture de l'Indre, le maire de Châteauroux, le directeur départemental des territoires de l'Indre et le directeur de la région SNCF de Limoges sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Copie du présent arrêté sera adressé à M. le directeur de l'immobilier de la SNCF, 2 rue Traversière, 75 012 Paris.

Xavier PÉNEAU



PREFECTURE INDRE

Arrêté n °2011335-0001

signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre le 01 Décembre 2011

36 - Préfecture de l'Indre Direction du Cabinet et de la Sécurité Service du Cabinet et de la Sécurité

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2012

ARRÊTÉ du 1 décembre 2011

Portant attribution de la médaille d'honneur agricole

à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2012

Le Préfet de l'Indre Chevalier de la Légion d'honneur

VU le Décret 84-1110 du 11 décembre 1984 relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole;

VU le Décret 2001-740 du 23 août 2001 modifiant le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 relatif à la médaille d'honneur agricole ;

Sur proposition de Madame la directrice des services de cabinet,

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- Monsieur BERTRAND Vincent

Magasinier conseil, EPIS CENTRE, BOURGES. demeurant à ECUEILLE

- Monsieur BOURNILLAT Lucien

Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC. demeurant à CHAILLAC

- Monsieur CLEMENT Ludovic

Magasinier, EPIS CENTRE, BOURGES. demeurant à PELLEVOISIN

- Mademoiselle GODINET Carole

Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES. demeurant au POINÇONNET

- Monsieur HEBERT Matthieu

Chef section transports, AXEREAL SERVICES, CHATEAUDUN. demeurant à LA BERTHENOUX

- Madame POUILLET Valérie née BEAULIEUX

Technicien prestations CFS, GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT. demeurant à LEVROUX

- Monsieur RENOUX Jacky

Directeur d'usine, EURIAL, DISSAY. demeurant à POULIGNY ST PIERRE

- Monsieur ROGER Stéphane

Ouvrier agricole, M. GIROUARD ERIC, LA VERNELLE. demeurant à ECUEILLE

- Monsieur SARRE Pierre

Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC. demeurant à CHAILLAC

- Monsieur SIMONNET Claude

Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC. demeurant à CHAILLAC

- Madame VILLENEUVE Marie-Thérèse née FRESSIGNAUD

Chargée de clientèle particuliers, GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT. demeurant à ORSENNES

Article 2 : La médaille d'honneur agricole VERMEIL est décernée à :

- Monsieur ALAPHILIPPE Jean-Pierre

Agent de mise en marche, CIALYN, MIGENNES. demeurant à VICQ EXEMPLET

- Monsieur BOURNILLAT Lucien

Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC. demeurant à CHAILLAC

- Monsieur CHARASSON Jean-Pierre

Magasinier conseil, EPIS CENTRE, BOURGES. demeurant à SASSIERGES ST GERMAIN

- Madame GIEN Evelyne

Assistante production, EPIS SEM, BOURGES. demeurant à ISSOUDUN

- Monsieur LEMAITRE Philippe

Conducteur installation, AGRALYS, CHATEAUDUN. demeurant à BOUGES LE CHATEAU

- Madame MAUROUSSET Isabelle née GOUDELIN

Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES. demeurant au POINÇONNET

- Madame MAYAUD Catherine née ALBERT

Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES. demeurant à ARDENTES

- Monsieur MONDON Hervé

Responsable de pôle, GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT. demeurant à CHATEAUROUX

- Madame REAVAILLE Marie-José née SIRGUE

Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES. demeurant à CHATEAUROUX

- Monsieur SARRE Pierre

Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC. demeurant à CHAILLAC

Article 3 : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- Monsieur AUTISSIER Marc

Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES. demeurant à CUZION

- Monsieur BOURNILLAT Lucien

Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC. demeurant à CHAILLAC

- Madame CHAMPAGNE Monique née LAURENT

Assistante bancaire, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES. demeurant à DIORS

- Mademoiselle CHELOT Claudine

Gestionnaire prestation CFS, GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT. demeurant à CHATEAUROUX

- Monsieur GILLIET Alain

Conseiller en gestion de patrimoine, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES. demeurant à MEZIERES EN BRENNE

- Monsieur MOREAU Jean-Michel

Conducteur d'installation, SICA DE CEREALES INDRE ET CHER, ISSOUDUN. demeurant à DIOU

- Monsieur REBILLON Christian

Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES. demeurant à CHATEAUROUX

- Monsieur SIWIASZCZYK Dominique

Conseiller en assurance, CRCAM, BOURGES. demeurant à ST FLORENTIN

- Madame VIOUX Claudine

Secrétaire, MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE BERRY-TOURAINE, CHATEAUROUX. demeurant à CHATEAUROUX

Article 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- Madame CHRISTIN Jocelyne née ALASNIER

Assistant bancaire, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES. demeurant à CHATEAUROUX

- Madame SMAL Monique née DESNEUX

Assistant bancaire, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES. demeurant au POINÇONNET

Article 5 : Madame la directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé: Xavier PÉNEAU



PREFECTURE INDRE

Arrêté n °2011335-0002

signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre le 01 Décembre 2011

36 - Préfecture de l'Indre Direction du Cabinet et de la Sécurité Service du Cabinet et de la Sécurité

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale au titre de la promotion du 1er janvier 2012

ARRETÉ du 01 décembre 2011

Portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

Promotion du 01 janvier 2012;

Le Préfet de l'Indre Chevalier de la Légion d'honneur

Vu les articles R.411-41 à 411-53 du code des communes

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, modifié par le décret n°88-309 du 28 mars 1988

Vu le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005

Relatif à l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

ARRETE

Article 1 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

Médaille ARGENT

- Monsieur AUJARD Etienne

Adjoint au maire de AMBRAULT demeurant La Brande à AMBRAULT

- Monsieur FONBAUSTIER Jacques

Adjoint au maire de AMBRAULT demeurant 25, rue de Guisblond à AMBRAULT

- Monsieur GAILLARD Michel

Adjoint au maire de LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL demeurant La Croix Saint-Roch à LOURDOUEIX ST MICHEL

- Monsieur PERREAU Alain

Conseiller municipal de AMBRAULT demeurant 16, rue du Paré à AMBRAULT

Article 2: Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille ARGENT

Madame ALLARD Françoise née JOURDAIN

Agent d'entretien, Mairie de ECUEILLE demeurant 39, rue des Grands Champs à ECUEILLE

- Monsieur AUDEBERT Emmanuel

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant Allée Jean Giraudoux à CHATEAUROUX

- Monsieur AUDEBERT Pascal

Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Coret à MONTCHEVRIER

- Monsieur AUDOUX Thierry

ATP1 Electricien, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 18, rue Haute au MENOUX

- Monsieur AUFORT Philippe

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 22, rue des Eglantines à LACS

- Madame AUGENDRE Martine née SAINSON

Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Bourg à NOHANT VIC

- Madame AUGEREAU Nelly née AUTEILLIER

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 30, allée de Corbilly au POINÇONNET

- Monsieur AUVRAY Eric

Adjoint technique principal 2ème classe, Communauté de communes Marche Berrichonne d'AIGURANDE demeurant La Bouzanne à AIGURANDE

- Madame BABARIT Nicole

Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 25, avenue George Sand à LA CHATRE

- Monsieur BACHELIER Philippe

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 7, allée des Lilas à DEOLS

- Monsieur BARON Stéphane

I.A.D.E. de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 73, avenue Marcelle Lemoine à CHATEAUROUX

- Madame BARRIERE Martine née ALAPETITE

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 35, rue Guynemer à CHATEAUROUX

- Madame BARRY Christiane

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 11, rue de la Bièvre à CHATEAUROUX

- Madame BAUDIN Sandrine née CHARTIER

Agent territorial spécialisé école maternelle, Mairie de MONTIERCHAUME demeurant 5, place de la Mairie à NEUVY PAILLOUX

- Madame BAUJEAN Marianne

Aide soignante classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 3, rue Eisenhower à CHATEAUROUX

- Madame BAYARD Yvette née CHAMPEAU

Adjoint technique 1, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 1/5, avenue Maurice Rollinat à AIGURANDE

- Madame BÉGUET Ginette

Adjoint territorial d'animation 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE demeurant Ferté à LUCAY LE MALE

- Madame BELLAMY Colette née TICHIT

Assistante médico-administratif de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 31, chemin de la Grouaille à VINEUIL

- Madame BELLET Nadine

Aide soignante classe exceptionnelle, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT demeurant 22, rue du 14 Juillet à LA CHATRE

- Monsieur BENALI-KHARROUBI Mourad

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 2, rue de l'Etang à GIROUX

- Madame BERLOQUIN Jasmine

Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 61, route de Châtillon à MEZIERES EN BRENNE

- Madame BERTHIAS-TEULADE Emmanuelle

Adjoint administratif territorial de 1ère classe, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE demeurant 15, cour Croix d'Or à ARGENTON SUR CREUSE

- Madame BIDAUD Karine née BLIN

Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 6/4, rue des Etas-Unis à CHATEAUROUX

- Madame BILLARD Marilyne née DELANEAU

Auxiliaire de soins principale de seconde classe, Centre Communal d'Action Sociale de CHATEAUROUX demeurant 4, Square Albert Laprade à BUZANÇAIS

- Madame BLANCHET Dominique née DAUDON

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 3, rue Lamartine à CHATEAUROUX

- Madame BLENET Maryse

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 3/10, rue des Ecoles à ISSOUDUN

- Madame BOISSEAUX Martine

Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 78, rue de Strasbourg à CHATEAUROUX

- Monsieur BOITARD Philippe

Agent de maîtrise, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 16, rue François Villon à ISSOUDUN

- Madame BORDAGE Anne-Marie

Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 25, boulevard de la Vrille à CHATEAUROUX

- Monsieur BORDAT Stéphane

ATTEE spécialité cuisine, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 22, rue du Chêne au PECHEREAU

- Madame BOUCHARD Isabelle née BOMBAUD

Adjoint administratif 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant Les Sacristains à LACS

- Madame BOUCHERON Marie-Claude

Aide-soignante, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 54, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE

- Monsieur BOURDEAU Guillaume

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 40, rue Pasteur à NEUVY PAILLOUX

- Madame BOURGOGNON Annie née MOREAU

Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 12, rue Pasteur à CHATILLON SUR INDRE

- Mademoiselle BRISSE Lydie

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 6, route de Châteauroux à MARON

- Madame BRISSET Corinne née GALLAND

Agent technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 21, allée des Grouailles à CHATEAUROUX

- Monsieur BROUILLARD Didier

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 28, rue de Verdun à NEUVY ST SEPULCHRE

- Madame BUISSON Catherine née CHARTIER

Aide-soignante classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 18, chemin de la Croix Blanche à MEOBECO

- Madame CAILLAUD Isabelle née CAILLAULT

Aide-soignante de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 5, allée de Roses à ST GAULTIER

- Monsieur CARANGEOT Laurent

ATTEE magasinier, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 14, rue des Gronanges à LES BORDES

- Monsieur CHABOT Dominique

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, rue de Verdun à DEOLS

- Madame CHAMPEIL Monique née FOURNIAL

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Bournoisseau à ARGENTON SUR CREUSE

- Monsieur CHAMPEIL Raymond

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Bournoisseau à ARGENTON SUR CREUSE

- Madame CHARRÉ Christine

Aide-soignante classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 13, place Jean-Jacques Rousseau à MONTIERCHAUME

- Madame CHARTIER Jackie née CRON

Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 12, bd du Général Leclerc à CHATILLON SUR INDRE

- Mademoiselle CHATAUR Frédérique

Adjoint administratif hospitalier principal 2ème classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 2, rue Aristide Briant à DEOLS

- Madame CHOISY Liliane née VILLAIN

Adjoint administratif hospitalier principal 1ère classe, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 1, rue de la Gare à CLION

- Madame CLORIS Marie-Geneviève née JEANNEAUD

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 369, Bat 6 - allée Franklin Roosevelt à CHATEAUROUX

- Madame COCHET Marie-France née JULIEN

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT demeurant Les Loges à MEUNET PLANCHES

- Monsieur CORNILLAT Pascal

Agent technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 3, route de Velles à CHATEAUROUX

- Madame COSSON Annick née BERGERAULT

Aide-soignante classe exceptionnelle, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant Rue Paul Langevin à CHATILLON SUR INDRE

- Monsieur CRENNER Philippe

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Bourg à ST CHARTIER

- Madame DECREUX Rolande

Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Champ du Pommier à LA CHATRE

- Madame DEFAY Jacqueline née GUIGNARD

Maître-ouvrier, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant Rue des Sables de Beauregard à CHATILLON SUR INDRE

- Madame DEFAY Nathalie née DUCOUDRET

Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 23, rue de Bellevue à CHATILLON SUR INDRE

- Madame DEJOLLAT Patricia née BISSON

Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC demeurant Le Boutillon à CONCREMIERS

- Madame DELBOS Catherine

Aide-soignante, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 17, allée des Ormeaux à ST MAUR

- Madame DENIS Elisabeth née GANGNEUX

Aide-soignante classe exceptionnelle, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 2, impasse Belain à CHATILLON SUR INDRE

- Madame DEWITTE Marie-Christine née GRAZIANA

Aide-soignante, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 7, rue des Sables de Beauregard à CHATILLON SUR INDRE

- Madame DISTRIQUIN Martine née CAGLIONI

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant La Josépherie à CONDE

- Madame DONATIEN Laurence

Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 14, rue des Bordes à LA CHATRE

- Monsieur DORANGEON Bruno

Adjoint technique 2ème classe, Communauté de communes Marche Berrichonne à AIGURANDE demeurant Les Lhomais à ST DENIS DE JOUHET

- Madame DROZDZ Catherine

Aide-soignante de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 6. rue des Arums à VILLIERS

- Monsieur DUBLANCHET Christian

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Bidoire à URCIERS

- Monsieur DULION Alain

Adjoint technique de 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant La Perdrière à ORVILLE

- Monsieur DUMAS Jean-Bernard

Agent d'encadrement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 2, allée Claude Debussy au POINÇONNET

- Monsieur DUPRE Jean-Pierre

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 10, rue du Petit Epôt au POINÇONNET

- Monsieur FAUCON Jean-Claude

Agent d'entretien qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 12, rue du Prieuré à ST MICHEL EN BRENNE

- Monsieur FERRAND Daniel

Agent d'entretien qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 24, rue Edouard Branly à PAULNAY

- Madame FORGES Marie-Christine née SAUVAGET

Secrétaire de Mairie, Mairie de MEOBECQ demeurant 14, route de Neuillay-Les-Bois à LA CHAPELLE ORTHEMALE

- Madame FORTUIT Florence née LERICOLAIS

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 22, allée des Dryades au POINÇONNET

- Monsieur FRAS Dominique

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 31, rue Pierre Fresnay à CHATEAUROUX

- Monsieur FRENAIZON Eric

Adjoint technique de 2ème classe, Mairie de DEOLS demeurant 27, rue du Pont Perrin à DEOLS

- Madame GAUGRY Sylvie

Aide-soignante classe normale, Centre hospitalier d'ISSOUDUN demeurant Chemin de la Diane à ST AOUSTRILLE

- Monsieur GENEVIER Kléber

Ouvrier professionnel qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant La Caillonnière à PAULNAY

- Madame GERHARD Mireille née TOUSSAINT

Adjoint administratif principal 2ème classe, Hôpital Local de LEVROUX demeurant Square de Touraine à ISSOUDUN

- Madame GERVAIS Elisabeth née MAUDUIT

Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 20, rue Gabriel Nigond à CHATILLON SUR INDRE

- Monsieur GERY Pierre

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 10, route de Levroux à VICQ SUR NAHON

- Monsieur GILARDET Pascal

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 6, rue Barbara Grangeroux à DEOLS

- Monsieur GOURBEYRE Christian

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 36, rue Hector Berlioz à CHATEAUROUX

- Madame GRASON Guilène née BRET

Attaché principal, COMMUNAUTE DE COMMUNES de LURY SUR ARNON demeurant 5, chemin de la Grenouillerie à STE LIZAIGNE

- Madame GUENARD Evelyne née CHARPENTIER

Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant La Commanderie des Salles à MEZIERES EN BRENNE

- Monsieur GUILBAUD Bertrand

Infirmier de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 7, rue Fleury à CHATEAUROUX

- Monsieur GUIMBAUD Philippe

Aide-soignant de classe supérieur, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 17, allée des Pêchers à CHATEAUROUX

- Madame GUITTÉ Marielle

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 110, avenue Léon Blum à VILLEDIEU SUR INDRE

- Monsieur HEMERY Gilles

Ouvrier professionnel qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 56, allée de la Maréchal au POINÇONNET

- Monsieur HÉMERY Jacky

Aide-soignant, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 16, route de Celon à BAZAIGES

- Madame HERBODEAU Marie-Thérèse née ALESSI

Infirmière diplômée d'Etat, cadre de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant Rue du chemin neuf à AMBRAULT

- Madame JANNIN Sylvie née MAGNIN

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 7, route de Velles à ARTHON

- Monsieur JEAMBUT Jean-Michel

Adjoint technique 1ère classe des établissements d'enseignement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 15, rue des Eglantines à LACS

- Monsieur JEANNE André

Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 30, rue Pierre Bordat à MONTGIVRAY

- Madame JEANNETON Nathalie née DESTOUCHES

ATSEM 1ère classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC demeurant 3, Turquet de Mayerne au BLANC

- Monsieur JOSSINET Jean-Louis

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 198/219, avenue John Kennedy à CHATEAUROUX

- Madame KACZMARCZYK Annie née MADEC

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 59 bis, rue de Vernusse à CHATEAUROUX

- Monsieur LABETOULLE Hervé

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Combette à AIGURANDE

- Madame LABREUILLE Brigitte

Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 20, rue du Pré de la Barre à LA CHATRE

- Madame LAMY Chantal

Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 4, rue Désiré Thiennot à MEZIERES EN BRENNE

- Madame LANCHAIS Nicole née BENY

Agent des services hospitaliers qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant La Galoperie à MEZIERES EN BRENNE

- Madame LAPLANCHE Linda

Adjoint administratif de 1ère classe, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de MONTIERCHAUME

demeurant 46, rue de la Grande Croix à NIHERNE

- Monsieur LAROCHE Dominique

Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 3, rue de la Croix à VIGOUX

- Madame LAROSE Catherine née GUENAIS

Attaché principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 14, rue des Combattants AFN à ST MAUR

- Madame LAUCHET Florence née JOLLET

Sage femme de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 26, rue Fernand Reynaud à CHATEAUROUX

- Madame LE NORMAND Christine née DUCOULOMBIER

IDE classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 11, La Caillaudière à DIORS

- Madame LEBLANC Liliane née RIDET

Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant Territeau à MEZIERES EN BRENNE

- Madame LEBRETON Marie-Hélène née HERVIER

Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LYE demeurant 4, route de Saint-Aignan à LYE

- Monsieur LECOMTE Daniel

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE demeurant 22, rue Roger Ménars à LUCAY LE MALE

- Monsieur LECREUX Claude

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Ville à NEUVY ST SEPULCHRE

- Madame LIGEARD Valérie née BEIGNEUX

Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 10. route de Châtillon au TRANGER

- Madame LIGNELET Christelle

Secrétaire médicale, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT demeurant 1, route de Vatan à LUCAY LE LIBRE

- Madame LOCCIOLA-CAILLE Marie-Lise née LOCCIOLA

Infirmière classe supérieure, Hôpital Local de LEVROUX demeurant 33, rue des Remparts à CHATEAUROUX

- Monsieur LOMBARD Emmanuel

Technicien principal de 1ère classe, Communauté d'agglomération castelroussine à CHATEAUROUX demeurant 93, avenue des Anémones à DEOLS

- Madame LORY Françoise née LECLERC

Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Blord à SASSIERGES ST GERMAIN

- Madame MALASSENET Carmen née COUTY

Adjoint technique 1, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 2, chemin du Querou à MONTGIVRAY

- Madame MALLET Valérie

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 52, Le Sapin Vert à BUZANÇAIS

- Madame MARCHAND Sophie née BOURRIFFET

Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 5, place du Champs de Foire à ST GAULTIER

- Monsieur MARSAULT Thierry

Agent de restauration scolaire élémentaire, MAIRIE de BOIS-COLOMBES demeurant 15, chemin du Casse-Cou à CUZION

- Monsieur MARTIN Bernard

Adjoint technique 2ème classe, MAIRIE de VIJON demeurant La Rigaudière à VIJON

- Monsieur MARTIN Jean-Luc

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 110, rue du Gendarme Patrice Comboliaud à CHATEAUROUX

- Madame MARTINS Marie-Alexandre née FERRAO-MENDES

Assistant socio-éducatif principal, Conseil général de BOURGES demeurant 3, rue du Tricot à ISSOUDUN

- Madame MASSET Jacqueline

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 3, route de Velles à CHATEAUROUX

- Madame MELINE Marie-France née CARMEILLE

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Forêt à VICQ SUR NAHON

- Madame MERIOT Nathalie

Adjoint administratif de 1ère classe, Mairie de DEOLS demeurant La Ferrandière à LA CHAMPENOISE

- Madame MESSAAD Souad née KARMOUNI

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1/10, place du Général de Gaulle à LA CHATRE

- Madame MEUBLAT Françoise née LOUIS

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 17, rue de la Vrille à CHATEAUROUX

- Madame MIAUX Béatrice née BILLARD

Assistante maternelle, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 12, rue de la Fuie à CHATEAUROUX

- Madame MITATY Odile née RONDELOT

Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 9, impasse du Gué de la Chapelle à ST MAUR

- Madame MOREAU Agnès

Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Bord à NERET

- Madame MOREAU Marie-Agnès

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 19/3612, rue Paul Valéry à CHATEAUROUX

- Monsieur MOREAU Patrice

Attaché de Conservation du Patrimoine, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 52, rue Saint-Martin à ISSOUDUN

- Madame NACU Geneviève née MOULINBLANC

Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC demeurant Les Guilloux à LA PEROUILLE

- Madame NATUREL Michèle née LUMET

Attaché territorial de conservation du patrimoine, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 9, rue des Trois Marchands à BUZANÇAIS

- Madame NIEUWENSTEED Florence

Aide-soignante, Centre hospitalier de ISSOUDUN demeurant 4, allée des Epinettes à NEUVY PAILLOUX

- Madame OLIVEIRA Marie

Infirmière de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 89, boulevard de Cluis à CHATEAUROUX

- Madame PAGET Marie-Christine née BASSET

Adjoint technique territorial 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 29, bd Blaise Pascal - APT 11 à CHATEAUROUX

- Monsieur PASDELOUP Franck

Assistant médico-technique de classe supérieure, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 154, rue de la Brauderie au POINÇONNET

- Madame PASQUIER Françoise née VILLERET

Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 3, rue des AFN à FLERE LA RIVIERE

- Madame PASQUIER Jeannette

Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 11, rue de la Charrière à FLERE LA RIVIERE

- Monsieur PATRIGEON Lewis

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 3, rue Louis Suard à CHATEAUROUX

- Madame PERCHAUD Christine née LONATI

Cadre de santé, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 17, rue de la République à CLION

- Madame PERCHAUD Isabelle née POIGNAULT

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier d'ISSOUDUN demeurant 16, rue des Acacias à STE LIZAIGNE

- Monsieur PERCHAUD Patrick

Adjoint technique de 1ère classe, Communauté de communes de LEVROUX demeurant 21, rue du Jarillet à LEVROUX

- Madame PETIOT Annie née RAYNAUD

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 22, rue du Juge de Paix à ISSOUDUN

- Monsieur PHILIPPON Christophe

Adjoint technique des établissements d'enseignement principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS

demeurant 25, avenue George Sand à LA CHATRE

- Madame PICAULT Rolande

ATSEM 1ère classe, RPI LES CHAMPIS de NOHANT-VIC demeurant 3, allée du Puits au MAGNY

- Madame PIGELET Florence née CHAMPAGNAT

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Les Glaux à NEUVY PAILLOUX

- Mademoiselle PIOFFET Evelyne

Adjoint technique des établissements d'enseignement 1ère classe cuisine, Conseil Régional du Centre à ORLEANS

demeurant 22/3366, bd Blaise Pascal à CHATEAUROUX

- Madame PIPERAUD Hélène née GENOT

Adjoint administratif 2ème classe, Mairie de ECUEILLE demeurant 20, rue des Moulins à ECUEILLE

- Madame POITEVIN Marie-Yvonne née CHAPLEAU

Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 3, rue de la Pinellerie à ST MICHEL EN BRENNE

- Madame POITEVIN Pascale

Infirmière de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant La Javonnerie à BOMMIERS

- Madame POLLET Marie-Agnès née CHARMETANT

Infirmière de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant Le Petit Rosay à VILLIERS

- Madame PORCHERON Marie-Claude née DEMARQUET

Rédacteur chef territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 17, rue Jean-Baptiste Charcot à CHATEAUROUX

- Monsieur PORNET Thierry

Adjoint technique, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant Les Loges de Dressais à ARDENTES

- Madame POURNIN Jacqueline née BARON

Adjoint administratif 1ère classe, Centre Communal d'Action Sociale de CHATEAUROUX demeurant 67, allée des Saules à CHATEAUROUX

- Mademoiselle PROT Chantale

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 196, avenue John Kennedy à CHATEAUROUX

- Monsieur QUÉTINEAU Louis

Agent de maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 18, route de Lignières à PRUNIERS

- Madame RABIER Chantal née BARBOUX

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 20, route de Buzançais à VILLEGOUIN

- Madame REGINAUD Nathalie

Infirmière diplômée d'Etat de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 38, rue Gallieni à CHATEAUROUX

- Monsieur REIGNOUX Thierry

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ARDENTES demeurant 10, rue Victor Hugo à ARDENTES

- Madame RIMETZ Isabelle

Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 8, rue Notre Dame à ARGENTON SUR CREUSE

- Madame RIPOTEAU Véronique

Adjoint administratif 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 54 bis, RN 20 à CELON

- Madame ROBIN Isabelle née RENARD

Infirmière de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant La Font de Moulin à MOSNAY

- Mademoiselle ROBY Catherine

Analyste, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 138, rue de la Brauderie au POINÇONNET

- Madame ROUSSEAU Annie née GODARD

Aide-soignante, Centre hospitalier d'ISSOUDUN demeurant 14, route d'Ardentes à STE FAUSTE

- Madame ROUSSEL Marie-Claude née BERGER

Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC demeurant Les Essarts à OULCHES

- Monsieur ROY Thierry

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant Le Petit Vivier à AIGURANDE

- Madame SAMAIN Marielle née PINON

Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE demeurant Bourdiclon à LUCAY LE MALE

- Madame SAULNIER Marie-Laure née DEPOND

Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant L'Hopiteau à CLERE DU BOIS

- Monsieur SAUVAGET Jean-Michel

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 43 bis, route du Gueniau à ISSOUDUN

- Madame SAUVONNET-CHAUVARD Isabelle née CHAUVARD

Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 13/62, rue de Verdun au BLANC

- Madame SCHNEIDER Martine née PAITRAULT

Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 4, rue Marie-Joseph Chartier à MEZIERES EN BRENNE

- Monsieur SCHNEIDER Pascal

Maître ouvrier principal, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 4, rue Marie-Joseph Chartier à MEZIERES EN BRENNE

- Monsieur SELLERET Bruno

Adjoint technique des établissements d'enseignement 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 6, rue de la Limoise à ISSOUDUN

- Madame SOUDY Brigitte

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT demeurant 48, route de La Châtre à ISSOUDUN

- Monsieur STEPHEN Roger

Peintre, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 1/91, rue du Docteur Lamaze à DEOLS

- Monsieur TAFFANEAU Dominique

Ouvrier professionnel qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 41, impasse du Petit Verger à COINGS

- Madame TEINTURIER Nicole née JEULIN

Adjoint technique de 2ème classe, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de MONTIERCHAUME

demeurant 5, allée Louis Aragon à MONTIERCHAUME

- Madame TERRIS Sonia

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 49, avenue de Verdun à CHATEAUROUX

- Madame THIDET Annie

Aide-soignante classe supérieure, Centre hospitalier d'ISSOUDUN demeurant 53, avenue de Bel Air à ISSOUDUN

- Monsieur THOMAS François

Technicien principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 2, rue de la Manufacture Royale à CHATEAUROUX

- Madame TICHIT Claudine

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 9, allée des Marguerites à DEOLS

- Monsieur TILLIT Patrick

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 34, rue de la Catiche à CHATEAUROUX

- Madame TORTISSIER Elisabeth

Adjoint technique, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 38, rue des Aubiers à DIORS

- Madame TOUCHARD Sandrine

Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 24 ter, allée des Druides au POINÇONNET

- Monsieur TOUCHET Marc

Attaché principal, Mairie de LA CHATRE demeurant 186, rue Nationale à LA CHATRE

- Madame TREMBLAIS Catherine

Aide-soignante de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 11, rue des Quatre Vents à ST MICHEL EN BRENNE

- Madame TRICOCHE Sylvie née MARDON

Aide-médico psychologique, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 2, allée des Bégonias à DEOLS

- Madame TRINQUART Conception née GONZALEZ MARTIN

Assistante maternelle, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 20, boulevard de la Vrille à CHATEAUROUX

- Madame TRUMEAU Isabelle née LEVASSORT

Assistant médico-technique de classe supérieure, Communauté d'agglomération castelroussine de CHATEAUROUX demeurant 197 bis, route de la Brauderie au POINÇONNET

- Madame TUFFIER Fabienne

Brigadier chef principal, Mairie de LA CHATRE demeurant 38, route de la Loge au MAGNY

- Madame VANAULT Sonia

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 1, allée des Camélias à DEOLS

- Madame VARVOU Marie-Thérèse née MOULIN

Ouvrier professionnel qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 12, rue de la Vieille Eglise à MEZIERES EN BRENNE

- Madame VERRAES Viviane

Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 12, route de Châtillon au TRANGER

- Madame VILLENEUVE Véronique

Assistant socio-éducatif, Etablissement public départemental Blanche de Fontarce de CHATEAUROUX demeurant 102/14, allée des Platanes à CHATEAUROUX

- Monsieur VOUZELAUD Henri

Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 2 bis, rue du Moulin à ST VALENTIN

Médaille VERMEIL

- Madame ADAM Sylvie née MERCIER

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 53, rue Pierre et Marie Curie à ARDENTES

- Monsieur ARROUY Michel

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, rue Jean Giraudoux à LEVROUX

- Monsieur AUDOIN Bernard

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 36, route des Pellerins à MAUVIERES

- Madame AUDOR Marie-Claude née CHARVY

Infirmière de classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant Allée de la Pommeraie au POINÇONNET

- Madame AUFRERE Sylviane née AUBOURG

Aide-soignante de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 21, allée de Talleyrand à CHATEAUROUX

- Madame AYOUNI Corine née GAUTIER

Adjoint administratif hospitalier principal 1ère classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 16, rue des Prés Mousseaux à DEOLS

- Madame BA.JOL Dany née GUILLOT

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 90, avenue Marcel Lemoine à CHATEAUROUX

- Monsieur BALLERIAUD Michel

Agent de Maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 12, route de Saint-Michel à LINGE

- Madame BARNIER Georgina

Directrice hors classe, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 55 bis, rue d'Estrée à ST GENOU

- Monsieur BARRE Gilbert

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 5, la Chatonnière à BUZANÇAIS

- Madame BEAUMONT Jacqueline

Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 193, rue de Strasbourg à CHATEAUROUX

- Monsieur BEGUET Yves

Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 12, avenue Wilson à REUILLY

- Monsieur BERRUER Gilles

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Vieille Eglise à ECUEILLE

- Madame BESSEGE Annie

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Rue du Gymnase à DEOLS

- Madame BESSON Marie-Noëlle née DAMAY

Secrétaire de Mairie, Mairie de LA CHATRE LANGLIN demeurant 48, route d'Argenton à ST BENOIT DU SAULT

- Madame BIARD Catherine née RENOUX

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 6, rue de la République à DEOLS

- Madame BIHL Annie née PICHON

Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Riz à MERS SUR INDRE

- Monsieur BLANCHARD Jean-Paul

Aide-soignant classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 9, route du Lac à EGUZON CHANTOME

- Monsieur BODIN François

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, rue Elie Granat à VARENNES SUR FOUZON

- Monsieur BORDET Didier

Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 2F, rue Jean Pacton à LA CHATRE

- Monsieur BORGET Claude

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 28, rue du Bas Berry à REUILLY

- Madame BOUCHARDON Patricia née CARE

Infirmière de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 59, allée Paul Rue au POINÇONNET

- Madame BOUCHETOUT Solange née LORY

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 8, avenue de l'Ambulance à CHATEAUROUX

- Madame BOULET Jocelyne née POULAIN

Assistant socio-éducatif principal, Conseil général de BOURGES demeurant Les Aubuees à LINIEZ

- Monsieur BOUOUET Jean

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Haute Varenne à BELABRE

- Madame BOUQUIN Florence née MICHAUD

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 18, allée des Ormeaux au POINÇONNET

- Monsieur BOURSIN Franck

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 49, rue Saint-Martin à ISSOUDUN

- Monsieur BREMAUD Gérard

Technicien principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 19, rue du Clergé à CHATEAUROUX

- Monsieur BRETAUD Jean

Agent de maîtrise principal, Mairie de LA CHATRE demeurant 27, rue de l'Etang à LACS

- Monsieur BRIGAND Jean

Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE demeurant 2, route des Pouzets à ARGENTON SUR CREUSE

- Monsieur BRUNEAU Jacques

Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 91, rue des Marchis à BUZANÇAIS

- Madame BRUNEAU Marie-Jeanne née TARERE

Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 18, rue Juliot Curie à MONTGIVRAY

- Monsieur BRUNET Jean-Jacques

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 2, place de l'Eglise à LUREUIL

- Madame CHAMBONNEAU Lysiane née MARGOUX

Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 16, rue Marcel Pagnol à CHATEAUROUX

- Monsieur CHATRE Michel

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 57, rue du Moulin Saint-Paterne à ISSOUDUN

- Monsieur CHAUVIN Didier

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 83, avenue du Général de Gaulle à LEVROUX

- Madame CHAUVIN Isabelle née ROI

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 88, avenue du Général de Gaulle à LEVROUX

- Madame CLAIRAMBAULT Sylvie née LAPAINTE

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Hôpital Local de LEVROUX demeurant 10, rue Pasteur à LEVROUX

- Madame COMONT Marie-Laure née DUBREUIL

Cadre de santé, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 7, rue du Lt-Colonel Pichené à CHATEAUROUX

- Monsieur CORDIER Dominique

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 27, rue Ernest Périgois à LA CHATRE

- Madame CRINIERE Martine née MARCHAIS

Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 4, rue du 3ème RAC à CHATEAUROUX

- Monsieur DAGOIS Daniel

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, chemin d'Aveille à SASSIERGES ST GERMAIN

- Madame DECHANSIAUD Bernadette

Monitrice éducatrice, Etablissement public départemental Blanche de Fontarce de CHATEAUROUX demeurant Route de La Châtre au MAGNY

- Monsieur DECOUARD Christian

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, rue de Bauge au BLANC

- Monsieur DEPOND Claude

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Chemin de la Fontaine St Rodène à LEVROUX

- Monsieur DEREGNAUCOURT Patrick

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 20, route de Rivarennes à OULCHES

- Madame DESMARETZ Sylvie née MOUCHENOTTE

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 40, rue Raoul Adam à CHATEAUROUX

- Monsieur DESRIER Philippe

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 14, espace Mendès France à CHATEAUROUX

- Madame DEVILLIERS Yvonne née DEPOND

Agent des services hospitaliers qualifié, Hôpital Local de LEVROUX demeurant 1, rue Marcel Bouillon à LEVROUX

- Monsieur DION Jean-François

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 33, Prigny à CONCREMIERS

- Monsieur DONATIEN Thierry

Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 6, rue de la Herse à ISSOUDUN

- Monsieur DUBREUCQ Daniel

Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 5, rue Hervé Faye à CHATEAUROUX

- Madame FADEAU Micheline

Secrétaire de Mairie, Mairie de FLERE LA RIVIERE demeurant 1, rue Gabriel Nigond à CHATILLON SUR INDRE

- Monsieur FILLAUX René

Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie du BLANC demeurant Avenue Pierre Mendès France au BLANC

- Monsieur FOULATIER Guy

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 7, rue de la Fontaine à POULIGNY NOTRE DAME

- Monsieur FOULATIER Michel

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 344, avenue La Châtre à CHATEAUROUX

- Madame FOUQUÉ Nathalie née JAMET

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 38, route de Bellat à ARDENTES

- Monsieur FOURNIER Franck

Aide-soignant de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 12, rue de Cantinier au POINÇONNET

- Madame GAUTIER Claudine née ROBINET

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 3, allée de la Chapelle Saint Marc à MERS SUR INDRE

- Monsieur GILLET Pascal

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 9, rue de la Nation à ISSOUDUN

- Madame GIROUARD Evelyne née EMSELLEM

Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 40, rue de la Prairie à VILLEDIEU SUR INDRE

- Monsieur GODARD Laurent

Aide-soignant classe supérieure, Hôpital Local de LEVROUX demeurant 3, rue du Chasse Midi à LEVROUX

- Monsieur GOUBET Jannick

Agent de Maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Bourg à REBOURSIN

- Monsieur GRANGY Jacky

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Les Ajoncs à MOULINS SUR CEPHONS

- Madame GRANGY Michelle née MONCHAUSSÉ

Aide-soignante classe exceptionnelle, Hôpital Local de LEVROUX demeurant Les Ajoncs à MOULINS SUR CEPHONS

- Monsieur GUICHARD Thierry

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 292, chemin de la Marguillerie à DIOU

- Madame GUIONNET Catherine née ROUSSELET

Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 10, rue Chanzy à CHATEAUROUX

- Monsieur GUITTONNEAU Patrick

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 6, rue de Savoie à ISSOUDUN

- Madame GUTIERREZ Véronique née NAGODE

ATSEM 1ère classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC demeurant La Croix Blanche à ST AIGNY

- Madame HARDEL Maryse

Aide soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de ISSOUDUN demeurant 1, rue du Retour à ISSOUDUN

- Monsieur HEMERY Dominique

Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, boulevard Saint-Denis à CHATEAUROUX

- Madame HERBIN Marie-José née LECU

Agent territorial spécialisé école maternelle, Mairie de LE PECHEREAU demeurant 129, avenue du Vivier au PECHEREAU

- Madame ISNARD Isabelle

Infirmière cadre de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 178, avenue d'Argenton à CHATEAUROUX

- Monsieur JACQUET Dominique

Agent de maîtrise, Mairie du BLANC demeurant Beauregard au BLANC

- Madame JAMET Isabelle née DELHOUME

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Chemin du Ch'Tit Village Crevant à MONTIERCHAUME

- Madame JAOUEN Christine née PICAUD

Auxiliaire de puériculture de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 3, rue Victor Hugo à NEUVY ST SEPULCHRE

- Madame JOUANNOT Claudie

Adjoint administratif de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 9/44, rue de la Triperie à ISSOUDUN

- Madame LAMY Nadine

Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 267, avenue de La Châtre à CHATEAUROUX

- Madame LANGLET Bénédicte

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 42/47, cours Saint-Luc à CHATEAUROUX

- Monsieur LAPORTE Patrice

Agent de maîtrise, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de MONTIERCHAUME demeurant La Braudière à ST AOUT

- Madame LAURENT Christelle

Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 4, rue des Seringuas à CHATEAUROUX

- Monsieur LE BOURHIS Dominique

Agent des services hospitaliers qualifié, Hôpital Local de LEVROUX demeurant 24, rue Pascal Rechaussat à MOULINS SUR CEPHONS

- Monsieur LEMOINE Dany

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 95, route de Selles Fomptin à CHABRIS

- Monsieur LEVEQUE Jean-Pierre

Agent de maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 36, les Vignes de Justice à BUZANÇAIS

- Madame LONGIN Brigitte née GILLET

Aide soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de ISSOUDUN demeurant 60B, avenue Charles de Gaulle à ISSOUDUN

- Monsieur LOUIS Denis

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 67, avenue de Lignac à ST GAULTIER

- Monsieur LUBIN Jean-Yves

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 3, chemin de la Locature à REUILLY

- Monsieur LUGNOT Jean-Paul

Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 19, avenue Henri Barbusse à THENAY

- Monsieur LUNEAU Patrick

Aide technique d'électroradiologie, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 35, rue Perard à CHATEAUROUX

- Monsieur MARGOUX Yannick

Agent maîtrise principal, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE demeurant 46, route de Vaux à ARGENTON SUR CREUSE

- Madame MERIOT Florence

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 19, rue Jean-Raimeau à POULIGNY ST PIERRE

- Madame METENIER Noëlle née LAGARDE

Préparatrice en pharmacie, Centre hospitalier de ISSOUDUN demeurant 48, rue Lucien Coupet à ISSOUDUN

- Monsieur MEURGUE Jean-Marc

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 12, rue des Grands Buissons à ARDENTES

- Monsieur MOREAU Didier

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 31, rue du Chaumiau à CHATEAUROUX

- Monsieur MOREAU Jean-Louis

Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 3, route des Brandes à LE MAGNY

- Monsieur MOREAU Jean-Michel

Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 16, Fontigon à ST HILAIRE SUR BENAIZE

- Madame MOREAU JOSEPH Véronique née MOREAU

Assistante médico-administratif de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 31, bd de la Vrille à CHATEAUROUX

- Madame MOULIN Nathalie née ROGER

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 2, Les Ormes à VINEUIL

- Madame NAUDET Marie-José née BRIGAND

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 3, route de Nohant à STE LIZAIGNE

- Monsieur PERCHAUD Jean-Pierre

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant La Maison-Neuve à LA CHAMPENOISE

- Monsieur PERROT Claude

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 14, rue du Bat le Tau à ISSOUDUN

- Monsieur PIROT Francis

Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 39, route de Saint-Denis-De-Jouhet au MAGNY

- Madame PONROY Marie-Christine née PION

Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant La Preugne des Bordes à BUXIERES D AILLAC

- Monsieur RABIER Lionel

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 33, avenue de la Résistance à VALENÇAY

- Madame RABIER Lydie née BEAUFRERE

Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 10 bis, rue des Plantes à DEOLS

- Madame RAVEAU-BAUDAT Marie-Christine née RAVEAU

Adjoint administratif principal de 1ère classe, Mairie de DEOLS demeurant 11, rue du Portugal à DEOLS

- Madame REBEYROL Martine

Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, allée des Noisetiers à CHATEAUROUX

- Monsieur REGIBIER Patrick

Rédacteur, Mairie de DEOLS demeurant 9, rue des Ombelles à COINGS

- Monsieur REMILLAC Bernard

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Surjoux à DOUADIC

- Madame RENAUX Sylvie

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 9, chemin de la Ret à MONTIERCHAUME

- Monsieur ROBERT Jean-Claude

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 64, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE

- Madame RODET Nicole née BROSSARD

Adjoint technique 2ème classe, Mairie de MEOBECQ demeurant 33, route de Neuillay-Les-Bois à MEOBECQ

- Monsieur ROUET Pascal

Agent d'entretien espaces verts, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 6, chemin de la Couture à ST MARCEL

- Madame ROUSSELET Dominique

Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 62, rue Combanaire à CHATEAUROUX

- Monsieur SAMBO Paul

Maître-ouvrier, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 14, bd des Marins à CHATEAUROUX

- Madame SIGNORET-GERBAUD Marie-Laure née SIGNORET

Adjoint des cadres hospitaliers classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX

demeurant 9, chemin des Taupins à LUANT

- Madame TAYON Véronique née GEBHARTH

Assistante médico-administratif de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 14, bd des Charmilles à CHATEAUROUX

- Madame TENEAU Myriam née BRIANT

Assistante médico-administratif de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 7, allée Yves Montand au POINCONNET

- Madame THERET Chantal née THIBAULT

Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Bel Air à ST MAUR

- Monsieur THIBAULT Jean-Michel

Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 34, rue Fleury à CHATEAUROUX

- Madame THOLLON Sylvie née ROUSSELET

Rédacteur-chef, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de MONTIERCHAUME demeurant 532, chemin du Rabrot à MONTIERCHAUME

- Madame TIXIER Annie née DAGAUT

Aide-soignante de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 9, rue Jacques Copeau à CHATEAUROUX

- Madame TRIGAUD Martine née DUPOUX

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant Le Grand Vivier à AIGURANDE

- Monsieur VENAULT Jean-Jacques

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Avant au BLANC

- Monsieur VIARD Jean-Pierre

Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 120, chemin des Pierrettes au PECHEREAU

- Monsieur VILLEMONAIS Alain

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 62, route de La Châtre à ISSOUDUN

- Madame VILLEMONT Véronique

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 24, rue de Notz à CHATEAUROUX

- Madame VIRAULT Danielle née ROUSSEAU

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 5, allée du Buissonnet à ECUEILLE

- Madame VIVIER Laurence née MINDET

Aide-soignante, Centre hospitalier de ISSOUDUN demeurant 14, rue Flandres Dunkerque à ISSOUDUN

Médaille OR

- Monsieur AUFORD Michel

Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 12, chemin de la justice à MONTGIVRAY

- Monsieur AUGY Gaëtan

Agent de maîtrise principal, Mairie de LA CHATRE demeurant La Pomme à MONTGIVRAY

- Monsieur BALLEREAU Claude

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Boussinière à ST BENOIT DU SAULT

- Madame BALLEREAU Marie-Thérèse née BERNERON

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Boussinière à ST BENOIT DU SAULT

- Madame BARBAUD Françoise née DEJOIE

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 4, rue des Amandiers à ARDENTES

- Monsieur BERNARDET Daniel

Technicien supérieur hospitalier 2ème classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 9, rue Romain Roland à CHATEAUROUX

- Madame BIDAULT Marie-Christine

Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 66, rue Pierre et Marie Curie à CHATEAUROUX

- Madame BLANCHARD Chantal née LEREDDE

Attaché principal, Conseil général de BOURGES demeurant Rue Bue à BAGNEUX

- Madame BRAULT Jany née RENAUD

Infirmière cadre supérieur de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant Le Grenouillat à ETRECHET

- Madame BRUNAUD Françoise née BERNARD

Attaché principal territorial, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 27, boulevard Marx Dormoy à ISSOUDUN

- Madame CHAMPIGNEUX ERRERO Jocelyne née CHAMPIGNEUX

Attachée d'administration hospitalière principale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 8, rue Montante à ISSOUDUN

- Monsieur CHAUVET Jacques

Adjoint administratif hospitalier 1ère classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 12, rue du Moulin à Vent à CHATEAUROUX

- Madame COULON Marie-Claude née PAPON

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Les Patureaux de Chantemerle à ORSENNES

- Madame COUSIN Fabienne née BECOURT

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 7, allée de Tolière à CHATEAUROUX

- Madame COUTON Chantal

Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 76/323, rue d'Aquitaine à CHATEAUROUX

- Monsieur DAIGUSON Patrick

Attaché principal, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE demeurant 1, rue des Champs de Vavre au PECHEREAU

- Madame DANJOT Christiane née BARROIS

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 33, rue Jules Ferry au BLANC

- Monsieur ERDEVEN Patrick

Infirmier cadre supérieur de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 20, route de Chezelles à VILLEDIEU SUR INDRE

- Madame GARCIA Béatrice née CORAZZA

Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 43, allée de Sagan à CHATEAUROUX

- Madame GILLET Josiane

Attachée territoriale, Mairie de CLUIS demeurant 6, rue du Château à CLUIS

- Monsieur GRANGER Robert

Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 33, route de Saint-Denis-de-Jouhet au MAGNY

- Madame GUILLAUME Pierrette née CORNETTE

Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 2, rue du Moulin à ST VALENTIN

- Monsieur HUSBAND Edouard

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 17, rue Jolivet à CHATEAUROUX

- Madame JOFFE Martine née SIMONOT

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant Rue du Président Allende à MONTIERCHAUME

- Monsieur LABAT Francis

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 8, chemin des deux roues à LES BORDES

- Monsieur LAFOND Jean-Marie

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, rue du Pavé Romain à SEGRY

- Madame LANSADE Anne-Marie

Attaché territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 6, rue Lamartine à CHATEAUROUX

- Madame LOPEZ Muriel née BABAULT

Secrétaire de mairie, Mairie de ST GENOU demeurant La Brigaudière à ST GENOU

- Madame MARTIN Nicole

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 8, rue Nicolas Ledoux à CHATEAUROUX

- Monsieur MERCIER Dominique

Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Brande à MONTIPOURET

- Madame MERCIER Marie-Christine

Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Monteil à MONTIPOURET

- Monsieur MEUNIER Michel

Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 18, rue de l'Egalité à ST MAUR

- Monsieur MONJOINT Daniel

Agent de maîtrise principal, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 66, rue Roland Garros à CHATEAUROUX

- Madame MOULARD Jocelyne née ANDRE

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 8, place Couturier à MONTIERCHAUME

- Monsieur NEVIERE Alain

Ingénieur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Vilaise à BELABRE

- Madame PERRET Myriam née DETE

ATSEM principal 2ème classe, Mairie de ECUEILLE demeurant Hervault à ECUEILLE

- Madame PERRIN Anne-Marie née NIBODEAU

Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 6, rue Charles Perrault au BLANC

- Monsieur PESSON Jean-Louis

Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 19, rue du Jarillet à LEVROUX

- Madame PUYO THERESE née DAMBREVILLE

Adjoint technique territorial principal, Conseil général de BOURGES demeurant Le Grand Foulinin à VICQ EXEMPLET

- Monsieur RABOTTIN François

Maître ouvrier, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 12, allée des Rosiers à CHATEAUROUX

- Monsieur REBOURG Jean-Jacques

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 33, la Renaissance au BLANC

- Madame ROBERT Roselyne née BISSON

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 64, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE

- Monsieur ROGGY Philippe

Ingénieur Chef classe normale, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 5, rue des Plantes au BLANC

- Monsieur ROUSSEAU Michel

Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 6 bis, RN 20 à COINGS

- Madame SCHOLL Martine née LACOSTE

Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 10, allée du Parc au PONT CHRETIEN CHABENET

- Monsieur THEVENY Yves

Directeur de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 59, bd George Sand à CHATEAUROUX

- Madame TOUZET Françoise née ROBIN

Rédacteur principal, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION de STE SEVERE SUR INDRE demeurant 18, rue Feusina à STE SEVERE SUR INDRE

- Monsieur TURPIN Jean-Pierre

Technicien principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 5, rue des Ingrains à CHATEAUROUX

Article 3 : Madame la directrice des services du cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé: Xavier PÉNEAU



PREFECTURE INDRE

Arrêté n °2011335-0003

signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre le 01 Décembre 2011

36 - Préfecture de l'Indre Direction du Cabinet et de la Sécurité Service du Cabinet et de la Sécurité

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2012

ARRETÉ du 01 décembre 2011

Portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

Promotion du 01 janvier 2012;

Le Préfet de l'Indre Chevalier de la Légion d'honneur

Vu les articles R.411-41 à 411-53 du code des communes

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, modifié par le décret n°88-309 du 28 mars 1988

Vu le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005

Relatif à l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

ARRETE

Article 1 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

Médaille ARGENT

- Monsieur AUJARD Etienne

Adjoint au maire de AMBRAULT demeurant La Brande à AMBRAULT

- Monsieur FONBAUSTIER Jacques

Adjoint au maire de AMBRAULT demeurant 25, rue de Guisblond à AMBRAULT

- Monsieur GAILLARD Michel

Adjoint au maire de LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL demeurant La Croix Saint-Roch à LOURDOUEIX ST MICHEL

- Monsieur PERREAU Alain

Conseiller municipal de AMBRAULT demeurant 16, rue du Paré à AMBRAULT

Article 2: Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille ARGENT

Madame ALLARD Françoise née JOURDAIN

Agent d'entretien, Mairie de ECUEILLE demeurant 39, rue des Grands Champs à ECUEILLE

- Monsieur AUDEBERT Emmanuel

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant Allée Jean Giraudoux à CHATEAUROUX

- Monsieur AUDEBERT Pascal

Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Coret à MONTCHEVRIER

- Monsieur AUDOUX Thierry

ATP1 Electricien, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 18, rue Haute au MENOUX

- Monsieur AUFORT Philippe

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 22, rue des Eglantines à LACS

- Madame AUGENDRE Martine née SAINSON

Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Bourg à NOHANT VIC

- Madame AUGEREAU Nelly née AUTEILLIER

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 30, allée de Corbilly au POINÇONNET

- Monsieur AUVRAY Eric

Adjoint technique principal 2ème classe, Communauté de communes Marche Berrichonne d'AIGURANDE demeurant La Bouzanne à AIGURANDE

- Madame BABARIT Nicole

Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 25, avenue George Sand à LA CHATRE

- Monsieur BACHELIER Philippe

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 7, allée des Lilas à DEOLS

- Monsieur BARON Stéphane

I.A.D.E. de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 73, avenue Marcelle Lemoine à CHATEAUROUX

- Madame BARRIERE Martine née ALAPETITE

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 35, rue Guynemer à CHATEAUROUX

- Madame BARRY Christiane

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 11, rue de la Bièvre à CHATEAUROUX

- Madame BAUDIN Sandrine née CHARTIER

Agent territorial spécialisé école maternelle, Mairie de MONTIERCHAUME demeurant 5, place de la Mairie à NEUVY PAILLOUX

- Madame BAUJEAN Marianne

Aide soignante classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 3, rue Eisenhower à CHATEAUROUX

- Madame BAYARD Yvette née CHAMPEAU

Adjoint technique 1, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 1/5, avenue Maurice Rollinat à AIGURANDE

- Madame BÉGUET Ginette

Adjoint territorial d'animation 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE demeurant Ferté à LUCAY LE MALE

- Madame BELLAMY Colette née TICHIT

Assistante médico-administratif de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 31, chemin de la Grouaille à VINEUIL

- Madame BELLET Nadine

Aide soignante classe exceptionnelle, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT demeurant 22, rue du 14 Juillet à LA CHATRE

- Monsieur BENALI-KHARROUBI Mourad

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 2, rue de l'Etang à GIROUX

- Madame BERLOQUIN Jasmine

Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 61, route de Châtillon à MEZIERES EN BRENNE

- Madame BERTHIAS-TEULADE Emmanuelle

Adjoint administratif territorial de 1ère classe, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE demeurant 15, cour Croix d'Or à ARGENTON SUR CREUSE

- Madame BIDAUD Karine née BLIN

Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 6/4, rue des Etas-Unis à CHATEAUROUX

- Madame BILLARD Marilyne née DELANEAU

Auxiliaire de soins principale de seconde classe, Centre Communal d'Action Sociale de CHATEAUROUX demeurant 4, Square Albert Laprade à BUZANÇAIS

- Madame BLANCHET Dominique née DAUDON

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 3, rue Lamartine à CHATEAUROUX

- Madame BLENET Maryse

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 3/10, rue des Ecoles à ISSOUDUN

- Madame BOISSEAUX Martine

Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 78, rue de Strasbourg à CHATEAUROUX

- Monsieur BOITARD Philippe

Agent de maîtrise, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 16, rue François Villon à ISSOUDUN

- Madame BORDAGE Anne-Marie

Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 25, boulevard de la Vrille à CHATEAUROUX

- Monsieur BORDAT Stéphane

ATTEE spécialité cuisine, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 22, rue du Chêne au PECHEREAU

- Madame BOUCHARD Isabelle née BOMBAUD

Adjoint administratif 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant Les Sacristains à LACS

- Madame BOUCHERON Marie-Claude

Aide-soignante, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 54, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE

- Monsieur BOURDEAU Guillaume

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 40, rue Pasteur à NEUVY PAILLOUX

- Madame BOURGOGNON Annie née MOREAU

Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 12, rue Pasteur à CHATILLON SUR INDRE

- Mademoiselle BRISSE Lydie

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 6, route de Châteauroux à MARON

- Madame BRISSET Corinne née GALLAND

Agent technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 21, allée des Grouailles à CHATEAUROUX

- Monsieur BROUILLARD Didier

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 28, rue de Verdun à NEUVY ST SEPULCHRE

- Madame BUISSON Catherine née CHARTIER

Aide-soignante classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 18, chemin de la Croix Blanche à MEOBECO

- Madame CAILLAUD Isabelle née CAILLAULT

Aide-soignante de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 5, allée de Roses à ST GAULTIER

- Monsieur CARANGEOT Laurent

ATTEE magasinier, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 14, rue des Gronanges à LES BORDES

- Monsieur CHABOT Dominique

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, rue de Verdun à DEOLS

- Madame CHAMPEIL Monique née FOURNIAL

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Bournoisseau à ARGENTON SUR CREUSE

- Monsieur CHAMPEIL Raymond

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Bournoisseau à ARGENTON SUR CREUSE

- Madame CHARRÉ Christine

Aide-soignante classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 13, place Jean-Jacques Rousseau à MONTIERCHAUME

- Madame CHARTIER Jackie née CRON

Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 12, bd du Général Leclerc à CHATILLON SUR INDRE

- Mademoiselle CHATAUR Frédérique

Adjoint administratif hospitalier principal 2ème classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 2, rue Aristide Briant à DEOLS

- Madame CHOISY Liliane née VILLAIN

Adjoint administratif hospitalier principal 1ère classe, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 1, rue de la Gare à CLION

- Madame CLORIS Marie-Geneviève née JEANNEAUD

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 369, Bat 6 - allée Franklin Roosevelt à CHATEAUROUX

- Madame COCHET Marie-France née JULIEN

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT demeurant Les Loges à MEUNET PLANCHES

- Monsieur CORNILLAT Pascal

Agent technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 3, route de Velles à CHATEAUROUX

- Madame COSSON Annick née BERGERAULT

Aide-soignante classe exceptionnelle, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant Rue Paul Langevin à CHATILLON SUR INDRE

- Monsieur CRENNER Philippe

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Bourg à ST CHARTIER

- Madame DECREUX Rolande

Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Champ du Pommier à LA CHATRE

- Madame DEFAY Jacqueline née GUIGNARD

Maître-ouvrier, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant Rue des Sables de Beauregard à CHATILLON SUR INDRE

- Madame DEFAY Nathalie née DUCOUDRET

Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 23, rue de Bellevue à CHATILLON SUR INDRE

- Madame DEJOLLAT Patricia née BISSON

Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC demeurant Le Boutillon à CONCREMIERS

- Madame DELBOS Catherine

Aide-soignante, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 17, allée des Ormeaux à ST MAUR

- Madame DENIS Elisabeth née GANGNEUX

Aide-soignante classe exceptionnelle, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 2, impasse Belain à CHATILLON SUR INDRE

- Madame DEWITTE Marie-Christine née GRAZIANA

Aide-soignante, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 7, rue des Sables de Beauregard à CHATILLON SUR INDRE

- Madame DISTRIQUIN Martine née CAGLIONI

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant La Josépherie à CONDE

- Madame DONATIEN Laurence

Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 14, rue des Bordes à LA CHATRE

- Monsieur DORANGEON Bruno

Adjoint technique 2ème classe, Communauté de communes Marche Berrichonne à AIGURANDE demeurant Les Lhomais à ST DENIS DE JOUHET

- Madame DROZDZ Catherine

Aide-soignante de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 6, rue des Arums à VILLIERS

- Monsieur DUBLANCHET Christian

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Bidoire à URCIERS

- Monsieur DULION Alain

Adjoint technique de 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant La Perdrière à ORVILLE

- Monsieur DUMAS Jean-Bernard

Agent d'encadrement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 2, allée Claude Debussy au POINÇONNET

- Monsieur DUPRE Jean-Pierre

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 10, rue du Petit Epôt au POINÇONNET

- Monsieur FAUCON Jean-Claude

Agent d'entretien qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 12, rue du Prieuré à ST MICHEL EN BRENNE

- Monsieur FERRAND Daniel

Agent d'entretien qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 24, rue Edouard Branly à PAULNAY

- Madame FORGES Marie-Christine née SAUVAGET

Secrétaire de Mairie, Mairie de MEOBECQ demeurant 14, route de Neuillay-Les-Bois à LA CHAPELLE ORTHEMALE

- Madame FORTUIT Florence née LERICOLAIS

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 22, allée des Dryades au POINÇONNET

- Monsieur FRAS Dominique

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 31, rue Pierre Fresnay à CHATEAUROUX

- Monsieur FRENAIZON Eric

Adjoint technique de 2ème classe, Mairie de DEOLS demeurant 27, rue du Pont Perrin à DEOLS

- Madame GAUGRY Sylvie

Aide-soignante classe normale, Centre hospitalier d'ISSOUDUN demeurant Chemin de la Diane à ST AOUSTRILLE

- Monsieur GENEVIER Kléber

Ouvrier professionnel qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant La Caillonnière à PAULNAY

- Madame GERHARD Mireille née TOUSSAINT

Adjoint administratif principal 2ème classe, Hôpital Local de LEVROUX demeurant Square de Touraine à ISSOUDUN

- Madame GERVAIS Elisabeth née MAUDUIT

Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 20, rue Gabriel Nigond à CHATILLON SUR INDRE

- Monsieur GERY Pierre

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 10, route de Levroux à VICQ SUR NAHON

- Monsieur GILARDET Pascal

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 6, rue Barbara Grangeroux à DEOLS

- Monsieur GOURBEYRE Christian

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 36, rue Hector Berlioz à CHATEAUROUX

- Madame GRASON Guilène née BRET

Attaché principal, COMMUNAUTE DE COMMUNES de LURY SUR ARNON demeurant 5, chemin de la Grenouillerie à STE LIZAIGNE

- Madame GUENARD Evelyne née CHARPENTIER

Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant La Commanderie des Salles à MEZIERES EN BRENNE

- Monsieur GUILBAUD Bertrand

Infirmier de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 7, rue Fleury à CHATEAUROUX

- Monsieur GUIMBAUD Philippe

Aide-soignant de classe supérieur, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 17, allée des Pêchers à CHATEAUROUX

- Madame GUITTÉ Marielle

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 110, avenue Léon Blum à VILLEDIEU SUR INDRE

- Monsieur HEMERY Gilles

Ouvrier professionnel qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 56, allée de la Maréchal au POINÇONNET

- Monsieur HÉMERY Jacky

Aide-soignant, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 16, route de Celon à BAZAIGES

- Madame HERBODEAU Marie-Thérèse née ALESSI

Infirmière diplômée d'Etat, cadre de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant Rue du chemin neuf à AMBRAULT

- Madame JANNIN Sylvie née MAGNIN

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 7, route de Velles à ARTHON

- Monsieur JEAMBUT Jean-Michel

Adjoint technique 1ère classe des établissements d'enseignement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 15, rue des Eglantines à LACS

- Monsieur JEANNE André

Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 30, rue Pierre Bordat à MONTGIVRAY

- Madame JEANNETON Nathalie née DESTOUCHES

ATSEM 1ère classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC demeurant 3, Turquet de Mayerne au BLANC

- Monsieur JOSSINET Jean-Louis

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 198/219, avenue John Kennedy à CHATEAUROUX

- Madame KACZMARCZYK Annie née MADEC

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 59 bis, rue de Vernusse à CHATEAUROUX

- Monsieur LABETOULLE Hervé

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Combette à AIGURANDE

- Madame LABREUILLE Brigitte

Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 20, rue du Pré de la Barre à LA CHATRE

- Madame LAMY Chantal

Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 4, rue Désiré Thiennot à MEZIERES EN BRENNE

- Madame LANCHAIS Nicole née BENY

Agent des services hospitaliers qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant La Galoperie à MEZIERES EN BRENNE

- Madame LAPLANCHE Linda

Adjoint administratif de 1ère classe, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de **MONTIERCHAUME**

demeurant 46, rue de la Grande Croix à NIHERNE

- Monsieur LAROCHE Dominique

Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 3, rue de la Croix à VIGOUX

- Madame LAROSE Catherine née GUENAIS

Attaché principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 14, rue des Combattants AFN à ST MAUR

- Madame LAUCHET Florence née JOLLET

Sage femme de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 26, rue Fernand Reynaud à CHATEAUROUX

- Madame LE NORMAND Christine née DUCOULOMBIER

IDE classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 11, La Caillaudière à DIORS

- Madame LEBLANC Liliane née RIDET

Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant Territeau à MEZIERES EN BRENNE

- Madame LEBRETON Marie-Hélène née HERVIER

Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LYE demeurant 4, route de Saint-Aignan à LYE

- Monsieur LECOMTE Daniel

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE demeurant 22, rue Roger Ménars à LUCAY LE MALE

- Monsieur LECREUX Claude

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Ville à NEUVY ST SEPULCHRE

- Madame LIGEARD Valérie née BEIGNEUX

Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 10, route de Châtillon au TRANGER

- Madame LIGNELET Christelle

Secrétaire médicale, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT demeurant 1, route de Vatan à LUCAY LE LIBRE

- Madame LOCCIOLA-CAILLE Marie-Lise née LOCCIOLA

Infirmière classe supérieure, Hôpital Local de LEVROUX demeurant 33, rue des Remparts à CHATEAUROUX

- Monsieur LOMBARD Emmanuel

Technicien principal de 1ère classe, Communauté d'agglomération castelroussine à CHATEAUROUX demeurant 93, avenue des Anémones à DEOLS

- Madame LORY Françoise née LECLERC

Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Blord à SASSIERGES ST GERMAIN

- Madame MALASSENET Carmen née COUTY

Adjoint technique 1, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 2, chemin du Querou à MONTGIVRAY

- Madame MALLET Valérie

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 52, Le Sapin Vert à BUZANÇAIS

- Madame MARCHAND Sophie née BOURRIFFET

Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 5, place du Champs de Foire à ST GAULTIER

- Monsieur MARSAULT Thierry

Agent de restauration scolaire élémentaire, MAIRIE de BOIS-COLOMBES demeurant 15, chemin du Casse-Cou à CUZION

- Monsieur MARTIN Bernard

Adjoint technique 2ème classe, MAIRIE de VIJON demeurant La Rigaudière à VIJON

- Monsieur MARTIN Jean-Luc

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 110, rue du Gendarme Patrice Comboliaud à CHATEAUROUX

- Madame MARTINS Marie-Alexandre née FERRAO-MENDES

Assistant socio-éducatif principal, Conseil général de BOURGES demeurant 3, rue du Tricot à ISSOUDUN

- Madame MASSET Jacqueline

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 3, route de Velles à CHATEAUROUX

- Madame MELINE Marie-France née CARMEILLE

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Forêt à VICQ SUR NAHON

- Madame MERIOT Nathalie

Adjoint administratif de 1ère classe, Mairie de DEOLS demeurant La Ferrandière à LA CHAMPENOISE

- Madame MESSAAD Souad née KARMOUNI

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1/10, place du Général de Gaulle à LA CHATRE

- Madame MEUBLAT Françoise née LOUIS

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 17, rue de la Vrille à CHATEAUROUX

- Madame MIAUX Béatrice née BILLARD

Assistante maternelle, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 12, rue de la Fuie à CHATEAUROUX

- Madame MITATY Odile née RONDELOT

Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 9, impasse du Gué de la Chapelle à ST MAUR

- Madame MOREAU Agnès

Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Bord à NERET

- Madame MOREAU Marie-Agnès

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 19/3612, rue Paul Valéry à CHATEAUROUX

- Monsieur MOREAU Patrice

Attaché de Conservation du Patrimoine, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 52, rue Saint-Martin à ISSOUDUN

- Madame NACU Geneviève née MOULINBLANC

Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC demeurant Les Guilloux à LA PEROUILLE

- Madame NATUREL Michèle née LUMET

Attaché territorial de conservation du patrimoine, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 9, rue des Trois Marchands à BUZANÇAIS

- Madame NIEUWENSTEED Florence

Aide-soignante, Centre hospitalier de ISSOUDUN demeurant 4, allée des Epinettes à NEUVY PAILLOUX

- Madame OLIVEIRA Marie

Infirmière de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 89, boulevard de Cluis à CHATEAUROUX

- Madame PAGET Marie-Christine née BASSET

Adjoint technique territorial 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 29, bd Blaise Pascal - APT 11 à CHATEAUROUX

- Monsieur PASDELOUP Franck

Assistant médico-technique de classe supérieure, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 154, rue de la Brauderie au POINÇONNET

- Madame PASQUIER Françoise née VILLERET

Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 3, rue des AFN à FLERE LA RIVIERE

- Madame PASQUIER Jeannette

Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 11, rue de la Charrière à FLERE LA RIVIERE

- Monsieur PATRIGEON Lewis

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 3, rue Louis Suard à CHATEAUROUX

- Madame PERCHAUD Christine née LONATI

Cadre de santé, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 17, rue de la République à CLION

- Madame PERCHAUD Isabelle née POIGNAULT

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier d'ISSOUDUN demeurant 16, rue des Acacias à STE LIZAIGNE

- Monsieur PERCHAUD Patrick

Adjoint technique de 1ère classe, Communauté de communes de LEVROUX demeurant 21, rue du Jarillet à LEVROUX

- Madame PETIOT Annie née RAYNAUD

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 22, rue du Juge de Paix à ISSOUDUN

- Monsieur PHILIPPON Christophe

Adjoint technique des établissements d'enseignement principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS

demeurant 25, avenue George Sand à LA CHATRE

- Madame PICAULT Rolande

ATSEM 1ère classe, RPI LES CHAMPIS de NOHANT-VIC demeurant 3, allée du Puits au MAGNY

- Madame PIGELET Florence née CHAMPAGNAT

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Les Glaux à NEUVY PAILLOUX

- Mademoiselle PIOFFET Evelyne

Adjoint technique des établissements d'enseignement 1ère classe cuisine, Conseil Régional du Centre à ORLEANS

demeurant 22/3366, bd Blaise Pascal à CHATEAUROUX

- Madame PIPERAUD Hélène née GENOT

Adjoint administratif 2ème classe, Mairie de ECUEILLE demeurant 20, rue des Moulins à ECUEILLE

- Madame POITEVIN Marie-Yvonne née CHAPLEAU

Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 3, rue de la Pinellerie à ST MICHEL EN BRENNE

- Madame POITEVIN Pascale

Infirmière de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant La Javonnerie à BOMMIERS

- Madame POLLET Marie-Agnès née CHARMETANT

Infirmière de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant Le Petit Rosay à VILLIERS

- Madame PORCHERON Marie-Claude née DEMARQUET

Rédacteur chef territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 17, rue Jean-Baptiste Charcot à CHATEAUROUX

- Monsieur PORNET Thierry

Adjoint technique, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant Les Loges de Dressais à ARDENTES

- Madame POURNIN Jacqueline née BARON

Adjoint administratif 1ère classe, Centre Communal d'Action Sociale de CHATEAUROUX demeurant 67, allée des Saules à CHATEAUROUX

- Mademoiselle PROT Chantale

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 196, avenue John Kennedy à CHATEAUROUX

- Monsieur QUÉTINEAU Louis

Agent de maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 18, route de Lignières à PRUNIERS

- Madame RABIER Chantal née BARBOUX

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 20, route de Buzançais à VILLEGOUIN

- Madame REGINAUD Nathalie

Infirmière diplômée d'Etat de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 38, rue Gallieni à CHATEAUROUX

- Monsieur REIGNOUX Thierry

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ARDENTES demeurant 10, rue Victor Hugo à ARDENTES

- Madame RIMETZ Isabelle

Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 8, rue Notre Dame à ARGENTON SUR CREUSE

- Madame RIPOTEAU Véronique

Adjoint administratif 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 54 bis, RN 20 à CELON

- Madame ROBIN Isabelle née RENARD

Infirmière de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant La Font de Moulin à MOSNAY

- Mademoiselle ROBY Catherine

Analyste, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 138, rue de la Brauderie au POINÇONNET

- Madame ROUSSEAU Annie née GODARD

Aide-soignante, Centre hospitalier d'ISSOUDUN demeurant 14, route d'Ardentes à STE FAUSTE

- Madame ROUSSEL Marie-Claude née BERGER

Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC demeurant Les Essarts à OULCHES

- Monsieur ROY Thierry

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant Le Petit Vivier à AIGURANDE

- Madame SAMAIN Marielle née PINON

Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE demeurant Bourdiclon à LUCAY LE MALE

- Madame SAULNIER Marie-Laure née DEPOND

Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant L'Hopiteau à CLERE DU BOIS

- Monsieur SAUVAGET Jean-Michel

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 43 bis, route du Gueniau à ISSOUDUN

- Madame SAUVONNET-CHAUVARD Isabelle née CHAUVARD

Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 13/62, rue de Verdun au BLANC

- Madame SCHNEIDER Martine née PAITRAULT

Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 4, rue Marie-Joseph Chartier à MEZIERES EN BRENNE

- Monsieur SCHNEIDER Pascal

Maître ouvrier principal, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 4, rue Marie-Joseph Chartier à MEZIERES EN BRENNE

- Monsieur SELLERET Bruno

Adjoint technique des établissements d'enseignement 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 6, rue de la Limoise à ISSOUDUN

- Madame SOUDY Brigitte

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT demeurant 48, route de La Châtre à ISSOUDUN

- Monsieur STEPHEN Roger

Peintre, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 1/91, rue du Docteur Lamaze à DEOLS

- Monsieur TAFFANEAU Dominique

Ouvrier professionnel qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 41, impasse du Petit Verger à COINGS

- Madame TEINTURIER Nicole née JEULIN

Adjoint technique de 2ème classe, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de MONTIERCHAUME

demeurant 5, allée Louis Aragon à MONTIERCHAUME

- Madame TERRIS Sonia

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 49, avenue de Verdun à CHATEAUROUX

- Madame THIDET Annie

Aide-soignante classe supérieure, Centre hospitalier d'ISSOUDUN demeurant 53, avenue de Bel Air à ISSOUDUN

- Monsieur THOMAS François

Technicien principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 2, rue de la Manufacture Royale à CHATEAUROUX

- Madame TICHIT Claudine

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 9, allée des Marguerites à DEOLS

- Monsieur TILLIT Patrick

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 34, rue de la Catiche à CHATEAUROUX

- Madame TORTISSIER Elisabeth

Adjoint technique, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 38, rue des Aubiers à DIORS

- Madame TOUCHARD Sandrine

Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 24 ter, allée des Druides au POINCONNET

- Monsieur TOUCHET Marc

Attaché principal, Mairie de LA CHATRE demeurant 186, rue Nationale à LA CHATRE

- Madame TREMBLAIS Catherine

Aide-soignante de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 11, rue des Quatre Vents à ST MICHEL EN BRENNE

- Madame TRICOCHE Sylvie née MARDON

Aide-médico psychologique, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 2, allée des Bégonias à DEOLS

- Madame TRINQUART Conception née GONZALEZ MARTIN

Assistante maternelle, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 20, boulevard de la Vrille à CHATEAUROUX

- Madame TRUMEAU Isabelle née LEVASSORT

Assistant médico-technique de classe supérieure, Communauté d'agglomération castelroussine de CHATEAUROUX demeurant 197 bis, route de la Brauderie au POINÇONNET

- Madame TUFFIER Fabienne

Brigadier chef principal, Mairie de LA CHATRE demeurant 38, route de la Loge au MAGNY

- Madame VANAULT Sonia

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 1, allée des Camélias à DEOLS

- Madame VARVOU Marie-Thérèse née MOULIN

Ouvrier professionnel qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE demeurant 12, rue de la Vieille Eglise à MEZIERES EN BRENNE

- Madame VERRAES Viviane

Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE demeurant 12, route de Châtillon au TRANGER

- Madame VILLENEUVE Véronique

Assistant socio-éducatif, Etablissement public départemental Blanche de Fontarce de CHATEAUROUX demeurant 102/14, allée des Platanes à CHATEAUROUX

- Monsieur VOUZELAUD Henri

Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 2 bis, rue du Moulin à ST VALENTIN

Médaille VERMEIL

- Madame ADAM Sylvie née MERCIER

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 53, rue Pierre et Marie Curie à ARDENTES

- Monsieur ARROUY Michel

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, rue Jean Giraudoux à LEVROUX

- Monsieur AUDOIN Bernard

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 36, route des Pellerins à MAUVIERES

- Madame AUDOR Marie-Claude née CHARVY

Infirmière de classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant Allée de la Pommeraie au POINÇONNET

- Madame AUFRERE Sylviane née AUBOURG

Aide-soignante de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 21, allée de Talleyrand à CHATEAUROUX

- Madame AYOUNI Corine née GAUTIER

Adjoint administratif hospitalier principal 1ère classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 16, rue des Prés Mousseaux à DEOLS

- Madame BA.JOL Dany née GUILLOT

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 90, avenue Marcel Lemoine à CHATEAUROUX

- Monsieur BALLERIAUD Michel

Agent de Maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 12, route de Saint-Michel à LINGE

- Madame BARNIER Georgina

Directrice hors classe, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 55 bis, rue d'Estrée à ST GENOU

- Monsieur BARRE Gilbert

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 5, la Chatonnière à BUZANÇAIS

- Madame BEAUMONT Jacqueline

Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 193, rue de Strasbourg à CHATEAUROUX

- Monsieur BEGUET Yves

Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 12, avenue Wilson à REUILLY

- Monsieur BERRUER Gilles

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Vieille Eglise à ECUEILLE

- Madame BESSEGE Annie

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Rue du Gymnase à DEOLS

- Madame BESSON Marie-Noëlle née DAMAY

Secrétaire de Mairie, Mairie de LA CHATRE LANGLIN demeurant 48, route d'Argenton à ST BENOIT DU SAULT

- Madame BIARD Catherine née RENOUX

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 6, rue de la République à DEOLS

- Madame BIHL Annie née PICHON

Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Riz à MERS SUR INDRE

- Monsieur BLANCHARD Jean-Paul

Aide-soignant classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 9, route du Lac à EGUZON CHANTOME

- Monsieur BODIN François

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, rue Elie Granat à VARENNES SUR FOUZON

- Monsieur BORDET Didier

Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 2F, rue Jean Pacton à LA CHATRE

- Monsieur BORGET Claude

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 28, rue du Bas Berry à REUILLY

- Madame BOUCHARDON Patricia née CARE

Infirmière de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 59, allée Paul Rue au POINÇONNET

- Madame BOUCHETOUT Solange née LORY

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 8, avenue de l'Ambulance à CHATEAUROUX

- Madame BOULET Jocelyne née POULAIN

Assistant socio-éducatif principal, Conseil général de BOURGES demeurant Les Aubuees à LINIEZ

- Monsieur BOUOUET Jean

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Haute Varenne à BELABRE

- Madame BOUQUIN Florence née MICHAUD

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 18, allée des Ormeaux au POINÇONNET

- Monsieur BOURSIN Franck

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 49, rue Saint-Martin à ISSOUDUN

- Monsieur BREMAUD Gérard

Technicien principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 19, rue du Clergé à CHATEAUROUX

- Monsieur BRETAUD Jean

Agent de maîtrise principal, Mairie de LA CHATRE demeurant 27, rue de l'Etang à LACS

- Monsieur BRIGAND Jean

Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE demeurant 2, route des Pouzets à ARGENTON SUR CREUSE

- Monsieur BRUNEAU Jacques

Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 91, rue des Marchis à BUZANCAIS

- Madame BRUNEAU Marie-Jeanne née TARERE

Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 18, rue Juliot Curie à MONTGIVRAY

- Monsieur BRUNET Jean-Jacques

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 2, place de l'Eglise à LUREUIL

- Madame CHAMBONNEAU Lysiane née MARGOUX

Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 16, rue Marcel Pagnol à CHATEAUROUX

- Monsieur CHATRE Michel

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 57, rue du Moulin Saint-Paterne à ISSOUDUN

- Monsieur CHAUVIN Didier

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 83, avenue du Général de Gaulle à LEVROUX

- Madame CHAUVIN Isabelle née ROI

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 88, avenue du Général de Gaulle à LEVROUX

- Madame CLAIRAMBAULT Sylvie née LAPAINTE

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Hôpital Local de LEVROUX demeurant 10, rue Pasteur à LEVROUX

- Madame COMONT Marie-Laure née DUBREUIL

Cadre de santé, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 7, rue du Lt-Colonel Pichené à CHATEAUROUX

- Monsieur CORDIER Dominique

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 27, rue Ernest Périgois à LA CHATRE

- Madame CRINIERE Martine née MARCHAIS

Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 4, rue du 3ème RAC à CHATEAUROUX

- Monsieur DAGOIS Daniel

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, chemin d'Aveille à SASSIERGES ST GERMAIN

- Madame DECHANSIAUD Bernadette

Monitrice éducatrice, Etablissement public départemental Blanche de Fontarce de CHATEAUROUX demeurant Route de La Châtre au MAGNY

- Monsieur DECOUARD Christian

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, rue de Bauge au BLANC

- Monsieur DEPOND Claude

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Chemin de la Fontaine St Rodène à LEVROUX

- Monsieur DEREGNAUCOURT Patrick

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 20, route de Rivarennes à OULCHES

- Madame DESMARETZ Sylvie née MOUCHENOTTE

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 40, rue Raoul Adam à CHATEAUROUX

- Monsieur DESRIER Philippe

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 14, espace Mendès France à CHATEAUROUX

- Madame DEVILLIERS Yvonne née DEPOND

Agent des services hospitaliers qualifié, Hôpital Local de LEVROUX demeurant 1, rue Marcel Bouillon à LEVROUX

- Monsieur DION Jean-François

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 33, Prigny à CONCREMIERS

- Monsieur DONATIEN Thierry

Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 6, rue de la Herse à ISSOUDUN

- Monsieur DUBREUCQ Daniel

Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 5, rue Hervé Faye à CHATEAUROUX

- Madame FADEAU Micheline

Secrétaire de Mairie, Mairie de FLERE LA RIVIERE demeurant 1, rue Gabriel Nigond à CHATILLON SUR INDRE

- Monsieur FILLAUX René

Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie du BLANC demeurant Avenue Pierre Mendès France au BLANC

- Monsieur FOULATIER Guy

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 7, rue de la Fontaine à POULIGNY NOTRE DAME

- Monsieur FOULATIER Michel

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 344, avenue La Châtre à CHATEAUROUX

- Madame FOUQUÉ Nathalie née JAMET

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 38, route de Bellat à ARDENTES

- Monsieur FOURNIER Franck

Aide-soignant de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 12, rue de Cantinier au POINÇONNET

- Madame GAUTIER Claudine née ROBINET

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 3, allée de la Chapelle Saint Marc à MERS SUR INDRE

- Monsieur GILLET Pascal

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 9, rue de la Nation à ISSOUDUN

- Madame GIROUARD Evelyne née EMSELLEM

Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 40, rue de la Prairie à VILLEDIEU SUR INDRE

- Monsieur GODARD Laurent

Aide-soignant classe supérieure, Hôpital Local de LEVROUX demeurant 3, rue du Chasse Midi à LEVROUX

- Monsieur GOUBET Jannick

Agent de Maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Bourg à REBOURSIN

- Monsieur GRANGY Jacky

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Les Ajoncs à MOULINS SUR CEPHONS

- Madame GRANGY Michelle née MONCHAUSSÉ

Aide-soignante classe exceptionnelle, Hôpital Local de LEVROUX demeurant Les Ajoncs à MOULINS SUR CEPHONS

- Monsieur GUICHARD Thierry

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 292, chemin de la Marguillerie à DIOU

- Madame GUIONNET Catherine née ROUSSELET

Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 10, rue Chanzy à CHATEAUROUX

- Monsieur GUITTONNEAU Patrick

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 6, rue de Savoie à ISSOUDUN

- Madame GUTIERREZ Véronique née NAGODE

ATSEM 1ère classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC demeurant La Croix Blanche à ST AIGNY

- Madame HARDEL Maryse

Aide soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de ISSOUDUN demeurant 1, rue du Retour à ISSOUDUN

- Monsieur HEMERY Dominique

Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, boulevard Saint-Denis à CHATEAUROUX

- Madame HERBIN Marie-José née LECU

Agent territorial spécialisé école maternelle, Mairie de LE PECHEREAU demeurant 129, avenue du Vivier au PECHEREAU

- Madame ISNARD Isabelle

Infirmière cadre de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 178, avenue d'Argenton à CHATEAUROUX

- Monsieur JACQUET Dominique

Agent de maîtrise, Mairie du BLANC demeurant Beauregard au BLANC

- Madame JAMET Isabelle née DELHOUME

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Chemin du Ch'Tit Village Crevant à MONTIERCHAUME

- Madame JAOUEN Christine née PICAUD

Auxiliaire de puériculture de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 3, rue Victor Hugo à NEUVY ST SEPULCHRE

- Madame JOUANNOT Claudie

Adjoint administratif de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 9/44, rue de la Triperie à ISSOUDUN

- Madame LAMY Nadine

Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 267, avenue de La Châtre à CHATEAUROUX

- Madame LANGLET Bénédicte

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 42/47, cours Saint-Luc à CHATEAUROUX

- Monsieur LAPORTE Patrice

Agent de maîtrise, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de MONTIERCHAUME demeurant La Braudière à ST AOUT

- Madame LAURENT Christelle

Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 4, rue des Seringuas à CHATEAUROUX

- Monsieur LE BOURHIS Dominique

Agent des services hospitaliers qualifié, Hôpital Local de LEVROUX demeurant 24, rue Pascal Rechaussat à MOULINS SUR CEPHONS

- Monsieur LEMOINE Dany

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 95, route de Selles Fomptin à CHABRIS

- Monsieur LEVEQUE Jean-Pierre

Agent de maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 36, les Vignes de Justice à BUZANÇAIS

- Madame LONGIN Brigitte née GILLET

Aide soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de ISSOUDUN demeurant 60B, avenue Charles de Gaulle à ISSOUDUN

- Monsieur LOUIS Denis

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 67, avenue de Lignac à ST GAULTIER

- Monsieur LUBIN Jean-Yves

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 3, chemin de la Locature à REUILLY

- Monsieur LUGNOT Jean-Paul

Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 19, avenue Henri Barbusse à THENAY

- Monsieur LUNEAU Patrick

Aide technique d'électroradiologie, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 35, rue Perard à CHATEAUROUX

- Monsieur MARGOUX Yannick

Agent maîtrise principal, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE demeurant 46, route de Vaux à ARGENTON SUR CREUSE

- Madame MERIOT Florence

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 19, rue Jean-Raimeau à POULIGNY ST PIERRE

- Madame METENIER Noëlle née LAGARDE

Préparatrice en pharmacie, Centre hospitalier de ISSOUDUN demeurant 48, rue Lucien Coupet à ISSOUDUN

- Monsieur MEURGUE Jean-Marc

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 12, rue des Grands Buissons à ARDENTES

- Monsieur MOREAU Didier

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 31, rue du Chaumiau à CHATEAUROUX

- Monsieur MOREAU Jean-Louis

Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 3, route des Brandes à LE MAGNY

- Monsieur MOREAU Jean-Michel

Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 16, Fontigon à ST HILAIRE SUR BENAIZE

- Madame MOREAU JOSEPH Véronique née MOREAU

Assistante médico-administratif de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 31, bd de la Vrille à CHATEAUROUX

- Madame MOULIN Nathalie née ROGER

Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 2, Les Ormes à VINEUIL

- Madame NAUDET Marie-José née BRIGAND

Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 3, route de Nohant à STE LIZAIGNE

- Monsieur PERCHAUD Jean-Pierre

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant La Maison-Neuve à LA CHAMPENOISE

- Monsieur PERROT Claude

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 14, rue du Bat le Tau à ISSOUDUN

- Monsieur PIROT Francis

Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 39, route de Saint-Denis-De-Jouhet au MAGNY

- Madame PONROY Marie-Christine née PION

Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant La Preugne des Bordes à BUXIERES D AILLAC

- Monsieur RABIER Lionel

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 33, avenue de la Résistance à VALENÇAY

- Madame RABIER Lydie née BEAUFRERE

Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 10 bis, rue des Plantes à DEOLS

- Madame RAVEAU-BAUDAT Marie-Christine née RAVEAU

Adjoint administratif principal de 1ère classe, Mairie de DEOLS demeurant 11, rue du Portugal à DEOLS

- Madame REBEYROL Martine

Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, allée des Noisetiers à CHATEAUROUX

- Monsieur REGIBIER Patrick

Rédacteur, Mairie de DEOLS demeurant 9, rue des Ombelles à COINGS

- Monsieur REMILLAC Bernard

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Surjoux à DOUADIC

- Madame RENAUX Sylvie

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 9, chemin de la Ret à MONTIERCHAUME

- Monsieur ROBERT Jean-Claude

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 64, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE

- Madame RODET Nicole née BROSSARD

Adjoint technique 2ème classe, Mairie de MEOBECQ demeurant 33, route de Neuillay-Les-Bois à MEOBECQ

- Monsieur ROUET Pascal

Agent d'entretien espaces verts, Conseil Régional du Centre à ORLEANS demeurant 6, chemin de la Couture à ST MARCEL

- Madame ROUSSELET Dominique

Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 62, rue Combanaire à CHATEAUROUX

- Monsieur SAMBO Paul

Maître-ouvrier, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 14, bd des Marins à CHATEAUROUX

- Madame SIGNORET-GERBAUD Marie-Laure née SIGNORET

Adjoint des cadres hospitaliers classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX

demeurant 9, chemin des Taupins à LUANT

- Madame TAYON Véronique née GEBHARTH

Assistante médico-administratif de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 14, bd des Charmilles à CHATEAUROUX

- Madame TENEAU Myriam née BRIANT

Assistante médico-administratif de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 7, allée Yves Montand au POINCONNET

- Madame THERET Chantal née THIBAULT

Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Bel Air à ST MAUR

- Monsieur THIBAULT Jean-Michel

Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 34, rue Fleury à CHATEAUROUX

- Madame THOLLON Sylvie née ROUSSELET

Rédacteur-chef, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de MONTIERCHAUME demeurant 532, chemin du Rabrot à MONTIERCHAUME

- Madame TIXIER Annie née DAGAUT

Aide-soignante de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 9, rue Jacques Copeau à CHATEAUROUX

- Madame TRIGAUD Martine née DUPOUX

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant Le Grand Vivier à AIGURANDE

- Monsieur VENAULT Jean-Jacques

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Avant au BLANC

- Monsieur VIARD Jean-Pierre

Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 120, chemin des Pierrettes au PECHEREAU

- Monsieur VILLEMONAIS Alain

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 62, route de La Châtre à ISSOUDUN

- Madame VILLEMONT Véronique

Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX demeurant 24. rue de Notz à CHATEAUROUX

- Madame VIRAULT Danielle née ROUSSEAU

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 5, allée du Buissonnet à ECUEILLE

- Madame VIVIER Laurence née MINDET

Aide-soignante, Centre hospitalier de ISSOUDUN demeurant 14, rue Flandres Dunkerque à ISSOUDUN

Médaille OR

- Monsieur AUFORD Michel

Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 12, chemin de la justice à MONTGIVRAY

- Monsieur AUGY Gaëtan

Agent de maîtrise principal, Mairie de LA CHATRE demeurant La Pomme à MONTGIVRAY

- Monsieur BALLEREAU Claude

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Boussinière à ST BENOIT DU SAULT

- Madame BALLEREAU Marie-Thérèse née BERNERON

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Boussinière à ST BENOIT DU SAULT

- Madame BARBAUD Françoise née DEJOIE

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 4, rue des Amandiers à ARDENTES

- Monsieur BERNARDET Daniel

Technicien supérieur hospitalier 2ème classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 9, rue Romain Roland à CHATEAUROUX

- Madame BIDAULT Marie-Christine

Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 66, rue Pierre et Marie Curie à CHATEAUROUX

- Madame BLANCHARD Chantal née LEREDDE

Attaché principal, Conseil général de BOURGES demeurant Rue Bue à BAGNEUX

- Madame BRAULT Jany née RENAUD

Infirmière cadre supérieur de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant Le Grenouillat à ETRECHET

- Madame BRUNAUD Françoise née BERNARD

Attaché principal territorial, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 27, boulevard Marx Dormoy à ISSOUDUN

- Madame CHAMPIGNEUX ERRERO Jocelyne née CHAMPIGNEUX

Attachée d'administration hospitalière principale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 8, rue Montante à ISSOUDUN

- Monsieur CHAUVET Jacques

Adjoint administratif hospitalier 1ère classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 12, rue du Moulin à Vent à CHATEAUROUX

- Madame COULON Marie-Claude née PAPON

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Les Patureaux de Chantemerle à ORSENNES

- Madame COUSIN Fabienne née BECOURT

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 7, allée de Tolière à CHATEAUROUX

- Madame COUTON Chantal

Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 76/323, rue d'Aquitaine à CHATEAUROUX

- Monsieur DAIGUSON Patrick

Attaché principal, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE demeurant 1, rue des Champs de Vavre au PECHEREAU

- Madame DANJOT Christiane née BARROIS

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 33, rue Jules Ferry au BLANC

- Monsieur ERDEVEN Patrick

Infirmier cadre supérieur de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 20, route de Chezelles à VILLEDIEU SUR INDRE

- Madame GARCIA Béatrice née CORAZZA

Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 43, allée de Sagan à CHATEAUROUX

- Madame GILLET Josiane

Attachée territoriale, Mairie de CLUIS demeurant 6, rue du Château à CLUIS

- Monsieur GRANGER Robert

Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE demeurant 33, route de Saint-Denis-de-Jouhet au MAGNY

- Madame GUILLAUME Pierrette née CORNETTE

Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 2, rue du Moulin à ST VALENTIN

- Monsieur HUSBAND Edouard

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN demeurant 17, rue Jolivet à CHATEAUROUX

- Madame JOFFE Martine née SIMONOT

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant Rue du Président Allende à MONTIERCHAUME

- Monsieur LABAT Francis

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 8, chemin des deux roues à LES BORDES

- Monsieur LAFOND Jean-Marie

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 1, rue du Pavé Romain à SEGRY

- Madame LANSADE Anne-Marie

Attaché territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 6, rue Lamartine à CHATEAUROUX

- Madame LOPEZ Muriel née BABAULT

Secrétaire de mairie, Mairie de ST GENOU demeurant La Brigaudière à ST GENOU

- Madame MARTIN Nicole

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 8, rue Nicolas Ledoux à CHATEAUROUX

- Monsieur MERCIER Dominique

Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Brande à MONTIPOURET

- Madame MERCIER Marie-Christine

Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant Le Monteil à MONTIPOURET

- Monsieur MEUNIER Michel

Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 18, rue de l'Egalité à ST MAUR

- Monsieur MONJOINT Daniel

Agent de maîtrise principal, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 66, rue Roland Garros à CHATEAUROUX

- Madame MOULARD Jocelyne née ANDRE

Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 8, place Couturier à MONTIERCHAUME

- Monsieur NEVIERE Alain

Ingénieur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant La Vilaise à BELABRE

- Madame PERRET Myriam née DETE

ATSEM principal 2ème classe, Mairie de ECUEILLE demeurant Hervault à ECUEILLE

- Madame PERRIN Anne-Marie née NIBODEAU

Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 6, rue Charles Perrault au BLANC

- Monsieur PESSON Jean-Louis

Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 19, rue du Jarillet à LEVROUX

- Madame PUYO THERESE née DAMBREVILLE

Adjoint technique territorial principal, Conseil général de BOURGES demeurant Le Grand Foulinin à VICQ EXEMPLET

- Monsieur RABOTTIN François

Maître ouvrier, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 12, allée des Rosiers à CHATEAUROUX

- Monsieur REBOURG Jean-Jacques

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 33, la Renaissance au BLANC

- Madame ROBERT Roselyne née BISSON

Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 64, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE

- Monsieur ROGGY Philippe

Ingénieur Chef classe normale, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 5, rue des Plantes au BLANC

- Monsieur ROUSSEAU Michel

Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 6 bis, RN 20 à COINGS

- Madame SCHOLL Martine née LACOSTE

Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX demeurant 10, allée du Parc au PONT CHRETIEN CHABENET

- Monsieur THEVENY Yves

Directeur de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX demeurant 59, bd George Sand à CHATEAUROUX

- Madame TOUZET Françoise née ROBIN

Rédacteur principal, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION de STE SEVERE SUR INDRE demeurant 18, rue Feusina à STE SEVERE SUR INDRE

- Monsieur TURPIN Jean-Pierre

Technicien principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX demeurant 5, rue des Ingrains à CHATEAUROUX

Article 3 : Madame la directrice des services du cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé: Xavier PÉNEAU



Arrêté n °2011336-0007

signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre le 02 Décembre 2011

36 - Préfecture de l'Indre Direction du Cabinet et de la Sécurité Service interministériel de Défense et de Protection Civile

Arrêté abrogeant le plan de secours spécialisé conditions atmosphériques exceptionnelles - phénomène neige verglas



PREFET DE L'INDRE

Direction des services du cabinet et de la sécurité S.I.D.P.C. Dossier suivi par Thierry GUILLONNET a: 02-54-29-50-76 c: 02-54-29-50-77 thierry.guillonnet@indre.pref.gouv.fr

Arrêté nº

abrogeant le plan de secours spécialisé conditions atmosphériques exceptionnelles – phénomène neige verglas

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE L'INDRE

Chevalier de la légion d'honneur

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile;

Vu le décret n° 2005-1157 du 13 septembre 2005 relatif au plan ORSEC;

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité;

Vu l'arrêté n° 11-18/2011 du 27 octobre 2011 portant approbation du plan intempéries de la zone de défense et de sécurité Ouest ;

 ${\bf Vu}$ l'arrêté préfectoral n° 2006-E-01-0111 du 9 janvier 2006 portant approbation du plan de secours spécialisé conditions atmosphériques exceptionnelles – phénomène neige verglas ;

Sur proposition de madame la directrice des services du cabinet;

ARRETE:

<u>Article 1er</u>: l'arrêté préfectoral n° 2006-E-01-0111 du 9 janvier 2006 portant approbation du plan de secours spécialisé conditions atmosphériques exceptionnelles – phénomène neige verglas est abrogé.

<u>Article 2</u>: Madame la directrice des services du cabinet, messieurs les sous-préfets des arrondissements d'Issoudun, La Châtre et le Blanc, messieurs les chefs des services départementaux concourant à la mise en place du plan intempéries de la zone de défense et dé sécurité Ouest, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre.

Le Préfet

Xavier PÉNEAU



Arrêté n °2011321-0018

signé par Le Préfet de la région Bretagne, Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Préfet d'Île- et- Vilaine le 17 Novembre 2011

> 36 - Préfecture de l'Indre Secrétariat Général Direction de la Logistique et des Mutualisations

Préfecture de la zone de défense et sécurité Ouest - arrêté n $^\circ$ 11-19 - délégation de signature à Monsieur Marcel RENOUF

PREFECTURE DE LA ZONE DE DEFENSE ET SECURITE OUEST

ARRETE

Nº 11-19

donnant délégation de signature

à Monsieur Marcel RENOUF préfet délégué pour la défense et la sécurité Ouest, auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine

au titre des mesures de police administrative relevant de la coordination zonale

LE PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET SECURITE OUEST PREFET DE LA REGION BRETAGNE PREFET D'ILLE ET VILAINE

VU le code de la défense, notamment son article R. 1311-7;

VU le décret N° 2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;

VU le décret N° 2010-225 du 4 mars 2010 portant modifications de certaines dispositions du code de la défense relatives aux préfets délégués pour la défense et la sécurité, aux états majors interministériels de zone de défense et de sécurité, aux délégués et correspondants de zone de défense et de sécurité et à l'outre-mer ainsi que certaines dispositions relatives aux secrétariats généraux pour l'administration de la police et certaines dispositions du code de la santé publique ;

VU le décret du 3 juillet 2009 nommant Monsieur Michel CADOT, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine;

VU le décret du 20 janvier 2010 nommant Monsieur Marcel RENOUF, préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine;

VU le décret du 1^{er} août 2011 nommant Madame CHAUFFOUR-ROUILLARD, directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine;

REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité VU la décision n°68 du 23 novembre 2010 affectant Monsieur Philippe GICQUEL, administrateur civil, en qualité d'adjoint au secrétaire général pour l'administration de la police (SGAP Ouest);

ARRETE

ARTICLE 1^{er} - Délégation de signature est donnée à M. Marcel RENOUF, préfet délégué pour la défense et la sécurité Ouest, auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine, pour les arrêtés relatifs aux mesures de police administrative relevant de la coordination zonale.

<u>ARTICLE 2</u> - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marcel RENOUF, délégation est donnée dans l'ordre à :

- M. Philippe GICQUEL, adjoint au secrétaire général pour l'administration de la police (SGAP Ouest);
- Mme CHAUFFOUR-ROUILLARD. directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine;

<u>ARTICLE 3</u>— Le préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la zone de défense et sécurité Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs des préfectures de la zone de défense et de sécurité Ouest.

ARTICLE 4— Ampliation du présent arrêté sera adressé à messieurs les préfets de région et de département de la zone de défense et de sécurité Ouest ainsi qu'à mesdames et messieurs les délégués ministériels de zone.

RENNES, le

1 7 NOV. 2011

Le préfet de la région Bretagne préfet de la zone de défense et sécurité Ouest préfet d'Ille-et-Vilaine

Michel CADOT



Arrêté n °2011326-0007

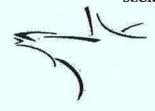
36 - Préfecture de l'Indre Secrétariat Général Direction de la Logistique et des Mutualisations

Préfecture de zone de défense et de sécurité Ouest - SGAP - arrêté fixant la date limite de transmission des dossiers d'inscription à un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint technique de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre- mer, au titre de l'année 2011



PREFECTURE DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE OUEST

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION DE LA POLICE



ARRETE

SGAP OUEST

DELEGATION DE TOURS
Direction des ressources humaines
Bureau zonal du recrutement
Affaire suivie par : Fiona BUREAU
22: 02 47 42 85 36

nº 19/2011

Fixant la date limite de transmission des dossiers d'inscription à un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint technique de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer, au titre de l'année 2011

Le Préfet de la zone de défense et de sécurité ouest

VU le code de la défense;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

VU la loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique;

VU l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat;

VU le décret n° 2002-916 du 30 mai 2002 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration de la police;

VU le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique;

VU le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C;

VU le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'Etat;

VU le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur;

VU l'arrêté ministériel du 30 octobre 2007 fixant la liste des spécialités des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer :

28, rue de la Pilate CS 40725 35207 RENNES Cedex 2

- VU l'arrêté ministériel du 8 janvier 2008 fixant les modalités d'organisation du recrutement des adjoints techniques de l'Intérieur et de l'Outre-mer;
- VU l'arrêté ministériel du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'Intérieur de l'Outre-mer et des collectivités territoriales ;
- VU l'arrêté ministériel du 24 octobre 2011 autorisant au titre de l'année 2011 l'ouverture d'un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe de l'Intérieur et de l'Outre-mer (services déconcentrés);
- VU l'arrêté préfectoral n° 11-05 du 12 avril 2011 donnant délégation de signature à M. Marcel RENOUF, Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest;
- VU la circulaire du 10 avril 1991 relative à la mise en oeuvre de la déconcentration des recrutements des fonctionnaires;
- SUR la proposition du Secrétaire général adjoint pour l'administration de la police ;

ARRETE

- Article 1er- Un recrutement sans concours de 17 adjoints techniques de 2ème classe de l'Intérieur et de l'Outre-mer est ouvert dans le ressort géographique du SGAP Ouest au titre de l'année 2011.
- Article 2 La date limite de transmission des dossiers de candidature est fixée au 10 décembre 2011, délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi.
- Article 3 Les dates des phases d'admissibilité (sélection des dossiers) et d'admission (entretiens) seront fixées par spécialité, ultérieurement.
- Article 4 Le présent arrêté sera publié au registre des actes administratifs des préfectures de l'Eure-et-Loir, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret.
- <u>Article 5</u> Le Secrétaire général adjoint pour l'administration de la police et la Directrice des ressources humaines sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le 22 NOV. 2011

Pour le Préfet,

Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité Ouest

March RENOUE



Arrêté n °2011334-0001

signé par Phillippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre le 30 Novembre 2011

> 36 - Préfecture de l'Indre Secrétariat Général Direction des Affaires Economiques et Financières

> > répartition du produit des amendes de police relevées par les radars automatiques. Répartition 2011. Département de l'Indre



PREFET DE L'INDRE

PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES
SERVICE DES AIDES EUROPEENNES ET DE L'ETAT
Dossier suivi par : Nathalie BLONDEAU

晉: 02.54.29.51.78 昌: 02.54.29.51.56

Mail: nathalie.blondeau@indre.gouv.fr

ARRETE n°2011 334-0001 du 3 0 NOV. 2011

portant répartition du produit des amendes de police relevées par les radars automatiques. Répartition 2011. Département de l'Indre.

Le préfet, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 40 de la loi de finances 2008 et son alinéa 3;

Vu l'article 62 de la loi de finances initiale pour 2011;

Vu la répartition effectuée par le comité des finances locales dans sa réunion du 8 novembre 2011;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

<u>ARTICLE 1er</u> - Une somme de 778 789 € est attribuée au département de l'Indre au titre des amendes de police relevées par les radars automatiques pour l'année 2011.

ARTICLE 2 – Cette somme sera mandatée par imputation sur les crédits mis à la disposition du préfet de l'Indre par le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales (programme 754-01).

ARTICLE 3 – Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des finances publiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le président du conseil général.

CONTRÔLE BUDGÉTAIRE EN RÉGION VISA, le

2 5 NOV. 2011

par délégation du Directeur Régional des Finances Publiques de la région Centre L'Inspecteur de la DGFIP Chef de service auprès du C.B.R Pour le préfet et par délégation le secrétaire général

Philippe MALIZARD



Arrêté n °2011334-0002

signé par Phillippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre le 30 Novembre 2011

> 36 - Préfecture de l'Indre Secrétariat Général Direction des Affaires Economiques et Financières

> > annulation de la subvention au titre de la DGE pour l'année 2009 revenant au RPI Chassignolles, Le Magny pour l'acquisition de 5 ordinateurs.



Direction des affaires économiques et financières Service des aides européennes et de l'Etat Dossier suivi par : Mme Nathalie BLONDEAU Tél.: 02-54-29-51-78

PREFET DE L'INDRE

e-mail: Nathalie.blondeau@indre.pref.gouv.fr

ARRETE Nº2011334-0002du 3 0 NOV. 2011

portant annulation de la subvention au titre de la dotation globale d'équipement (D.G.E.) pour l'année 2009 revenant au RPI Chassignolles, Le Magny pour l'acqusition de cinq ordinateurs

Le préfet, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2334-32 et suivants et R 2334-19 et suivants ;

VU l'arrêté n° 2009-07-0095 du 8 juillet 2009 attribuant une subvention D.G.E au RPI Chassignolles, Le Magny pour l'acquisition de cinq ordinateurs ;

VU la lettre de M. le président en date du 17 octobre 2011 sollicitant l'annulation de cette subvention ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture :

ARRETE

Article 1er - Est annulée la subvention de 1 299,30 € attribuée au RPI Chassignolles, Le Magny par arrêté préfectoral n° 2009-07-0095 du 8 juillet 2009 pour l'acquisition de cinq ordinateurs.

<u>Article 2</u>: une autorisation de programme d'un montant de 1 299,30 € est disponible sur le programme 119-10.

<u>Article 3 -</u> Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de La Châtre et le directeur départemental des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le président du RPI Chassignolles, Le Magny.

Pour le préfet et par délégation le secrétaire général

Philippe MALIZARD



Arrêté n °2011334-0004

signé par Phillippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre le 30 Novembre 2011

> 36 - Préfecture de l'Indre Secrétariat Général Direction des Affaires Economiques et Financières

> > annulation de la subvention DGE pour l'annnée 2008 revenant à la commune de Sacierges Saint Martin pour l'acquisition de matériel informatique.



Direction des affaires économiques et financières Service des aides européennes et de l'Etat Dossier suivi par : Mme Nathalie BLONDEAU

Tél.: 02-54-29-51-78 e-mail: Nathalie.blondeau@indre.pref gouv.fr PREFET DE L'INDRE

ARRETE Nº2011334-000 4 du 3 0 NOV. 2011

portant annulation de la subvention au titre de la dotation globale d'équipement (D.G.E.) pour l'année 2008 revenant à la commune de Sacierges Saint Martin pour l'acquisition de matériel informatique.

Le préfet, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2334-32 et suivants et R 2334-19 et suivants ;

VU l'arrêté n° 2008-08-0090 du 11 août 2008 attribuant une subvention D.G.E à la commune de Sacierges Saint Martin pour l'acquisition de matériel informatique;

VU la lettre de M. le maire en date du 25 octobre 2011 sollicitant l'annulation de cette subvention;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture :

ARRETE

Article 1er - Est annulée la subvention de 285 € attribuée à la commune de Sacierges Saint Martin par arrêté préfectoral n° 2008-08-0090 du 11 août 2008 pour l'acquisition de matériel informatique.

<u>Article 2</u>: une autorisation de programme d'un montant de **285** € est disponible sur le programme 119-10.

<u>Article 3 -</u> Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet du Blanc et le directeur départemental des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le maire de Sacierges Saint Martin.

Pour le préfet et par délégation le secrétaire général

Philippe MALIZARD



Arrêté n °2011335-0006

signé par Phillippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre le 01 Décembre 2011

36 - Préfecture de l'Indre Secrétariat Général Direction de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales

Classement de l'office de tourisme du pays de George Sand de La Châtre

émail : nicole.bouzanne@indre.gouv.fr

ARRETE N° 2011335-0006 du 1^{er} décembre 2011

Portant classement de l'office de tourisme du Pays de George Sand de LA CHATRE.

Le préfet de l'Indre, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le Titre III du Livre Ier du code du tourisme, et notamment les articles R 133-20 à D 133-31 du chapitre III relatif au classement des offices de tourisme,

Vu la loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques, et son décret d'application,

Vu l'arrêté du 10 juin 2011 modifiant l'arrêté du 12 novembre 2010 fixant les critères de classement des offices de tourisme (paru au J.O. du 23 juin 2011), précisant que les offices de tourisme existant à la date de publication du présent arrêté disposent d'un délai expirant le 31 décembre 2013 pour obtenir leur classement en catégorie conformément aux nouvelles dispositions,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005-E-849 du 29 mars 2005 portant classement de l'office de tourisme de La Châtre dans la catégorie « deux étoiles »,

Vu la délibération en date du 29 septembre 2011 par laquelle le conseil communautaire de La Châtre et Sainte Sévère approuve la demande de classement de l'office de tourisme en catégorie « deux étoiles »,

Vu le dossier de demande de l'office précité en catégorie « deux étoiles » et les documents annexés,

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

<u>Article 1er</u>: est classé dans la catégorie « **DEUX ETOILES** », l'office de tourisme du pays de George Sand de La Châtre, situé 134 rue Nationale, <u>jusqu'au 31 décembre 2013</u>.

<u>Article 2</u>: Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de La Châtre et le maire de La Châtre sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation le secrétaire général

Philippe MALIZARD



Arrêté n °2011335-0007

signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre le 01 Décembre 2011

36 - Préfecture de l'Indre Secrétariat Général Service de Coordination et d'Evaluation de l'Action Départementale

arrêté portant délégation de signature à Monsieur Jean- Marc MAJERES, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et abrogeant l'arrêté du 12 octobre 2011



PREFET DE L'INDRE

ARRÊTÉ nº

portant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc MAJERES, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de l'Indre et abrogeant l'arrêté n° 2011284-003 du 12 octobre 2011

> Le Préfet de l'Indre, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code du sport;

Vu le code de la santé publique;

Vu le code rural;

Vu le code de l'environnement;

Vu le code de la construction et de l'habitation;

Vu le code du commerce ;

Vu le code de la consommation;

Vu le code de la sécurité sociale,

Vu le code du travail;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Vu la loi nº 92-125 du 6 février 1992 modifiée, relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 modifiée, relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 modifiée, pour l'égalité des chances ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié, portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié, relatif à la déconcentration des décisions individuelles ;

Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de Monsieur Xavier PÉNEAU en qualité de préfet de l'Indre :

Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} janvier 2010 portant nomination de Monsieur Jean-Marc MAJERES en qualité de directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2010 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc MAJERES, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture de l'Indre,

ARRÊTE

Article 1^{er}:

Sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-après, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Marc MAJERES, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, à l'effet de signer les décisions et documents relevant de ses attributions dans les domaines d'activité suivants :

<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>

DESIGNATION DES ACTES

BASE JURIDIQUE

GESTION DU PERSONNEL

Personnel titulaire et contractuel: toute décision relevant d'une mesure de déconcentration au niveau départemental

Commissionnement des agents

Arrêté du 31 mars 2011 du Premier Ministre Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 Articles L 214-20, 221-6, R 221-22 du code rural Articles L 514-5 et L 514-13 du code de l'environnement

I - COHESION SOCIALE

Droits des femmes :

Signature des correspondances courantes, convocations et comptes rendus de réunions relatifs à la mise en œuvre des actions menées au titre de la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances :

Signature des correspondances courantes, convocations et comptes rendus de réunions relatifs aux actions d'animation

Secrétariat de la commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté (COPEC)

PROTECTION DES POPULATIONS VULNERABLES INSERTION PAR L'HEBERGEMENT ET LE LOGEMENT

Tutelle des pupilles de l'Etat:

1) Exercice de la tutelle des pupilles de l'Etat

Art L. 224-1 et suivants du code de l'action sociale

2) Actes d'administration des deniers des pupilles et des familles

3) Décisions de placement en vue d'adoption

Art L. 224-9 du CASF

Parentalité

4) 1)Financement des associations oeuvrant dans le cadre général de la parentalité et signature des conventions

5) 2)Signature et mise en œuvre du protocole

Circulaire DGAS du 11 décembre 2008 relative aux **REAAP**

départemental de développement de la médiation familiale

Circulaire DGAS/AVIE/206/279 du 27 juin 2006

Aide sociale:

6) Admission au bénéfice de l'aide sociale à la charge de l'Etat

Art L. 131 à L. 134 du CASF

- 7) Recours devant les juridictions d'aide sociale
- 8) Admission dans un CHRS

Art L. 345-1 du CASF

Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA)

Propositions budgétaires

Domiciliation:

9) Agrément des associations et organismes à but non lucratif habilités à domicilier et apporter leur concours pour les demandes d'aide

Art L. 252-1 et suivants du CASF Art L. 161-2-1 et L. 861-5 du code de la sécurité sociale

médicale Etat et de Couverture Maladie Universelle

Protection juridique des majeurs :

10) Arrêtés d'autorisation de création, d'extension Loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 et de transformation des organismes exerçant la protection juridique des majeurs

11) Agrément des préposés d'établissement

12) Conventions avec les mandataires privés en vue d'un financement du budget de l'Etat.

Aide au logement temporaire

Conventions avec les organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées

Art R. 851-1 et 2 du CSS

Emploi des enfants dans les spectacles et les professions ambulantes - Emploi des enfants comme mannequins dans la publicité et la mode Art L. 211-6 et 7 du code du travail

Autorisations individuelles

Articles L 7124-1 à L 7124-35, R 7124-1 à R 7124-38 du code du travail

Commission de réforme - Comité médical

des comités médicaux et des commissions de

Commission de réforme État et hospitalière

Correspondances et décisions relatives à la gestion Décret n° 86.442 du 14 mars 1986 modifié et arrêté du 4 août 2004

Handicap

1) Délivrance des cartes de stationnement Recours gracieux sur cartes de stationnement

- 2) Contribution financière au fonctionnement des **MDPH**
- 3) Participation à la COMEX de la MDPH
- 4) Suivi de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)
- 5) Suivi du Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH)

Article 173 du code de la famille et de l'aide sociale Loi n°2005-102 du 11 février 2005 Décret n°2005-1590 du 19 décembre 2005

Logement

Tous actes relatifs à la gestion courante du contingent préfectoral

Tous actes relatifs à la mise en œuvre des dispositions de la loi du 5 mars 2007, chapitre 1 relatif à la garantie du droit au logement opposable et au décret n° 2007-1677 du 28 novembre 2007

Code de la construction et de l'habitation, articles L 441-1 et R 441-5

Code de la construction et de l'habitation, articles L 441-2-3

Tous actes relatifs à la prévention des expulsions locatives, dont le secrétariat de la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives

Gestion des expulsions locatives (hors recours à la force publique)

Tous actes relatifs à l'animation du plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) et du plan Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 portant mobilisation pour le logement et la lutte contre (commission départementale l'exclusion médiation en vue d'une offre de logement)

Décret n° 2007-1688 du 29 novembre 2007

départemental pour le logement des jeunes (PDLJ)

Secrétariat et présidence de la commission départementale de conciliation

Décret n° 2001-653 du 19 juillet 2001

I-2 POLITIQUES DE COHESION TERRITORIALE JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE, VIE ASSOCIATIVE

Politique de la ville:

Signature des correspondances courantes, convocations et comptes rendus de réunions relatifs aux actions d'animation de la politique de la ville, à la déclinaison des programmes spécifiques d'intervention en faveur des quartiers urbains fragiles et à la mise en œuvre des dispositifs contractuels

Jeunesse, éducation populaire:

Accueils collectifs de mineurs, à caractère éducatif, à l'occasion des vacances scolaires et des loisirs :

Tous les actes de prévention, de contrôle et les mesures de police administrative, à l'exception des mesures individuelles d'interdiction ou de suspension d'exercer des fonctions auprès de mineurs, ainsi que les décisions de fermetures de locaux d'accueil. Articles L 227 et R 227 du CASF et leurs textes d'application

Agrément:

Décisions d'agrément et de retrait d'agrément des associations de jeunesse et d'éducation populaire ayant leur siège dans le département Article 8 de la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 et ses décrets d'application n° 2002-570 et n° 2002-571 du 22 avril 2002

Vie associative:

Animation du « pôle vie associative », incluant l'accueil des dirigeants associatifs de l'arrondissement de CHATEAUROUX pour leurs démarches déclaratives.

Décisions d'octroi de subventions, aux associations ainsi qu'aux collectivités locales, inférieures ou égales à 23 000 € Ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur les titres II et III du BOP 163 « Jeunesse et vie associative » (engagement, liquidation et mandatement)

I-3 SPORTS

Protection des sportifs:

Tous les actes de prévention, de contrôle et les mesures de police administrative, à l'exception des mesures individuelles d'interdiction ou de suspension d'exercer des fonctions d'organisation ou d'encadrement d'activités physiques et sportives, ainsi que les décisions de fermeture d'établissements Code du sport

Agrément :

Décisions d'agrément et de retrait d'agrément des associations sportives ayant leur siège dans le département

Article R. 121 du code du sport

Sport professionnel:

Décisions d'approbation et d'opposition des conventions passées entre les associations sportives et les sociétés constituées par elles

Article L. 122-1 du code du sport

II - ALIMENTATION

II-1 SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS

Agrément sanitaire des établissements préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale destinées à la consommation humaine Art. L.233-2 du code rural

Arrêtés portant attribution de la patente sanitaire

Art. R.224-60 du code rural

Délivrance, suspension et retrait d'attestations, d'autorisations, dérogations, enregistrements d'établissements Arrêtés ministériels pris en application des articles R.231-28 et R.236-6 du code rural

Retraits, consignation et rappel de lots

Art. L.231-1 du code rural et textes pris pour son application

II-2 SANTE ANIMALE

Mesures en cas de maladie réputée contagieuse

Art. L223-3, L.223-6 à L.223-8 du code rural et textes pris pour leur application

Mesures applicables aux maladies animales

Articles L.221-1, L.221-2, L.224-1 à L.224-3 et L. 225-1 du code rural et arrêtés ministériels pris pour leur application

Agrément des négociants et centres de rassemblement

Art. L.233-3 du code rural et textes pris pour son application

Estimation des animaux abattus sur ordre de l'administration

Arrêté ministériel du 30 mars 2001 fixant les modalités de l'estimation des animaux abattus et des denrées et produits détruits sur ordre de l'administration

Décret n° 2009-728 du 19 juin 2009

Contrôle sanitaire des reproducteurs, des centres d'insémination artificielle ou de transplantation embryonnaire et de la monte publique Art. L.222-1 et les textes pris pour son application

Organisation de la lutte contre les maladies réputées contagieuses des abeilles

Arrêté ministériel du 11 août 1980 modifié

II-3 ALIMENTATION ANIMALE

Enregistrement et agrément des établissements de la filière de l'alimentation animale Art. L.235-1 et L.235-2 du code rural et les textes pris pour leur application

Autorisation de collecte de déchets d'origine animale pour l'alimentation des animaux domestiques Règlement (CE) n° 1069/2009 - article 18

II-4 ÉLIMINATION DES CADAVRES, DES DECHETS, ET DES SOUS-PRODUITS

Toutes décisions relatives à l'enlèvement et à la destruction de cadavres d'animaux en dehors des

Art. L.226-1 à L.226-10 du code rural Art. R.226-6 à D.226-15 du code rural cas prévus par le marché national

Agrément et autorisation (attribution et retrait) des établissements détenant, éliminant ou valorisant les sous produits animaux non destinés à la consommation humaine

Règlement (CE) n° 1069/2009 du Parlement européen et du Conseil du 3 octobre 2002 établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux non destinés à la consommation humaine et les textes pris pour leur application

BIEN-ETRE ET PROTECTION DES ANIMAUX II-5

Protection animale des animaux domestiques et sauvages

Art. L.211-2, L.211-6, L.211-11, L.211-14, L.211-17, L. 214-2 à L. 214-7 et L.214-12, L.214-13, L. 214-16, L. 214-17 L. 215-9 et R.214-17 du code rural, ainsi que les textes pris pour leur application

capacité, destinés à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques

Délivrance, suspension et retrait des certificats de Art. R.214-25 à R.214-27 du code rural et arrêtés pris pour leur application

II-6 FABRICATION, DISTRIBUTION ET UTILISATION DU MEDICAMENT VETERINAIRE

Fabrication d'aliments médicamenteux à la ferme Art. L.5143-3 et R.5143-2 du code de la santé

publique, ainsi que les textes pris pour leur application

CONTROLE DES ECHANGES INTRA-COMMUNAUTAIRES

installations

Agrément des opérateurs et de leurs Art. L.236-1, L.236-2 et L. 236-8 et L.236-10 du code rural, ainsi que les textes pris pour leur application

Enregistrement des opérateurs

Article L 236-8 du code rural et 7 de l'arrêté du 9 juin 1994 relatif aux règles applicables aux échanges d'animaux vivants, de semences et embryons et à l'organisation des contrôles vétérinaires et à l'article 7 de l'arrêté du 11 mars 1996 relatif aux règles sanitaires et aux contrôles vétérinaires applicables aux produits d'origine animale provenant d'un autre Etat membre de la communauté et ayant le statut de marchandises communautaires

IDENTIFICATION ET TRACABILITE 11-8

Organisation, identification et décisions spécifiques concernant les espèces bovines, ovines, caprines, porcines, les équidés et les carnivores domestiques

Art. L.218-8, L.212-9, D.212.9, D.212-19, D.212-36, D.212-40 et D.212-65 du code rural

II-9 CONTROLE DE L'EXERCICE DU MANDAT SANITAIRE ET DE LA PROFESSION **VETERINAIRE**

Art. L.221-11, L.221-13, L.241-1, R.221-14, R.221-18 à R.221-20 -1 du code rural, ainsi que les textes pris pour leur application

III - CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Mise en conformité impossible d'un lot non conforme à la réglementation en vigueur : utilisation à d'autres fins, réexpédition vers le pays d'origine ou destruction des marchandises dans un délai fixé

Article L.218-5 du code de la consommation

Mise en conformité, dans un délai fixé d'une prestation de services non conforme à la réglementation en vigueur

Article L.218-5.1 du code de la consommation

Injonction de faire procéder, dans un délai fixé, à des contrôles par un organisme indépendant Produit non soumis à ce contrôle : réalisation d'office de ce contrôle, en lieu et place du responsable

Article L.218-5-2 du code de la consommation

Déclaration des appareils à rayonnements ultra violets.

Article 13 du décret n° 97-617 du 30 mai 1997 relatif à la vente et à la mise à disposition du public de certains appareils de bronzage utilisant des rayonnements ultraviolets

Autres matières entrant dans ce champ d'activité, à l'exclusion de celles relevant de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

IV - ENVIRONNEMENT

IV-1 PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE CAPTIVE

Détention d'animaux d'espèces non domestiques :

Art. L.412-1, L.413-2 et L.413-3 du code de

l'environnement

délivrance de certificat de capacité

Arrêté du 10 août 2004 fixant les règles générales de

délivrance d'autorisation d'établissement détenant des fonctionnement des installations d'élevage

d'espèces non domestiques

d'ouverture d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques animaux Arrêté du 10 août 2004 fixant les conditions d'autorisation de détention d'animaux de certaines espèces non domestiques dans les établissements d'élevage, de vente, de location, de transit ou de présentation au public d'animaux d'espèces non

domestiques

IV-2 GESTION ADMINISTRATIVE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Instruction administrative des dossiers concernant l'ensemble des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), à l'exception textes d'application de la signature des décisions prises sous forme d'arrêté préfectoral

Code de l'environnement, notamment le titre 1^{er} du livre V (parties législatives et réglementaire) et

Pour les ICPE exerçant des activités agricoles et agro-alimentaires: inspection en sus de la gestion administrative

Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique

IV-3 PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Instruction administrative de la procédure d'élaboration des Code de l'environnement, notamment le titre plans de prévention des risques technologiques (PPRT), constitution et secrétariat des Comités locaux d'information et de coordination (CLIC), à l'exception des décisions prises sous forme d'arrêtés préfectoraux

1^{er} du livre V (parties législatives et réglementaires)

IV-4 DECHETS

Gestion des procédures de déclaration de transport et/ou négoce de déchets dangereux et/ou non dangereux, d'agrément concernant les véhicules hors d'usage (VHU) et Décret n° 2003-727 du 01 août 2009 la collecte et l'élimination des pneumatiques usagés, à l'exception de la signature des décisions

Code de l'environnement (art. 541.49 à 5 541.61) Décret n° 2002-1563 du 24 décembre 2002

IV-5 **EPANDAGES AERIENS**

arrêté portant dérogation à l'interdiction des épandages aériens

Loi Grenelle II du 12 juillet 2010 et arrêté ministériel du 31 mai 2011

Article 2:

Délégation de signature est donnée à M. MAJERES, directeur départemental de la Cohésion sociale et de la protection des populations, à l'effet de signer les propositions de transactions pénales prévues par l'article L.205-10 du code rural et de la pêche maritime, destinées à transiger sur la poursuite des contraventions et délits réprimés par :

- dans le code rural et de la pêche maritime : le titre préliminaire, les chapitres II à V du titre 1er (à l'exception de l'article L.205-11), les titres II, III et V du livre deuxième et les textes pris pour leur application:
- dans le code pénal : les articles 444-4, 521-1, 521-2, R645-8, R654-1 et R655-1.

Article 3

Sont exclues de la délégation prévue à l'article premier du présent arrêté :

- a) la signature des correspondances ayant le caractère d'une prise de position de principe de l'Etat,
- b) la signature des correspondances adressées aux parlementaires, au président du conseil général, aux maires, aux administrations centrales, lorsqu'elles n'ont pas le caractère de correspondance relative à la gestion courante ou au fonctionnement du service.

Article 4

M. Jean-Marc MAJERES peut subdéléguer sa signature aux agents habilités placés sous son autorité. La décision de subdélégation sera transmise à la préfecture de l'Indre et fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 5:

L'arrêté préfectoral n° 2011284-0003 du 12 octobre 2011 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc MAJERES, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre est abrogé.

Le Secrétaire général de la préfecture, le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Arrêté N°2011335-0007 - 06/12/2011



Arrêté n °2011339-0001

signé par Phillippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre le 05 Décembre 2011

36 - Préfecture de l'Indre Secrétariat Général Direction de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales

Fixation de l'indemnité due aux instituteurs non logés au titre de l'année 2011.

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION, DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES COLLECTIVITES LOCALES Bureau des collectivités locales et du contrôle de légalité

ARRETE N°

du

portant fixation de l'indemnité due aux instituteurs non logés au titre de l'année 2011.

Le préfet de l'Indre Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la loi nº 82-1126 du 29 décembre 1982, loi de finances pour 1983;

Vu la loi de finances pour 2010, n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 ;

Vu la loi de finances rectificative pour 2009, n° 2009-1674 du 30 décembre 2009;

Vu le décret n° 83-367 du 2 mai 1983 ;

Vu la circulaire ministérielle n° COT/B/11/14438/C du 9 juin 2011 portant recensement des instituteurs ayants droit pour la répartition de la dotation spéciales instituteurs 2011 ;

Vu la circulaire ministérielle n° NOR/COT/B/1130474/C du 23 novembre 2011 fixant le montant de la dotation spéciale instituteurs à 2 808 € pour l'année 2011 ;

Vu le résultat du recensement individuel des instituteurs ;

Vu l'avis des membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale réuni le 7 octobre 2011 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

<u>Article 1</u> - Le montant de base de l'indemnité compensatrice de logement due aux instituteurs non logés pour l'année 2011 est fixé à 2 808 € pour toutes les communes concernées du département de l'Indre.

Le montant de l'indemnité revenant à chaque catégorie d'instituteur est fixé ainsi qu'il suit :

instituteur célibataire : 2 196 €
 instituteur marié : 2 760 €
 directeur célibataire : 2 664 €
 directeur marié : 3 204 €

<u>Article 2</u> – La présente décision peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux (adressé à M. le préfet de l'Indre, place de la Victoire et des Alliés – 36000 Châteauroux) ou d'un recours hiérarchique (adressé à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, direction générale des collectivités locales, 11, rue des Saussaies – Paris 8^{ème}).

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux en saisissant le tribunal administratif de Limoges, 1 cours Vergniaud – 87000 Limoges.

<u>Article 3</u> - Le secrétaire général de la préfecture, Mme et MM. les sous-préfets, Mme l'inspectrice d'académie, Mmes et MM. les maires du département et M. le directeur départemental des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.



Arrêté n °2011339-0002

signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre le 05 Décembre 2011

36 - Préfecture de l'Indre Secrétariat Général Direction de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales

Arrêté déclarant d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors, et portant cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation de ces travaux



PRÉFECTURE DIRECTION DE LA REGLEMENTATION DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES COLLECTIVITES LOCALES Bureau des collectivités locales et du contrôle de légalité

PREFET DE L'INDRE

ARRÊTÉ

- déclarant d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors
- portant cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation de ces travaux

Le Préfet de l'Indre, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le projet de réalisation des travaux nécessaires à l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors ;

Vu le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles L. 11-1, L. 11-1-1, L. 23-1, R. 11-1 à R. 11-3, R. 11-14-1 à R. 11-14-15 et R. 11-19 à R. 11-31;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 300-2 et R. 300-1;

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 122-1 et suivants, R. 122-1 et suivants,

Vu le Code rural et notamment ses articles L. 123-24, L. 352-1 et R. 352-2;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan d'occupation des sols valant plan local d'urbanisme de Diors approuvé le 11 mars 2002 et modifié;

Vu le plan local d'urbanisme d'Étrechet approuvé le 31 janvier 2011;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération castelroussine en date du 19 juin 2008 approuvant la décision de procéder à l'étude d'un projet d'aménagement concernant la ZAC d'Ozans et définissant les modalités de la concertation préalable à sa création ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération castelroussine en date du 22 juin 2009 approuvant le bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC d'Ozans;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération castelroussine en date du 27 mai 2010 approuvant la création de la ZAC d'Ozans ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération castelroussine en date du 24 mars 2011, demandant la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors, ainsi que la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation de ces travaux ;

Vu l'avis de l'autorité environnementale en date du 1^{er} juin 2011;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2011143-0011 du 23 mai 2011 prescrivant l'ouverture d'une enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire concernant des travaux nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors;

Vu les pièces constatant que l'avis au public relatif à l'ouverture de l'enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire a été publié, affiché et inséré dans les journaux « La Nouvelle République du Centre Ouest » en date du 27 mai 2011 et du 17 juin 2011 et « L'Écho du Berry » en date du 26 mai 2011 et 16 juin 2011 et que le dossier d'enquête est resté déposé en mairies d'Étrechet et Diors du 14 juin 2011 au 19 juillet 2011 inclus ;

Vu l'enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire qui s'est déroulée du 14 juin 2011 au 19 juillet 2011 inclus ;

Vu les rapport et conclusions, le procès-verbal d'enquête parcellaire et les conclusions et avis de la commission d'enquête en date du 19 août 2011 ;

Vu l'avis favorable assorti de recommandations de la commission d'enquête ;

Vu la déclaration de projet adoptée par délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération castelroussine en date du 29 septembre 2011;

Vu l'exposé des motifs et considérations justifiant le caractère d'utilité publique de l'opération ;

Vu le dossier de déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire tel que soumis à enquête ;

Considérant que la notification individuelle aux propriétaires du dépôt du dossier d'enquête en mairie, prévue à l'article R. 11-22 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été régulièrement effectuée ;

Considérant qu'à la suite de cette notification, le plan parcellaire et la liste des propriétaires établis par l'expropriant n'ont fait l'objet d'aucune contestation et que ces documents peuvent en conséquence être tenus pour exacts ;

Considérant que la notification aux propriétaires réels, présumés tels, usufruitiers et autres inconnus a été régulièrement affichée dans les communes d'Étrechet et Diors, comme en attestent les certificats des maires ;

Considérant qu'à la suite de cet affichage, personne n'a émis de réclamation, ni revendiqué la propriété de ces immeubles ;

Considérant que l'expropriation, poursuivie en vue des travaux nécessaires à l'aménagement de la zone d'activités, est susceptible de compromettre la structure d'exploitations agricoles dans la zone déterminée ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

<u>Article 1^{er}</u>: Sont déclarés d'utilité publique les travaux nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors, conformément au dossier annexé au présent arrêté.

Article 2: En application de l'article R. 123-4 § II du Code de l'environnement, l'enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire effectuée vaudra également pour d'autres procédures devant normalement donner lieu à enquête publique en application des dispositions des articles L. 123-1 à L. 123-16 du Code de l'environnement. Si le projet n'a pas fait l'objet de modifications ou de compléments substantiels depuis l'achèvement de l'enquête, il pourra être procédé, sans nouvelle enquête, sous réserve des dispositions de l'article L. 123-13 du Code de l'environnement, à la réalisation des aménagements, ouvrages ou travaux dont les caractéristiques principales figuraient au dossier soumis à l'enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire.

<u>Article 3</u>: La Communauté d'agglomération castelroussine (CAC) est autorisée à acquérir les immeubles nécessaires au projet, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, dans un délai de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté.

<u>Article 4</u>: Sont déclarées cessibles, au profit de la Communauté d'agglomération castelroussine (CAC), les parcelles désignées sur l'état parcellaire ci-annexé.

Article 5: Le maître d'ouvrage devra remédier aux dommages causés aux exploitations dénommées « EARL de la Ferme du Bourg », « GAEC des Menas » et « SCEA Laroche », dans les conditions définies par les articles L. 123-24 et L. 352-1 du Code rural.

Article 6: Est également annexé au présent arrêté l'exposé des motifs et considérations justifiant le caractère d'utilité publique de l'opération, prévu à l'article L. 11-1-1 3° du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

<u>Article 7</u>: Les pièces du dossier annexé au présent arrêté seront consultables à la Préfecture de l'Indre (Direction de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales / Bureau des Collectivités Locales et du Contrôle de Légalité).

Article 8 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, ainsi que par voie d'affichage en mairies d'Étrechet et Diors.

Article 9: Le secrétaire général de la préfecture, le président de la Communauté d'agglomération castelroussine (CAC) et les maires des communes d'Étrechet et Diors sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Xavier PÉNEAU

La présente décision peut, dans un délai de **deux mois** à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux (adressé à M. le Préfet de l'Indre, place de la Victoire et des Alliés – 36 000 CHATEAUROUX) ou d'un recours hiérarchique (adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, direction générale des collectivités territoriales – 11 rue des Saussaies – Paris 8^{éme}). Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois en saisissant le tribunal administratif de Limoges (1, cours Vergniaud – 87 000 Limoges).

Les recours doivent être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception. Ils n'ont pas d'effet suspensif.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE COMMUNES D'ETRECHET ET DIORS

Réalisation de la Zone d'Activités Haute Qualité Environnementale (HQE) D'OZANS (36)

ENOUETE PARCELLAIRE PARTIELLE

ETAT PARCELLAIRE

Vu pour être annexé à mon arrêté n° Le préfet,

Xavier-PÉNEAU

Mars 2011

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE ZAC d'OZANS ETAT PARCELLAIRE

i	KEFERENCES				DESIGNATION DES	TION DES TRAVAUX					
	Terrier 0001			Réalisatic	Réalisation de la Zone d'Activités Haute Qualité Environnementale (HQE) d'OZANS	ité Environnementale (HQE) d'OZAN	NS	<u>റ്</u>	ommune :	Commune: ETRECHET	
	Page: 1/3										
	INDICATIONS CADASTRALES	3 CADASTR	ALES			PROPRIETAIRES					
_		section			DATE		Date et	EMPRISES	ISES	RELIQUATS	DATS
_	Lieu-dit	numéro	nature	surface	MODE D'ACQUISITION	Etat civil	lieu de	numéro	numéro surface numéro	numéro	surface
-		cadastral		(en m²)				cadastral	cadastral (en m²) cadastral		(en m²)
_	La croix de Renier	B 17	Terre	358 376		1. M. DE SAINT-POL Charles Emmanuel			37 750		320 626
_						(Propriétaire)	à CHATEAUROUX (36)	-			
┪						Epoux de Mme MOULIN Anne	2				
_	Le Buisson Vert	A 107	Terre	344 955	Acte contenant	Demeurant :			331 792		13 163
					liquidation-partage du	Montaboulin					
┪		JAG			03/02/1994 (Me BARBIER/SAINT	36130 DIORS					
_	Les Marchats	A 53	Тепе	979	GAULTIER) publié à la				576		0
					Conservation des Hypothèques de						
┪					CHATEAUROUX le 07/02/1994,						
	Les Marchats	A 54	Тепте	175 388	Volume 1994P, n°901.				175 388		0
	Lès Marchats	A 208	Тепте	6 349					4 204		2 145
	Faits de Marchats	A 60	Terre	333 625					128 794		204 831

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE ZAC d'OZANS ETAT PARCELLAIRE

		Ĭ	- U. Y.	Als	surface	(en m²)	17 807									
I	Commune: DIORS			RELIGUALS	numéro											
	Соттип			loes	surface	cadastral (en m²) cadastral	400							1		
			CAND	EIVIPRISES	numéro	cadastral										
	45			Date et	lieu de	naissance	Né le 25/12/1953	à CHATEAUROUX (36)								
TDAMAIN	ité Environnementale (HQE) d'OZAN		PROPRIETAIRES		Etat civil		1. M. DE SAINT-POL Charles Emmanuel	(Propriétaire)	Epoux de Mme MOULIN Anne	Demeurant:	Montaboulin	36130 DIORS				
STANKAT SEG NOTATION SEG	Réalisation de la Zone d'Activités Haute Qualité Environnementale (HQE) d'OZANS			DATE	MODE D'ACQUISITION		Acte contenant	liquidation-partage du	03/02/1994 (Me BARBIER/SAINT	GAULTIER) publié à la	Conservation des Hypothèques de	CHATEAUROUX le 07/02/1994,	Volume 1994P, n°901.			
l	Réalisatio				Surface	(en m ²)	18 207									
		1	ALES		nature		Terre									
			CADASTR	section	numéro	cadastral	C 135									
REFERENCES	Terrier 0002	1	INDICATIONS CADASTRALES		Lieu-dit		Les Marchats								(±)	
RFFF	Terrier 000	S S S S S S S S S S S S S S S S S S S		ž	큠	plan	7		A	rrête	é N°	201	1339-0	p	002 - 06/12/2011	

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE ZAC d'OZANS ETAT PARCELLAIRE

	s S		RELIQUATS	surface	(en m²)	10 883																									
	e : DIOR		XEL I	numéro	cadastral																										
	Commune: DIORS		ISES	surface	(en m²)	1 200																cites	52.0								
l			EMPRISES	numéro	cadastral																										
	NS.		Date et	lieu de	naissance	Née le 02/02/1934	à RIS ORANGIS (91)					Née le 23/08/1956	à DIORS (36)				Né le 30/08/1957	à DIORS (36)				Né le 30/11/1958	à DIORS (36)				Née le 25/03/1969	à CHATEAUROUX (36)			
TRAVALIX	laute Qualité Environnementale (HQE) d'OZANS	PROPRIETAIRES		Etat civil		1. Mme TALPE Fernande Hélène Clara	Veuve de M. JOFFRE Hubert	Demeurant :	11 rue de la Bièvre	36000 CHATEAUROUX		2. Mme JOFFRE Catherine Edith Sidonie	Epouse de M. DELTOUR Bruno	Demeurant :	15 rue des Francs Archers	35410 CHATEAUGIRON	3. M. JOFFRE Jean-Luc	Epoux de Mme MASSERON Danièle	Demeurant :	Montvril	36130 DIORS	4. M. JOFFRE Patrick Walter	Epoux de Mme MENARD Rosita	Demeurant :	51 rue de l'Orée du bois	53810 CHANGE	5. Mme JOFFRE Anne Michèle Marie	Epouse de M. BLETY Philippe	Demeurant :	9 avenue de la Charade	63122 CEYRAT
DESIGNATION DES TRAVALIX	Réalisation de la Zone d'Activités Haute Qualit		DATE	MODE D'ACQUISITION		Attestation après décès du	19/09/2009 (Me FRUCHON /	CHATEAUROUX) déposée à la	Conservation des Hypothèques de		référence d'enliassement	200927530.																			
l	Réalisati			surface	(en m²)	12 083																									
		ALES		nature		Terre										×															
	date	CADASTR	section	numéro	cadastral	C 673																									
REFERENCES	errier 0003 'age : 3/3	INDICATIONS CADASTRALES	8	Lieu-dit		La Pièce de la Martinerie											œ.														
REFE	Terrier 00 Page: 3/3		å	귱.	plan	∞			Ai	rêté	N°.	201	133	9-00	002 -	06/.	12/2	011													

EXPOSE DES MOTIFS ET CONSIDERATIONS JUSTIFIANT L'UTILITE PUBLIQUE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT DE LA Z.A.C D'OZANS

<u>I – Présentation globale</u> de l'opération

Le projet de création de la ZAC à vocation économique d'Ozans est apparu dès 2007 comme une nécessité absolue pour répondre aux enjeux de développement et de dynamisme du territoire castelroussin pour les années à venir. Il s'inscrit dans une politique globale d'aménagement du territoire, complémentaire à la requalification des zones d'activités existantes.

La zone d'Ozans est localisée sur deux communes de l'agglomération, Etrechet principalement et Diors pour une moindre surface. Il est bordé à l'ouest par la RD 67, entre le rond-point dOzans et celui des Menas, au nord par la zone industrielle de la Martinerie et par la zone militaire du 517ème RT, à l'est par la ferme de Rénier et le hameau des Godiers.

Ce site a été choisi en raison de sa situation géographique exceptionnelle. Il bénéficie en effet :

- D'une excellente accessibilité aux voies périphériques de Châteauroux, à l'autoroute A 20, à l'aéroport de Châteauroux-Centre, et à l'embranchement ferré de la Martinerie.
- D'une cohérence avec le tissu urbain existant. Ozans s'inscrit dans le prolongement de l'arc est de développement économique de l'agglomération.
- De l'absence de contrainte environnementale forte.
- D'une maitrise foncière partielle par la C.A.C. A ce jour, la collectivité est propriétaire de près de 50% du périmètre de l'opération soit 249 ha.

Le périmètre opérationnel est de 468,1 ha auquel s'ajoute 40.5 ha de prairies alluviales situées au sud de la RD 67, soit un périmètre global de 508.6 ha. Ce périmètre global se décompose comme suit :

- 468.1 ha au Nord de la RD 67 destinés à l'implantation d'entreprises dont :
 - ✓ 330 ha commercialisables.
 - ✓ environ 108 ha d'espaces verts/naturels conservés, créés ou dédiés à la gestion des eaux pluviales,
 - ✓ 30 ha d'infrastructures comprenant des aménagements paysagers.
- 40.5 ha au Sud de la RD 67 destinés à la mise en place d'un plan de gestion écologique
 - ✓ 27.5 ha appartenant à la CAC, sur lesquels la collectivité, en partenariat avec Indre Nature a défini les modalités d'une gestion écologique pluriannuelle,
 - ✓ 13 ha appartenant à la Fédération de Pêche et à deux propriétaires privés avec lesquels sera recherché un partenariat pour une gestion écologique du site.

L'aménagement de la ZAC d'Ozans se fera en 2 tranches opérationnelles. La première tranche opérationnelle concernera les terrains dont la CAC est à ce jour propriétaire, dont

27.5 ha de prairies humides sur lesquels une activité agricole est maintenue et encadrée par un plan de gestion écologique.

Dans une dynamique globale de développement économique, où l'objectif est de proposer une diversification de l'offre, le projet de la ZAC d'Ozans se démarque des autres zones d'activités du territoire et de la région par les orientations suivantes :

• Une démarche HQE durant les phases conceptions et réalisation

Depuis son origine, la volonté de réaliser et gérer la future Zone d'Aménagement Concerté d'Ozans selon une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) a été clairement affichée.

En 2007, année de lancement des premières études préalables, aucune certification HQE reconnue n'existait pour les zones d'aménagement. Le contexte en la matière a évolué puisqu'une certification HQE spécifique aux opérations d'aménagement est en vigueur depuis 2011. Cette démarche concerne les phases conception et réalisation des projets. La CAC s'insère donc dans une démarche volontaire de certification HQE-Aménagement TM.

En outre, cette recherche de certification HQE s'inscrit pleinement dans la continuité des travaux participatifs de type Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) menés depuis septembre 2010 avec le groupement de bureau d'études H4, Arch'Urba, Atelier d'Ecologie Urbaine auprès des habitants et des acteurs locaux.

La démarche HQE-Aménagement est composée de deux éléments indissociables :

- ✓ Un Système de Management d'Opération (SMO) qui structure la conduite efficace d'une opération d'aménagement durable via un comité de pilotage et une équipe technique pluridisciplinaire ;
- ✓ Une approche thématique intervenant à deux échelles, la relation du site avec le reste du territoire et les qualités intrinsèques de l'opération.

Cette démarche HQE-Aménagement™ entreprise par la CAC se concrétisera par l'élaboration d'une charte stratégique et d'une charte opérationnelle de développement durable définissant les orientations du projet en matière économique, sociale et environnementale ainsi que les niveaux de performance à atteindre, les actions à mettre en oeuvre et les indicateurs de suivi.

Les trois axes de la charte qui seront déclinés de façon opérationnelle d'ici fin 2011 sont :

- ✓ Créer de l'emploi et promouvoir un mode de développement exemplaire,
- ✓ Faciliter la vie quotidienne des salariés et des habitants,
- ✓ Créer la première zone « développement durable du territoire ».

Elle sera signée par la CAC, les promoteurs, les entreprises qui s'installeront et les organismes en charge de la commercialisation.

• Un mode de gouvernance innovant

Un comité de suivi de la charte de développement durable sera régulièrement réuni afin de suivre la mise en place des actions et de proposer le cas échéant au comité de pilotage des propositions d'amendement. Ce comité de suivi sera composé des membres suivants : la CCI, le Conseil Régional, l'ADEI, Indre Nature, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Indre, DDT, le référent développement durable de la DREAL, la SFDEC ou future société d'exploitation, l'Association des entreprises et des salariés (à créer), le Conseil de développement CAC-Pays, un habitant désigné par le Conseil Municipal

d'Etrechet, le Vice Président de la CAC en charge du développement durable et le Vice Président de la CAC en charge de l'accès à l'emploi et de l'attractivité du territoire.

Parallèlement, en phase exploitation, une certification ISO 14 001 sera recherchée. Cette démarche passe par la mise en place d'un Système de Management Environnemental dont les objectifs sont de gérer et minimiser les impacts liés à l'aménagement de la zone, maîtriser les coûts de gestion environnementaux, prévenir les incidents, et de fixer un plan d'actions pour améliorer les performances environnementales. Celui-ci concerne toutes les composantes du projet et permettra de formaliser certaines informations telles que les actions à mener, les moyens mis à disposition, les procédures, les responsabilités, les échéances et les éléments de suivi.

II - Motifs et considérations qui justifient son caractère d'intérêt général

Outre les considérations d'aménagement opérationnel décrites ci-dessus et qui en elles-mêmes relèvent d'une démarche d'intérêt public dans le cadre de la réalisation d'une zone d'activités à vocation économique, la ZAC d'Ozans répond à l'intérêt général de par les objectifs qu'elle s'est fixée :

• Pallier le départ du 517eme RT prévue pour mi 2012 et ses répercussions économiques négatives qui vont principalement affecter le territoire de la C.A.C.

L'étude publiée par l'INSEE en octobre 2009 sur « l'inscription territoriale du 517ème Régiment du Train et de la 12ème Base de Soutien Matériel de Neuvy-Pailloux » a démontré que la fermeture du régiment allait engendrer la perte de 1 204 emplois dans l'Indre. Plus globalement, l'INSEE estime à 2 547 le nombre de personne concernées (salariés et leur famille) dont la moitié résidant sur le territoire de la C.A.C.

La collectivité doit pouvoir s'appuyer sur un projet économique d'envergure pour limiter ces répercussions économiques négatives.

• Créer environ 5 000 emplois à l'issue de l'aménagement global :

Le niveau d'emploi dans l'Indre est à son plus bas niveau depuis 1999. Or l'agglomération de Châteauroux concentre à elle seule 50 % des emplois salariés du département. Le secteur de l'industrie traditionnelle est celui qui connait les plus fortes difficultés en raison notamment de la concurrence directe des pays à bas coût de main d'œuvre.

Afin d'assurer la pérennité du développement économique local, la C.A.C souhaite, à travers le projet Ozans :

✓ Conforter l'industrie à forte valeur ajoutée et favoriser la reconversion du tissu industriel local

Le territoire est historiquement spécialisé dans la métallurgie et l'aéronautique. Ce secteur s'est développé plus encore ces dernières années grâce au renforcement de l'activité de la ZIAP (Zone Industrielle Aéroportuaire) de Châteauroux-Déols. Avec l'arrivée de l'école d'ingénieurs « Hautes Etudes d'Ingénieurs Campus Centre » ce pôle aéronautique sera complété par un véritable appui à l'innovation technologique.

Les secteurs industriels traditionnels, notamment ceux liés à l'automobile, ont été violemment affectés par la crise économique. La CAC souhaite donc favoriser une reconversion de son bassin d'emploi vers des secteurs à forte valeur ajoutée. Le

secteur des éco-technologies apparaît comme l'un des plus porteurs pour ces vingt prochaines années.

✓ <u>Développer et renforcer de nouvelles filières économiques à forte valeur</u> ajoutée

Pour assurer son développement économique la C.A.C se positionne également sur des filières novatrices. Les énergies renouvelables et les éco matériaux, les activités tertiaires tels que les Technologies de l'Information et de la Communication, les activités logistiques à haute valeur ajoutée ne sont pas ou peu représentées sur le territoire, bien qu'elles soient vectrices de développement. L'objectif pour chaque secteur d'activités est de créer de véritables filières économiques regroupant des activités de recherche, de production, de commercialisation, de formation et de maintenance.

• Permettre le maintien des habitants de la C.A.C et favoriser l'arrivée de nouveaux habitants.

L'un des deux phénomènes observé sur le territoire est le vieillissement de la population. En effet, la part de personnes âgées de 60 ans et plus en 2006 était de l'ordre de 25%. Les projections à 2015 portent à 30% la part des 60 ans et plus (Source Projection OMPHALE – 2007).

L'autre phénomène observé est un solde migratoire négatif des populations jeunes. Ce phénomène s'explique en partie par le déficit de l'offre de formation supérieure et par la faible proportion d'emplois à forte valeur ajoutée proposés.

Le manque d'attractivité du territoire pour les jeunes ménages renforce d'autant plus le phénomène de vieillissement de la population et fragilise le relatif équilibre démographique observé ces dernières années sur le territoire.

Avec la zone d'activités visant la certification HQE – Aménagement ™ d'Ozans, la CAC veut proposer un projet d'envergure pour renforcer sa dynamique démographique en attirant de jeunes ménages et repositionner sa dynamique économique à l'échelle régionale.

Le projet a donc pour vocation de :

- ✓ maintenir sur place les familles concernées par la fermeture du 517 eme RT,
- ✓ offrir des opportunités d'emploi aux habitants de l'agglomération travaillant hors agglomération et envisageant de déménager,
- ✓ favoriser l'arrivée de nouveaux habitants,
- ✓ permettre un renouvellement générationnel par l'accueil et le maintien d'une population jeune.

• Renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire castelroussin et plus largement de l'Indre et du sud régional.

La Zone d'Aménagement Concerté à vocation économique d'Ozans a donc l'ambition de renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire castelroussin et plus largement celui de l'Indre et du sud régional. Pour ce faire la C.A.C va s'appuyer sur :

✓ <u>Un aménagement et une gestion exemplaire</u>

Avec l'augmentation des préoccupations environnementales et des réglementations en vigueur, les entreprises sont de plus en plus sensibles à l'intégration d'objectifs environnementaux dans leur fonctionnement interne. Certaines en ont d'ailleurs fait un argument de vente auprès des consommateurs.

La création d'une zone d'activité HQE permettrait de conquérir de nouveaux marchés économiques en menant une prospection ciblée vers des éco-entreprises souhaitant s'implanter sur un parc d'activités respectueux de l'environnement.

« Développer l'attractivité du territoire via une économie durable » apparait d'ailleurs comme l'un des enjeux stratégiques de l'Agenda 21 adopté par la Communauté d'Agglomération Castelroussine en mai 2009.

Pour accueillir des entreprises dans un cadre attractif et responsable vis-à-vis de l'environnement, la CAC a ainsi décidé de créer un parc d'activités économiques exemplaire : Ozans sera la première zone de la Région engagée dans une démarche de certification Haute Qualité Environnementale (HQE) — Aménagement et l'une des premières au niveau national.

Cette caractéristique, associée à une certification (norme internationale 14001), permettra à la zone d'Ozans de se distinguer à l'échelle nationale et internationale : aujourd'hui en Europe, seule une cinquantaine de parcs d'activités est véritablement engagée dans ce type de démarche et revendique cette certification.

Grâce à une politique volontariste, la C.A.C a pour ambition de rejoindre ce club de pionniers montrant qu'il est désormais possible de concilier activités industrielles et développement durable, de lier compétitivité et emploi au respect de l'environnement. Au-delà des demandes locales, la C.A.C souhaite en effet devenir attractive pour des entreprises d'envergure nationale et internationale.

✓ Un rayonnement international

Si le projet a d'abord eu une ambition régionale, avec la volonté de se démarquer des autres agglomérations de la région Centre et celles des régions limitrophes. Il a pris une envergure internationale grâce à l'intérêt de la Fédération de l'Industrie Légère de Chine pour cette zone et sa possible certification HQE – Aménagement TM. C'est ainsi qu'en accompagnement du projet communautaire, des accords de coopération ont été signés au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi le 27 novembre 2009 entre la CAC et la Société Sino-Française de Développement Economique de Châteauroux, en présence des Ministres Français et Chinois concernés.

Ce projet de coopération, dont l'ancrage est la ZAC d'Ozans, constitue une véritable opportunité pour l'agglomération castelroussine, et plus largement pour les échanges sino-français. A travers Ozans, un nouveau modèle d'échange commercial entre la Chine et la France peut aboutir :

- o Des unités de recherche et de développement sino-françaises pourraient être créées, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et des Technologies de l'Information et de la Communication,
- o Le projet de coopération pourrait permettre la création d'une école et/ou d'une université franco-chinoise.

• Répondre à la demande des entreprises par une offre adaptée à leur besoin.

L'offre foncière proposée au sein des zones d'activités a, jusqu'à présent, permis à la CAC de se démarquer des autres agglomérations de la région Centre. Cependant, les surfaces potentiellement cessibles ne permettent plus de répondre à l'ensemble de la stratégie de développement économique poursuivie par la CAC. A court et moyen terme, le territoire communautaire sera dépourvu d'unités foncières conséquentes et les projets d'implantation d'entreprises ne pourront se concrétiser.

Suite aux fermetures d'entreprises survenues depuis le début la crise en 2008 et afin de faciliter de nouvelles implantations, la CAC a réalisé en 2010 un inventaire du patrimoine immobilier disponible sur l'ensemble de ses zones d'activités. Les espaces repérés sont constitués de terrains, bâtis ou non, susceptibles d'être pollués et se retrouvant dans la plupart des cas intégrés au tissu urbain. Leur fonction initiale ayant cessé, ces sites de taille variable demeurent aujourd'hui encore à l'abandon en raison de l'inadaptation ou de l'obsolescence des bâtiments ou encore du coût trop élevé de dépollution des terrains.

Au-delà des contraintes identifiées (emprises foncières limitées, coût des remises aux normes non répercutés sur le prix de vente ...), force est de constater que la quinzaine d'hectares que représente l'inventaire des friches existantes n'est pas suffisante pour répondre à la demande des industriels et ne permet pas d'envisager un projet économique d'envergure. L'offre est morcelée sur l'ensemble du territoire et constitue à un turn over normal.

La ZAC d'Ozans, grâce à la qualité de ses aménagements, aux services aux entreprises et aux salariés prévus et aux surfaces foncières cessibles, permettra de répondre aux attentes des entreprises désireuses de s'implanter sur l'agglomération dans les années à venir.

Vu pour être annexé à mon arrêté

n°

Le préfet,

Xavier PÉNEAU



PREFECTURE INDRE

Arrêté n °2011339-0003

signé par Phillippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre le 05 Décembre 2011

36 - Préfecture de l'Indre Secrétariat Général Direction de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales

Renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de M. HYVERNAT

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION, DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES COLLECTIVITES LOCALES Bureau de l'Administration Générale Et des Elections

ARRETE N° 2011339-0003 du 5 décembre 2011

Portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de M. HYVERNAT

Le Préfet de l'Indre Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article R.2223-62.

Vu le décret n° 95-330 du 21 mars 1995 relatif aux modalités et à la durée de l'habilitation dans le domaine funéraire ;

Vu l'arrêté n° 2005-E-376 du 8 février 2005 portant habilitation dans le domaine funéraire de Monsieur William HYVERNAT ;

Vu la demande de renouvellement formulée par Monsieur William HYVERNAT à St Benoit du Sault ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

<u>Article 1er</u>: l'entreprise individuelle de service funéraire exploitée par Monsieur William HYVERNAT, située à St Benoit du Sault – rue Emile Guinnepain - est habilitée à exercer sur l'ensemble du territoire national les activités funéraires suivantes :

• fourniture de personnel et des objets de prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux d'imprimerie et de la marbrerie funéraire.

Article 2 : Le numéro de l'habilitation est 05-36-10

Article 3 : la durée de la présente habilitation est fixée à SIX ans.

Deux mois avant cette échéance, le prestataire habilité devra déposer un dossier complet de renouvellement auprès de mes services.

<u>Article 4</u>: La présente décision peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux, adressé à M. Le Préfet de l'Indre (place de la victoire et des alliés – BP 583 – 36019 CHATEAUROUX CEDEX) ou d'un recours hiérarchique adressé au ministère compétent dans le domaine considéré.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux en saisissant le tribunal administratif de Limoges (1 cours Vergniaud – 87000 LIMOGES).

Les recours doivent être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception. Ils n'ont pas d'effet suspensif.

<u>Article 5</u>: Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.



PREFECTURE INDRE

Arrêté n °2011340-0002

signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre le 06 Décembre 2011

36 - Préfecture de l'Indre Secrétariat Général Service de Coordination et d'Evaluation de l'Action Départementale

arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté du 6 décembre 2010, portant délégation de signature de Madame Michèle GOMONT-JACQUEMIN, directrice de la réglementation, des libertés publiques et des collectivités locales.



SECRETARIAT GENERAL Secrétariat général aux affaires départementales

ARRETE Nº 2041340-0002 du 6 décembre 2011

portant modification de l'arrêté n° 2010340-0010 du 6/12/2010 portant délégation de signature à Madame Michèle GOMONT-JACQUEMIN, Directrice de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales.

Le Préfet de l'Indre, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0010 du 6 décembre 2010 portant délégation de signature à Madame Michèle GOMONT-JACQUEMIN, Directrice de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales ;

Vu le courrier du Secrétaire général du 21 novembre 2011, nommant Monsieur Jean-Michel FIDANZI en tant qu'adjoint au chef du bureau des collectivités locales et du contrôle de légalité à compter du 1^{er} octobre 2011;

Vu la note de service du Secrétaire général du 21 novembre 2011, nommant Monsieur Dominique MERY en tant qu'adjoint au chef du bureau de la nationalité et de l'intégration à compter du 1^{er} décembre 2011;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral du 6 décembre 2010 est modifié dans son article 2 comme suit :

1- Dernier alinéa du a):

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie BOURRAT, chef du Bureau de la nationalité et de l'intégration, délégation est donnée à **Monsieur Dominique MERY**, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, adjoint au chef du bureau.

2- Dernier alinéa du c) :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie PINARD, chef du Bureau des collectivités locales et du contrôle de légalité, délégation est donnée à **Monsieur Jean-Michel FIDANZI**, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, adjoint au chef de bureau.

Article 2 : Le reste de l'arrêté du 6 décembre 2010 est sans changement.

<u>Article 3</u>: le Secrétaire général de la préfecture de l'Indre et la directrice de la DRLPCL sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre et notifié aux intéressés.

Xavier PÉNEAL